

Université de Montréal

Crimes lucratifs des jeunes de la rue :
réanalyse de l'impact criminogène de la rue

par
Véronique Noël

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de *Maîtrise ès sciences* (M.Sc.)
en criminologie

Mai, 2004

© Véronique Noël, 2004



HV

6015

U54

2004

V.014

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire de maîtrise intitulé
Crimes lucratifs des jeunes de la rue :
réanalyse de l'impact criminogène de la rue

présenté par
Véronique Noël

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Marie-Marthe Cousineau, présidente-rapporteuse

Carlo Morselli, directeur de recherche

Céline Bellot, membre du jury

Mémoire accepté le: 10 septembre 2004

Résumé

L'objectif principal de cette étude est de déterminer comment s'articulent les crimes lucratifs (vols : mineurs, sérieux, introduction par effraction; vente de drogues : cannabis, hallucinogènes, cocaïne) effectués par les jeunes de la rue dans la rue en fonction de la délinquance avant la vie dans la rue. Cette étude réplique le programme de recherche entrepris par McCarthy et Hagan durant les années 1980 et 1990, qui porte sur les jeunes de la rue de Toronto et Vancouver. En utilisant leur questionnaire, un échantillon de 173 jeunes de la rue de Montréal a été constitué durant l'été et l'automne 2003.

Les résultats des analyses descriptives indiquent que les jeunes de la rue participent dans des proportions considérables aux vols et à la vente de drogues au sein des deux contextes étudiés, remettant en question l'aspect criminogène de la rue. Ils indiquent également que la prévalence de la délinquance des jeunes de la rue est caractérisée par deux extrêmes : les jeunes de la rue n'ayant jamais été délinquants et ceux l'ayant toujours été. La vente de drogues présente quant à elle des résultats plus nuancés, certains jeunes de la rue ayant débuté cette activité dans la rue. Par ailleurs, les contextes avant et après la rue indiquent que les jeunes de la rue évoluent dans des conditions propices à favoriser l'émergence de délinquance.

Enfin, les analyses multivariées, qui contrôlent les contextes avant la rue (famille, école et pairs) et la rue elle-même (adversité et pairs), révèlent que les racines du crime sont bien établies avant la vie dans la rue, et transférées ensuite dans la rue. Cet aspect, nuancé par l'impact un peu plus marquant des expériences criminelles de la rue sur la vente de drogues, permet de questionner l'impact criminogène de la rue et suggère qu'un transfert de capital criminel se produit entre « l'avant-rue » et la rue puisque la délinquance se caractérise par sa continuité. Ceci signifie que le capital criminel requis pour effectuer des vols et de la vente de drogues est probablement davantage enchâssé dans les expériences criminelles reliées au contexte avant la rue que dans le contexte de la rue elle-même.

Mots clés : délinquance, jeunes de la rue, enchâssement criminel, capital criminel.

Abstract

The main aim of this study is to assess whether the money-oriented street crimes (thefts and drug dealing) of homeless youths are intrinsic features of the street environment or extensions of their criminal experiences while still residing at home. The study is a replication of McCarthy and Hagan's 1980-90's research program on street youths in Toronto and Vancouver. Using their questionnaire, a survey of 173 homeless youths in downtown Montreal was conducted during the summer/fall of 2003.

Descriptive results reveal the mixed and extreme experiences of street youths when it comes to money-oriented crime: while a sizeable portion of respondents reported never having committed either of the crimes, an even larger share of the sample were found to participate in thefts and drug dealing in both home and street settings. The street is not necessarily a criminogenic setting for all crimes. An analysis of transitions from the home to the street also discloses that while participation in drug dealing increased amongst sample members, participation in theft actually decreased.

Multivariate analyses, that control for factors representing the home environment (family, school, and peers) and street setting (adversity and peers), significantly demonstrate that the roots of crime are considerably established at home and subsequently transferred to the street. Although variables revealing the street setting do provide some understanding for participation in drug dealing on the street, the most consistent predictors of participation in any of the money-oriented street crimes are participation in the same crimes while at home. That street youths are participating in precisely the same crimes that they had already gathered experience on while at home offers more support for an hypothesis that highlights continuity in criminal acumen than one that argues in favour of a criminogenic street impact. This nuance is important for those pursuing the constitution of criminal capital and criminal embeddedness.

Keywords : delinquency, homeless youths, criminal embeddedness, criminal capital.

Table des matières

Résumé	iii
Abstract	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Remerciements	ix
Introduction	1
Chapitre 1 : Recherches et théories pertinentes à la criminalité des jeunes de la rue	6
1. Contexte montréalais	9
1.1 Prévalence du phénomène	9
1.2 Politiques adoptées par la ville de Montréal	10
2.1 Criminalité des jeunes de la rue au Canada et aux États-Unis	12
2.2 Distinction d'une recherche particulière	14
2.3 Études québécoises	20
2.4 Motivations	22
2.4.1 Adversité	22
2.4.2 Opportunités	23
2.4.3 Défiance	23
Conclusion	23
Chapitre 2 : Déroulement du terrain et méthodologie	26
2.1 Méthode de collecte de données	27
2.2 Contexte	28
2.3 Échantillonnage	29
2.4 Terrain	31
2.4.1 Accès à la population	31
2.4.2 Déroulement des prises de contact	31
2.4.3 Administration du questionnaire	34
2.4.4 Rémunération	35
2.4.5 Réactions des jeunes de la rue en général	36
2.5 Changements apportés au questionnaire original	37
2.5.1 Retraits	37
2.5.2 Ajouts	38
2.6 Méthodologie employée	38
2.6.1 Profil des répondants	39
2.7 Limites de la recherche	41
2.8 Validité et fiabilité de la recherche	43
2.9 Étapes principales de l'analyse	44
Chapitre 3 : La délinquance des jeunes de la rue avant la vie dans la rue et dans la rue elle-même	46
1- Prévalence de la délinquance des jeunes de la rue	47
2- Participation aux vols et à la vente de drogues avant la rue et dans la rue	50
2.1 Vols	51

2.2 Vente de drogues	53
2.3 Comparaison vols et vente de drogues	54
3.1 Contexte avant la vie dans la rue	57
3.1.1 La famille.....	57
3.1.2 Expériences scolaires.....	59
3.1.3 Relations amicales	60
4.1 Contexte de la rue	61
4.1.1 Adversité	61
4.1.2 Relations amicales	63
4.1.3 Croyances non conventionnelles	65
Conclusion.....	66
Chapitre 4 : La participation à des activités délinquantes dans la rue : l'impact des expériences associées à la vie avant la rue et à la rue elle-même	70
4.1 Vols	73
4.1.1 Vols mineurs.....	73
4.1.2 Vols sérieux	75
4.1.3 Introductions par effraction	76
4.2 Vente de drogues	79
4.2.1 Vente de cannabis.....	80
4.2.2 Vente d'hallucinogènes	81
4.2.3 Vente de cocaïne.....	83
4.3 Spécificité et continuité des délits	86
Conclusion.....	87
Conclusion.....	91
Annexe 1	107

Liste des tableaux

Tableau I : Profil des répondants.....	39
Tableau II : Prévalence de la délinquance des jeunes de la rue	48
Tableau III : Résultats des analyses descriptives sur la participation aux vols et à la vente de drogues commis par les jeunes de la rue avant la rue et dans la rue.....	52
Tableau IV: Violence des relations familiales des jeunes de la rue	57
Tableau V : Expériences scolaires des jeunes de la rue	59
Tableau VI : Moyenne du nombre d'amis délinquants des jeunes avant la rue.....	60
Tableau VII : Endroits où dorment les jeunes de la rue dans la rue.....	62
Tableau VIII : Moyenne du nombre d'amis délinquants des jeunes de la rue dans la rue	63
Tableau IX : Offres d'assistance reçues par les jeunes de la rue dans la rue.....	64
Tableau X : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à des vols d'objets entre 10 et 50\$ dans la rue	74
Tableau XI : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à des vols d'objets de 50\$ et plus dans la rue	75
Tableau XII : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation aux introductions par effraction dans la rue	77
Tableau XIII : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à la vente de cannabis dans la rue.....	80
Tableau XIV : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à la vente d'hallucinogènes dans la rue ...	82
Tableau XV : Résultats des analyses de régression logistiques de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à la vente de cocaïne dans la rue	84
Tableau XVI : Résultat des analyses de régression logistique de la participation aux vols et à la vente de drogues avant la rue sur les délits similaires dans la rue	87

Liste des figures

Figure 1 : Quadrilatère où ont été recrutés les jeunes de la rue	30
--	----

Remerciements

La réalisation de ce mémoire aurait été impossible sans le précieux concours de nombreuses personnes. Elles ont toutes, à un moment ou à un autre, contribué à l'aboutissement de cette recherche. Je désire ainsi, par la présente les remercier.

Je pense d'abord à Céline Bellot, qui grâce à sa souplesse, m'a donné la possibilité d'amarrer mon mémoire à un de ses nombreux projets de recherche. Ses conseils et ses références ont été d'une utilité indéniable, de surcroît pour une novice dans le domaine des jeunes de la rue.

Pour son support constant et sa motivation à toute épreuve qu'il sait si bien communiquer, j'adresse un merci tout spécial à Carlo. Ses contacts, ses questionnements et ses (re) corrections ont donné une couleur toute spéciale à ce mémoire.

Je désire également à remercier Bill McCarthy, contacté par l'entremise de Carlo, pour avoir accepté que j'utilise et que je traduise son questionnaire.

Je tiens à souhaiter un gros merci à tous les jeunes de la rue qui ont pris un peu de leur temps pour remplir mon (très) long questionnaire, et qui m'ont permis d'en apprendre davantage sur le milieu de la rue à Montréal. Par le fait même, mes remerciements vont également à Anne-Marie, pour sa présence indispensable sur le terrain. L'organisme communautaire le *Dans la Rue* a aussi été d'un grand secours, pour avoir permis de rejoindre plusieurs jeunes en peu de temps.

Je souhaite remercier mes amis et ma famille, qui m'ont épaulée et soutenue au cours de ce long processus qu'est la rédaction. Un remerciement particulier est destiné à Michelle, qui m'a toujours félicitée et encouragée à chaque étape terminée, si petite soit-elle.

Enfin, j'adresse un remerciement tout spécial à Alain, pour m'avoir encouragée et prodigué de nombreux conseils dans les moments où je doutais, et bien sûr pour avoir été compréhensif par rapport à mon état de « rédactrice ».

Merci beaucoup à tous!

Introduction

Le contexte économique difficile du début des années 1980 a encouragé à Montréal, et dans d'autres centres urbains canadiens, l'apparition d'individus de plus en plus jeunes dans la rue (Parazelli, 1997), qui ont été par la suite définis comme des jeunes de la rue. La ville de Montréal n'a pas échappé à cette réalité, et les jeunes de la rue font depuis longtemps partie intégrante du paysage du centre-ville-est¹ montréalais. Par rapport à ce phénomène, la ville de Montréal a adopté une approche répressive, qui s'est concrétisée au début des années 1990. Depuis ce temps, la pratique du squeegee et de la quête, principales activités de subsistance de ces jeunes, est devenue illégale (Bellot, 2001). Le mouvement communautaire s'est, de son côté, donné la mission de prodiguer des services de base ou des programmes de réinsertion aux jeunes de la rue. Les deux logiques exposées font de Montréal une ville oscillant entre l'approche axée sur l'offre de services sociaux et celle axée sur la répression.

L'étude des jeunes de la rue est généralement sous-tendue par le fait que ceux-ci constituent un groupe atypique, permettant de mieux expliquer la nature spécifique de la criminalité, contrairement, par exemple, à des groupes d'étudiants (Hagan et McCarthy, 1997). Les travaux canadiens (voir entre autres Baron et Hartnagel, 2002; Hagan et McCarthy, 1997) s'accordent en général pour affirmer que cette population est fortement impliquée dans des activités criminelles. Elles indiquent également que ces activités sont influencées par une panoplie de facteurs reliés à la famille, à l'école ou encore à la rue. D'autres travaux (voir entre autres Brennan et al., 1984; Gold et Reimer, 1974; Goldmeier et Dean, 1972) se sont penchés sur l'impact criminogène de la rue, certains arguant que la criminalité n'est pas reliée à la rue, d'autres affirmant le contraire. L'étude du lien entre les expériences délinquantes avant la vie dans la rue et ses répercussions sur la délinquance dans la rue elle-même a quant à lui été peu exploré, si ce n'est par Hagan et McCarthy (1997). Dans le cadre de notre étude, un milieu criminogène se définit par un espace qui contribue au commencement de la participation à des activités délinquantes. Ainsi, la rue est criminogène lorsqu'elle entraîne les jeunes de la rue à participer à des vols et de la vente de drogues sans qu'ils aient participé à de telles activités auparavant.

¹ Partie du centre-ville de Montréal comprise entre les rues Saint-Laurent et Papineau.

Au Québec, la population des jeunes de la rue n'a pas été dans la mire de bien des chercheurs. Quelques études portent sur les jeunes de la rue (Denis, 2003; Bellot, 2001; Parazelli, 1997; Côté, 1988), mais généralement elles abordent peu ou pas du tout l'angle de la criminalité. Certaines études épidémiologiques relatent toutefois quelques faits par rapport à la délinquance des jeunes de la rue (voir entre autres Roy et al., 2002). Globalement, ces travaux représentent la délinquance comme une stratégie de survie ou de débrouillardise pratiquée par ces jeunes un jour ou l'autre en raison des conditions adverses dans lesquelles ils se trouvent. Ils mentionnent l'économie de la rue pour décrire certaines pratiques délinquantes employées par les jeunes de la rue, telles que la prostitution, la vente de drogues, le vol, le recel, ou encore la quête. Les travaux de Bellot (2001) et de Parazelli (2000) n'identifient pas la rue en tant que milieu particulièrement criminogène. Selon leurs travaux, les jeunes de la rue y séjournant ne développent pas automatiquement des pratiques délinquantes.

Une étude majeure a mis l'accent sur la criminalité des jeunes de la rue, à Toronto pour débiter, et ensuite à Vancouver (Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy et Hagan, 1991, 1992, 1995; McCarthy, 1990). Ces travaux se sont d'abord penchés sur l'impact criminogène de la rue. Cette dernière favoriserait la délinquance, selon l'optique de Hagan et McCarthy (1997), en raison des conditions adverses dans lesquelles évoluent les jeunes de la rue. Les auteurs se sont également penchés sur l'étude des concepts d'enclassement criminel et de capital criminel, mécanismes qui faciliteraient la délinquance des jeunes dans la rue. Selon leur perspective, les expériences délinquantes antérieures à la vie dans la rue sont indépendantes de celles pratiquées dans la rue.

Le manque de données subsistant autour de la délinquance des jeunes de la rue de Montréal, la volonté de comprendre ce qui constitue leur criminalité, de même que l'intérêt porté à l'étude de Hagan et McCarthy (1997) ont motivé la réalisation d'un sondage au centre-ville-est de Montréal, accompli entre les mois d'août et d'octobre 2003.

Ce mémoire repose ainsi sur une réplique de l'étude de Hagan et McCarthy (1997), menée avec des jeunes de la rue de Toronto et Vancouver. Le travail consiste, dans un premier temps, à décrire la prévalence de la délinquance des jeunes de la rue, afin de déterminer dans quelle proportion les jeunes de la rue sont délinquants, et de quelle façon s'opérationnalise la criminalité lors des transitions de milieu. Ensuite est décrite la participation aux vols (mineurs, sérieux, introductions par effraction) et à la vente de drogues (cannabis, hallucinogènes, et cocaïne) effectués par les jeunes de la rue, tout en comparant le contexte avant la rue et la rue elle-même. Le milieu antérieur à la vie dans rue et la rue elle-même sont enfin présentés, afin de saisir dans quels cadres ont évolué les jeunes de la rue et de présenter les variables utilisées dans les modèles multivariés du chapitre suivant. Il est possible à cette étape de déterminer comment s'articule la délinquance des jeunes de la rue avant la vie dans la rue et dans la rue. Cette étude vise également, dans un second temps, à déterminer l'impact des expériences criminelles avant le séjour dans la rue sur la participation aux vols et à la vente de drogues dans la rue, par le biais de l'analyse des concepts d'enchaînement criminel et de capital criminel.

Afin d'arriver aux conclusions quant aux variables ayant un impact sur la délinquance des jeunes de la rue, ce mémoire est composé de quatre chapitres. Dans le premier chapitre, un survol des données montrant la prévalence du phénomène des jeunes de la rue à Montréal est réalisé. Les résultats d'études américaines et canadiennes en regard de la criminalité pratiquée par les jeunes de la rue sont alors présentés, un accent particulier étant porté sur l'étude de Hagan et McCarthy (1997), laquelle est ensuite comparée avec les études québécoises. Ce survol des données est plutôt vaste, puisque les résultats trouvés seront confrontés à d'autres écrits tout au long de cette étude.

La section méthodologique relate les différentes étapes du déroulement du terrain, de la collecte de données et les différentes modifications apportées à l'outil de collecte de données. Ce chapitre expose également les orientations statistiques privilégiées dans le cadre de cette étude.

La partie analytique de l'étude est d'abord consacrée à la description de la délinquance des jeunes de la rue, de sa transition entre « l'avant-rue » et la rue elle-même, et des contextes dans lesquels ils ont évolué. Ces analyses permettent de déterminer la manière dont se caractérise la délinquance des jeunes de la rue en fonction du foyer familial et de la rue. Les résultats obtenus permettent de questionner l'impact criminogène de la rue sur les jeunes de la rue de Montréal.

Les analyses effectuées dans le dernier chapitre s'attardent sur l'impact des variables associées à la délinquance avant la vie dans la rue sur celles reliées à la délinquance dans la rue. Pour ce faire, les concepts d'enchâssement criminel et de capital criminel (McCarthy et Hagan, 1995) sont analysés, en tant qu'éléments contribuant à fournir du support à la délinquance. Les résultats permettent de revoir quelques propos de McCarthy et Hagan (1995, 1992, 1991) et de Hagan et McCarthy (1997) quant à l'impact criminogène de la rue et le rôle du capital criminel sur la délinquance effectuée à la maison et dans la rue.

En conclusion, un bilan des différentes hypothèses postulées est effectué. Ce bilan permet de nuancer certains propos déjà établis quant à l'aspect criminogène de la rue, qui s'avère moins important que ce qui a déjà été avancé pour expliquer la délinquance dans la rue. Il permet également d'appliquer la notion de capital criminel (McCarthy et Hagan, 1995) non seulement au contexte de la rue, mais également à celui avant la vie dans la rue. En effet, bien que l'importance du capital criminel ait été montrée en tant que support à la délinquance des jeunes dans la rue, il est suggéré dans ce mémoire que le capital criminel est majoritairement acquis avant la rue, pour ensuite être transféré dans la rue elle-même.

Chapitre 1 : Recherches et théories pertinentes à la criminalité des jeunes de la rue

Le phénomène des jeunes de la rue intéresse depuis longtemps plusieurs individus ou instances, que ce soit les autorités gouvernementales en matière de santé publique, les corps policiers, ou encore de simples citoyens. On s'intéresse, entre autres, aux jeunes de la rue car ils « s'emparent » de quelques espaces du centre-ville-est achalandés, tels que le Carré Viger ou encore le parc Sanguinet. Cette appropriation est en majeure partie saisonnière, plusieurs jeunes de la rue se trouvant un hébergement précaire une fois la saison froide installée.

Selon Parazelli, (2000), une centaine de jeunes de la rue s'approprieraient de manière persistante des lieux comme la place Émilie-Gamelin ou la place Pasteur. Leur présence favoriserait un sentiment global d'insécurité urbaine (Parazelli, 2000), et engendrerait par le fait même des affrontements entre les policiers et les jeunes de la rue. Si la répression policière constitue une stratégie employée par la ville de Montréal afin d'évacuer ces jeunes demeurant illégalement dans certains parcs, d'autres initiatives ont été entreprises pour favoriser le dialogue entre jeunes de la rue et citoyens, telles que des tables de concertation où les jeunes de la rue ont la possibilité de faire entendre leur voix.

L'appellation « jeunes de la rue » à proprement parler est apparue au Québec et au Canada au début des années 1980, alors qu'une crise économique occasionnait beaucoup de dommages (Parazelli, 2000). Dès lors, il se développait chez certains jeunes des manifestations de décrochage social et de désarroi face à l'avenir (Parazelli, 2000). Après l'Année internationale des sans-abri, en 1987, l'expression « jeunes de la rue » a été graduellement employée, de façon nébuleuse, pour désigner des expressions de marginalisation juvéniles comme l'itinérance, la prostitution, la fugue, la mendicité et la vente de drogues sur la rue (Parazelli, 2000). Depuis, plusieurs chercheurs québécois se sont attardés à l'étude des jeunes de la rue, la première étude ayant été effectuée par Côté (1988). Des thèmes variés sont abordés dans plusieurs travaux, tels que le sens des pratiques urbaines des jeunes de la rue, leurs relations et leurs représentations interpersonnelles, leur identité, leurs stratégies de survie, ou encore les processus de sortie de rue (Denis, 2003; Poirier et al., 2001; Bellot, 2001; Parazelli, 2000, Hurtubise et al.,

2000; Côté, 1988; Lamontagne 1987). La santé publique s'est également intéressée aux phénomènes des jeunes de la rue, par le biais d'études épidémiologiques (Roy et al., 2002). Toutefois, l'étude plus spécifique de la criminalité chez les jeunes de la rue semble avoir été mise de côté. Quelques auteurs (Bellot, 2001; Parazelli, 2000; Côté, 1988) ont indirectement traité ce sujet dans leurs travaux de recherche. Côté (1988) explique que la fuite physique et psychologique du foyer familial ou du centre d'accueil constitue en elle-même une stratégie de survie, qui mène les jeunes de la rue à développer des activités clandestines, comme la prostitution ou la vente de drogues.

Bellot (2001) montre de son côté que l'expérience difficile de la rue ne conduit pas automatiquement à un engagement plus important dans des activités criminelles. Au contraire, des délits tels que le vol ou la vente de drogues seraient souvent commis après que les jeunes de la rue aient expérimenté d'autres stratégies, qui à un moment ou à l'autre, ne sont plus considérées assez satisfaisantes. Selon l'auteure, les jeunes de la rue s'engagent à un moment ou à un autre dans la pratique d'activités criminelles pour sortir du milieu de la rue ou se donner les moyens de vivre à fond cette expérience.

Parazelli (2000) brosse quant à lui un portrait général des jeunes de la rue de Montréal. Il affirme que ces jeunes développent inégalement des pratiques de débrouillardise diverses, comme le petit trafic, la prostitution, la toxicomanie, la mendicité, le squatting ou encore le squeegee. Parazelli (2000) mentionne également que la prudence est de mise lorsqu'il s'agit d'identifier les jeunes de la rue à la délinquance.

L'analyse des propos de ces auteurs indique en somme qu'ils interprètent la criminalité des jeunes de la rue comme une stratégie de survie, visant à se donner les moyens de contrer les difficultés du milieu. Néanmoins, aucun chercheur ne s'est penché sur l'étude spécifique de la criminalité des jeunes de la rue, afin d'approfondir le peu de connaissances déjà existantes en ce qui concerne cette population à Montréal.

Ainsi, à la lecture des quelques articles parus, plusieurs questionnements subsistent. Les motivations des jeunes de la rue à effectuer des délits demeurent ambiguës, bien qu'elles

apparaissent être liées à la survie ou encore au besoin d'argent. Par ailleurs, des interrogations demeurent quant à la délinquance des jeunes de la rue avant qu'ils ne séjournent dans la rue et en ce qui a trait aux transitions du crime entre les contextes avant la vie dans la rue et la rue elle-même. Ceci justifie l'intérêt d'observer les variations de la délinquance en fonction du contexte : celle-ci pourrait tout aussi bien diminuer, que s'intensifier ou encore s'arrêter complètement à l'arrivée des jeunes dans la rue. Par le fait même, l'objet de ce mémoire consiste à appréhender la participation des jeunes de la rue aux vols et à la vente de drogues dans la rue en fonction des expériences criminelles effectuées avant la vie dans la rue.

1. Contexte montréalais

La ville de Montréal possède certainement des particularités quant à son orientation prônée face aux jeunes de la rue, et ceci peut contribuer à caractériser la vie dans la rue de ces derniers. Afin de saisir de manière globale le phénomène des jeunes de la rue à Montréal et le contexte dans lequel ces jeunes gravitent, la prévalence, de même que les politiques adoptées à leur égard et les services qui leurs sont offerts, sont présentés dans cette section.

1.1 Prévalence du phénomène

Parazelli (2000) affirme qu'il est en général difficile d'accéder à des mesures statistiques fiables de la prévalence du phénomène des jeunes de la rue, puisque les définitions de ce concept varient selon l'optique du chercheur et l'objet de recherche. Actuellement, la vaste majorité des jeunes de la rue fréquentant le centre-ville de Montréal seraient âgés entre 13 et 25 ans et il y aurait autant de jeunes hommes que de jeunes femmes (Parazelli, 2000). La plus récente enquête de Santé Québec (1998) établit quant à elle que le tiers des 28 214 itinérants recensés à Montréal serait composé de personnes de moins de 30 ans, incluant des mineurs. D'autres chercheurs (Wallot, 1992; Ville de Montréal-MSSS, 1993) avancent qu'en 1991, le nombre de sans-abris âgés de moins de 30 ans se situait entre

5000 et 10 000 à Montréal. Fournier et Chevalier (1998) concluent de leur côté à la présence de 9372 personnes itinérantes de moins de 30 ans à Montréal, dont 1079 mineurs.

Selon Bellot (2001), le centre-ville de Montréal demeure un centre-ville où les parcs publics et les terrains vagues sont encore nombreux, même si l'accès à ces espaces est de plus en plus réglementé. Il est légitime de croire que ce facteur peut favoriser l'agglomération des jeunes de la rue au centre-ville de Montréal. Il est cependant difficile d'affirmer une telle chose en raison de l'imprécision des estimations des autres villes canadiennes. À Toronto par exemple, il y aurait plus de 5000 jeunes de moins de 24 ans vivant dans la rue selon la *Coalition of youth work professionals* alors qu'il y en aurait 12 000 selon le *Evergreen drop-in centre* (Brannigan et Caputo, 1993). Parazelli (2000) affirme, au sujet du centre-ville de Montréal :

Surtout depuis les années d'après-guerre, le centre-ville de Montréal et particulièrement la rue Sainte-Catherine ont constitué des lieux symboliques parmi les plus attractifs pour les jeunes Québécois qui, de génération en génération, y projettent des désirs d'aventure (sortir de son monde connu : de son quartier, de sa banlieue, de la vie), d'expérimentation sociale (exotisme cosmopolite, objets de consommation et pratiques sociales et marginales le jour et la nuit) et d'émancipation face à l'autorité parentale (l'anonymat du centre-ville permet aux jeunes de s'approprier des rôles sociaux différents de ceux attribués par les parents). Pour plusieurs générations d'adolescents et d'adolescentes, ces lieux ont joué un rôle important en tant qu'élément d'initiation favorisant le passage vers l'âge adulte : « Sortir au centre-ville! ». Les jeunes de la rue n'échappent pas à ce phénomène d'attraction, d'autant plus que certains secteurs associés à l'ancien Red-Light ainsi que d'autres lieux périphériques (carré Saint-Louis, Village gai, place Émilie-Gamelin) ont représenté historiquement sur le plan symbolique des lieux de transgression, d'abandon et de rejet qui s'associent à l'imaginaire de la vie de rue (Parazelli, 2000 : 28; tiré de Parazelli, 1999, 1998, 1995a).

1.2 Politiques adoptées par la ville de Montréal

La question des jeunes de la rue est devenue au cours des années 1990, au centre-ville de Montréal, un enjeu majeur concernant les politiques publiques sociales, de santé et de sécurité (Bellot, 2001; Parazelli, 2000; Roy, 1998b). Dans ce contexte, les pratiques d'intervention mises sur pied pendant les années 1990 ont eu pour visée la «normalisation» de la situation de vie des jeunes de la rue. Ces jeunes ont ainsi été désignés comme un groupe cible de l'intervention en santé publique, en intervention

psychosociale et également en sécurité publique (Roy, 1998b). Ces instances se sont données comme mandat de faciliter l'accès aux services médicaux et psychosociaux susceptibles de satisfaire les besoins des jeunes de la rue, en tentant de les sortir de la rue ou à tout le moins en prévenant les risques reliés à ce mode de vie (Roy, 1998b).

Pour Bellot (2001), le phénomène des jeunes de la rue a été considérablement dramatisé au cours de la dernière décennie, ce qui a conduit, entre autres, à des dialectiques d'interventions coercitives. C'est ainsi que certaines pratiques des jeunes de la rue, telles que le squeegee, ont été criminalisées, et que les jeunes eux-mêmes ont été de plus en plus « surveillés » par les autorités policières. Des auteurs (Parazelli, 1999; Mercier, Parazelli et Morin, 1999) rapportent à ce sujet que les efforts de socialisation des jeunes de la rue auraient été sapés ces dernières années par des mesures liées au contexte de revitalisation urbaine du centre-ville-est de Montréal, qui ont à leur tour amplifié le sentiment d'insécurité d'individus vivant dans le secteur. Dans ce contexte, les jeunes de la rue ont dû constamment circuler et ne pouvaient se regrouper dans les parcs comme ils le faisaient auparavant, puisque les autorités se retrouvaient pressées d'agir (Parazelli, 2000). Les modes de dispersion employés se sont traduits par des interventions policières, le réaménagement de terrains vacants et le changement de réglementation concernant certains parcs (Parazelli, 2000).

Paradoxalement aux mesures de répression employées, le centre-ville de Montréal compte un nombre considérable d'organismes communautaires desservant les jeunes de la rue (*Dans la Rue*, qui comprend un centre de jour et le *Bunker*; *En Marge 12-17*; *ROC*, *l'Anonyme*, *le Refuge des Jeunes*, *Passages*, pour ne nommer que ceux-ci). Ces derniers offrent une aide d'urgence aux jeunes de la rue, telle que l'hébergement, la nourriture ou les vêtements. D'autres proposent une aide à plus long terme par le biais de programmes de réinsertion (par exemple *La Réplique*) ou encore des cours scolaires de niveau secondaire. Un d'entre eux (*Dans la Rue*) a même ouvert une friperie il y a de cela deux ans, où plusieurs jeunes de la rue travaillent.

2- Criminalité des jeunes de la rue

Selon les travaux québécois, les jeunes de la rue de Montréal ne seraient pas des délinquants récurrents, mais choisiraient de voler, vendre des drogues ou encore se prostituer à certains moments de leur vie dans la rue, et ce à des fins de débrouillardise (Roy et al., 2002, Parazelli, 2000). Les prochaines lignes présentent la criminalité des jeunes de la rue au Canada et aux États-Unis, afin de constater ce qu'il en est de leur délinquance comparativement aux jeunes de la rue de Montréal.

2.1 Criminalité des jeunes de la rue au Canada et aux États-Unis

Les résultats d'études suggèrent globalement que les jeunes de la rue sont relativement délinquants, en comparaison aux autres adolescents. De façon générale, certaines recherches suggèrent que les jeunes de la rue participent activement à des bagarres de groupe ou encore des cambriolages (Kennedy et Baron, 1993; Baron, 1989a, 1989b; Janus et al., 1987). D'autres ont décrit une relation significative entre la criminalité et l'arrivée dans la rue pour plusieurs crimes, incluant ceux associés à la vie dans la rue, tel que le vol de nourriture (McCullagh et Greco, 1990; Gold et Reimer, 1974).

Plus spécifiquement, Brennan et al. (1984) ont trouvé que 33% des fugueurs de leur étude admettent avoir volé dans la rue (15% ont volé des objets de 50\$ ou plus), et 20% ont dit vendre des drogues. Palenski (1984) affirme que 40% des jeunes de la rue de son échantillon effectuent entre autres des vols mineurs ou de la vente de drogues. Kufledt et Nimmo (1987) ont quant à eux montré que les jeunes de la rue font souvent l'objet de sollicitations criminelles : 27% ont été approchés pour voler et 33% pour vendre des drogues. Withbeck et Hoyt (1999) montrent des résultats attestant des pratiques délinquantes des jeunes de la rue : ils sont impliqués dans le vol (23% gars, 12% filles), le cambriolage (25% gars, 6% filles) et la vente de drogues (48% gars, 19% filles). Parmi ceux ayant affirmé trafiquer des drogues, 85% l'ont fait plus d'une fois. Très peu de jeunes de la rue de l'échantillon se disent cependant engagés dans la prostitution, soit à

peine 2%. Ces pourcentages prennent toute leur signification lorsqu'ils sont comparés aux adolescents en général : les données de Le Blanc (2003) montrent que seulement 10% des adolescents commettent des actes délinquants de nature plus grave que de menus larcins, tels qu'un cambriolage. Par ailleurs, Hagan et McCarthy (1997) ont comparé un échantillon d'étudiants par rapport à un de jeunes de la rue : les étudiants obtiennent un score de 0,23 à une échelle de participation vols sérieux, alors que ce chiffre s'élève à 0,57 pour les jeunes de la rue. Ces chiffres révèlent que les jeunes de la rue participent davantage à des vols sérieux que les adolescents en général.

Quant aux facteurs pouvant contribuer à expliquer la délinquance des jeunes de la rue, des chercheurs affirment que certains d'entre eux seraient encouragés par leurs pairs dans une proportion assez importante à participer à des crimes lorsqu'ils sont dans la rue (Baron, 2002; Baron et Hartnagel, 1998; Whitbeck et Simons, 1990; Kufeldt et Nimmo, 1987). Plus précisément, Baron et Hartnagel (2002) montrent que les pairs criminels sont significativement reliés aux crimes de violence et aux crimes contre la propriété commis par les jeunes de la rue. Il est également intéressant de noter que les jeunes de la rue de l'étude de Wincup et al. (2003) rapportent dans une proportion non négligeable obtenir leur drogues de personnes qu'ils décrivent comme un ami.

Certains travaux mettent quant à eux l'accent sur des facteurs reliés à la vie avant la rue, et qui peuvent contribuer à expliquer la participation à certaines activités délinquantes dans la rue. Les tenants de la théorie du contrôle social (Hirschi, 1969) montrent par exemple que qu'une implication et un engagement limité à l'école et des conflits scolaires importants (Farnworth et Lieber, 1989) peuvent intervenir dans le développement futur concernant les expériences familiales et ainsi avoir un impact sur la délinquance pratiquée lors de la vie dans la rue. Au sujet de facteurs psychologiques, Baron (2003) a quant à lui identifié qu'un faible contrôle de soi influence les associations avec des semblables déviants ou encore l'adoption de valeurs déviantes.

D'autres études suggèrent que le crime est davantage présent parmi les jeunes de la rue qui ont une carrière dans la rue étirée dans le temps (Baron, 2003; Bellot, 2001; Brennan et al, 1984). Selon une certaine perspective, un temps plus long dans la rue signifierait que ces jeunes sont davantage insérés dans le milieu et auraient en conséquence plus d'opportunités de participer à des activités délinquantes, telles que le vol ou la vente de drogues.

Withbeck et Hoyt (1999) notent de leur côté que les stratégies de subsistance utilisées par les jeunes de la rue sont très souvent opportunistes, c'est-à-dire que ceux-ci commettent des délits car ils se retrouvent dans un contexte de survie. Pour se nourrir, 34% des garçons et 16% des filles de leur étude ont effectué des vols à l'étalage, ce qui est davantage que les jeunes de la rue desservis dans des organismes communautaires (25 % gars et 17% filles). L'adversité relative à la rue, définie par les conditions précaires dans lesquelles évoluent les jeunes de la rue, s'est avérée un facteur important de prédiction dans plusieurs autres études portant sur les jeunes de la rue (Baron, 2003; Baron et Hartnagel, 2002; Baron et Hartnagel, 1998; Kufeldt et Nimmo, 1987; Palenski, 1984). Une proportion considérable de jeunes de la rue, dont plusieurs passent beaucoup de temps à chercher un abri, évoluerait ainsi dans un milieu difficile, déterminé par la pauvreté, la faim et d'autres situations de privation (Baron et Hartnagel, 2002; Baron et Hartnagel, 1998; Kufeldt et Nimmo, 1987, Palenski, 1984). Les jeunes de la rue de l'étude de Baron et Hartnagel (1998) manquant d'argent ont rapporté des haut taux de vols, de voies de fait simples et graves, et de bagarres de groupe. L'insuffisance d'argent serait également liée à une violence utilitaire, où les vols deviennent un moyen de posséder de l'argent (Baron et Hartnagel, 1998).

2.2 Distinction d'une recherche particulière

Parmi les recherches portant sur les jeunes de la rue, une d'entre elles se distingue particulièrement par son corpus imposant d'articles diversifiés, souvent interreliés entre

eux, car des notions similaires reviennent en cours de route. Il s'agit d'une étude canadienne dont les retombées scientifiques perdurent depuis de nombreuses années. Les auteurs de cette étude ont effectué des sondages auprès de jeunes de la rue de deux grandes villes canadiennes, constituant ainsi un échantillon de jeunes de la rue de taille considérable.

Hagan et McCarthy s'intéressent d'abord aux jeunes de la rue durant l'automne 1986, car ils remarquent que les sondages portant sur la criminalité sont pour la majorité effectués avec des étudiants, groupe qui, étant trop peu délinquant, présente une insuffisance de variations significatives par rapport aux variables clés de l'étude du crime (Hagan et McCarthy, 1997). McCarthy (1990) fait ainsi des jeunes de la rue le sujet de sa thèse de doctorat. Il étudie plus précisément les vols, la vente de drogues et la prostitution effectués par les jeunes de la rue de Toronto. En 1990 également, Hagan et McCarthy reçoivent des fonds supplémentaires pour effectuer une seconde étude sur les jeunes de la rue, comprenant une seconde phase à Toronto et une nouvelle à Vancouver. À ce moment, McCarthy se charge du terrain à Vancouver. Les prochaines lignes présentent les résultats de leurs recherches.

De la thèse de McCarthy (1990), effectuée avec l'échantillon de Toronto seulement, émerge un constat principal : la théorie de l'association différentielle de Sutherland (1937) contribue davantage à expliquer la criminalité des jeunes de la rue, que les théories de contrôle social (Hirschi, 1969) et d'inégalité structurelle (*structural inequality*) (Colvin et Pauly, 1983). Dans cette optique, McCarthy (1990) reconnaît dans sa thèse l'importance du support des pairs déviants et de la transmission d'habiletés entre jeunes de la rue en tant qu'éléments contribuant à favoriser leur délinquance. Il montre aussi que les jeunes de la rue sont disproportionnellement impliqués dans le vol, la vente de drogues ainsi que la prostitution.

Les travaux subséquents réalisés avec l'échantillon de Toronto (McCarthy et Hagan, 1991, 1992, 1995) et de Toronto et Vancouver (Hagan et McCarthy, 1997) établissent l'importance de la rue en tant que milieu criminogène. C'est ainsi que les auteurs adhèrent à la perspective de Gibbons (1971), selon laquelle des facteurs situationnels (par exemple la vie dans la rue ou dans un milieu particulièrement pauvre tel qu'un ghetto) ont la possibilité d'avoir un impact indépendant des facteurs de fond sur le crime (comme l'histoire familiale ou le statut socioéconomique). Dans cette optique, les motivations aux fins de certains crimes existeraient dans des situations criminogènes au sein desquelles se retrouvent certaines personnes, et non pas dans l'histoire sociale ou psychologique d'un individu (Gibbons, 1971). Les jeunes de la rue participeraient ainsi à des vols, de la vente de drogues ou de la prostitution dans la rue, qu'ils aient été délinquants ou non lorsqu'ils habitaient le foyer familial.

McCarthy (1991) révèle ainsi, dans un premier temps, que les vols, la vente de drogues et la prostitution augmentent tous de manière significative à l'arrivée des jeunes dans la rue (McCarthy et Hagan, 1991), supportant la perspective de Gibbons (1971), selon laquelle cette augmentation serait attribuable à la rue.

L'étude suivante met l'accent sur des situations d'adversité propres à la rue, telles que la faim et la précarité en matière d'hébergement. Les résultats montrent que la faim engendre le vol de nourriture, et que les problèmes de faim et d'hébergement mènent aux vols sérieux (McCarthy et Hagan, 1992). Les résultats illustrent également que nonobstant le fait que les jeunes de la rue constituent une petite proportion des adolescents en général, ils sont impliqués dans une quantité disproportionnée de crimes. Ces jeunes rapportent d'ailleurs participer à diverses activités criminelles : 43,8% vendent de la marijuana ou du haschisch et 32,8% d'autres substances illégales; 41,5% ont volé des biens de plus de 50\$; 29,7% des biens de plus de 50\$; 53,3% ont volé à l'étalage des objets valant moins de 50\$; et 26,7% ont effectué des introductions par effraction. Il est important de noter que les catégories présentées ne sont pas mutuellement exclusives.

McCarthy et Hagan (1995) introduisent par la suite de nouveaux concepts, ceux d'enchâssement criminel et de capital criminel, qui contribuent à faciliter l'exécution de délits en fournissant les contacts et aptitudes utiles et nécessaires aux jeunes.

Ces concepts émergent de la réflexion de Hagan (1994), qui affirme que les jeunes provenant de classes défavorisées et vivant dans des conditions d'adversité ont moins de chances d'avoir le capital social nécessaire à leur insertion sociale. Selon sa perspective, les jeunes délinquants en général courraient un grand risque de devenir criminellement enchâssés dans des contextes qui les isolent des réseaux sociaux conventionnels (Hagan, 1994). Dans la rue, plus précisément, les relations avec les gens du milieu et l'insertion dans l'itinérance agiraient de façon à maintenir les jeunes dans la marginalité, puisqu'il y a de bonnes chances que les pairs de la rue qui participent à des vols ou de la vente de drogues intègrent les jeunes de la rue dans des milieux criminels (Hagan et McCarthy, 1998), d'où la notion d'enchâssement criminel.

Le processus d'insertion criminelle, ou d'enchâssement dans le cas qui nous occupe, découle de contacts avec des délinquants rencontrés dans la rue (Hagan et McCarthy, 1998). La structure sociale de la rue, dans la mesure où elle contribue à l'enchâssement criminel profiterait également aux jeunes de la rue déjà compétents dans le crime, car cette insertion procure une source de capital d'où le jeune peut tirer des informations (Hagan et McCarthy, 1997). Ce capital représente alors une forme de capital criminel, qui comprend des connaissances, des informations, des habiletés reliées au crime, ainsi que les croyances permettant de légitimer la délinquance. Les informations transmises par des gens du milieu permettent alors aux jeunes de la rue d'avoir accès aux connaissances et aux habiletés nécessaires pour que s'effectue un délit (Hagan et McCarthy, 1997). Selon Hagan et McCarthy (1998), il représenterait pour les jeunes de la rue une ressource utile à leur survie même dans la rue.

Les concepts d'enchâssement criminel et de capital criminel révèlent un aspect jusqu'ici méconnu quant aux jeunes de la rue. Ces concepts laissent en effet entendre que les jeunes de la rue ne sont pas indifférents et imperméables aux influences de leurs pairs du

milieu de la rue (Hagan et McCarthy, 1997). Au contraire, ils seraient plutôt sensibles aux habiletés des autres à transmettre des informations et des aptitudes essentielles à la commission de certains délits (Hagan et McCarthy, 1997). Un jeune de la rue rencontré par Bellot (2001) a mentionné à ce sujet se servir de ses contacts pour débiter dans la vente de drogues. Ces aspects, qui témoignent d'un certain apprentissage des jeunes de la rue, permettent de les considérer autrement que des individus désorganisés et non sophistiqués (Hagan et McCarthy, 1997). Warr (2002) affirme au sujet des pairs que leur influence reste prédominante à l'adolescence et au début de l'âge adulte. Les jeunes de la rue n'échapperaient pas à cette influence, comme le laissent entendre les propos de Hagan et McCarthy (1997).

Les premiers résultats de McCarthy et Hagan (1995) relatifs à ces concepts, mesurés avant la vie dans la rue et dans la rue elle-même, indiquent qu'effectivement l'enchaînement dans des réseaux criminels augmente l'exposition à des relations d'enseignement de trucs, et que le crime s'intensifie grâce à cette exposition.

Hagan et McCarthy (1997) ont ensuite apporté un élément nouveau : le vol, la vente de drogues et la prostitution seraient influencés par l'enchaînement criminel, mais seulement lorsque l'implication dans des réseaux se fait avant que le jeune de la rue n'ait séjourné dans la rue. Les relations entre le capital criminel et ces crimes seraient toutefois significatives lorsque associées à la rue (Hagan et McCarthy, 1997). Il est clair pour Hagan et McCarthy (1997) que sans enchaînement et capital criminel, les jeunes de la rue seraient moins capables de profiter des opportunités criminelles et par conséquent de devenir fortement impliqués dans des crimes reliés à la rue.

Tout au long de leurs travaux, McCarthy et Hagan (1991, 1992, 1995) affirment que les variations dans la participation criminelle des jeunes de la rue n'apparaissent pas être dues à l'effet direct de facteurs de fond, tels que l'état psychologique des jeunes de la rue ou encore les situations vécues avant la vie dans la rue, réitérant leur croyance en regard de l'impact criminogène de la rue. Pourtant, leurs trouvailles quant à l'influence de

l'enchâssement criminel concernant les délits commis avant la rue remettent en question cette assertion. Demeurant cohérents par rapport à leurs propos, ils affirment ultérieurement que l'enchâssement criminel et l'acquisition subséquente de capital criminel jouent chez les jeunes de la rue un rôle important, mais indépendant des expériences vécues avant la rue (Hagan et McCarthy, 1998).

L'aspect criminogène de la rue a pourtant été remis en question à quelques reprises, par des études dont les résultats divergent, certains auteurs postulant que les expériences reliées à la vie dans la rue encouragent des violations de la loi, d'autres suggérant que la délinquance et la criminalité conduisent à la vie dans la rue. C'est ainsi que Palenski (1984) a conclu dans son étude que la vie dans la rue mène à une intensification du crime, car les activités délictueuses ne seraient pas des stratégies de survie apportant un soutien, mais bien des options en elles-mêmes.

Gold et Reimer (1974) affirment au contraire que le seul geste de quitter le domicile familial est rarement accompagné de comportements délinquants, mais que la grande majorité des adolescents qui quittent le foyer familial sont davantage délinquants que la plupart des adolescents de leur étude. Les résultats, plus nuancés, de Brennan et al. (1984) suggèrent que les jeunes de la rue ayant quitté leur domicile familial sont significativement plus délinquants lorsqu'ils vivent encore dans leur foyer, comparativement aux jeunes de la rue étant demeurés dans leur famille. Les adolescents ayant quitté le domicile familial seraient ainsi caractérisés par une certaine délinquance avant et après leur départ (Brennan et al, 1984).

D'autres études n'ont pas trouvé de relation significative entre la vie dans la rue et la criminalité (Goldmeier et Dean, 1972; Shellow et al., 1972). Leurs résultats indiquent que les jeunes de la rue ayant quitté le domicile familial ne sont pas plus délinquants que ceux qui y sont demeurés, que ce soit avant ou après être partis. Une exception subsiste toutefois : les adolescents ayant quitté la maison plus d'une fois ont davantage de contacts avec la police et ont été placés dans des foyers plus souvent. Shellow et al. (1972)

affirment donc que la relation entre la vie dans la rue et la criminalité est conditionnelle au nombre de départs des adolescents du foyer familial.

Globalement, ces questionnements se résument à un élément essentiel : la pertinence de considérer les expériences criminelles avant la vie dans la rue en tant que prédicteurs de la délinquance dans la rue. McCarthy et Hagan (1995, 1992, 1991) et Hagan et McCarthy (1998, 1997) ne se sont pas prononcés clairement sur cet aspect, mentionnant vaguement à quelques reprises que les expériences vécues avant la rue ont un lien avec l'enchâssement criminel et le capital criminel, qui facilitent la participation au crime. De plus, malgré qu'ils signalent la pertinence d'examiner les facteurs de fond, ils soulignent que les contextes avant la vie dans la rue et la rue elle-même sont indépendants l'un de l'autre. Enfin, ils affirment que l'enchâssement dans des réseaux criminels et l'acquisition subséquente de capital criminel constituent des aspects importants au commencement de certaines activités délictueuses dans la rue (Hagan et McCarthy, 1997), et non à la continuation de celles-ci de « l'avant-rue » à la rue elle-même.

2.3 Études québécoises

Les auteurs québécois sont en général consensuels quant à l'aspect peu criminogène de la rue. Les données de Bellot (2001), provenant d'observations terrain et d'entrevues, révèlent par exemple que l'expérience de la vie dans la rue n'implique pas nécessairement un engagement plus important dans des activités criminelles de la part des jeunes de la rue. Après avoir interviewé des jeunes de la rue de Montréal et défini leurs trajectoires, Bellot (2001) en vient à la conclusion que l'implication dans le milieu criminel n'est pas la première stratégie de survie adoptée par les jeunes vivant dans la rue. Les engagements dans le milieu criminel sont les trajectoires de rue les moins courantes rencontrées par Bellot (2001), qui porte un regard global et qualitatif sur les trajectoires de vie des jeunes de la rue.

Ainsi, si les jeunes de la rue sont davantage contrôlés par des protagonistes du système judiciaire et peuvent en conséquence être définis comme délinquants, il n'en demeure pas moins que le vol et la vente de drogues ne seront pas à priori, selon Bellot (2001), des stratégies choisies par les jeunes de la rue de Montréal. Une exception subsiste cependant, chez les jeunes de la rue ayant connu une certaine chronicité de la rue. L'implication dans le milieu criminel serait encouragée, selon Bellot (2001), par la dépendance à l'égard de drogues ou par un désir de réussite sociale. Elle affirme à propos de certains jeunes :

Réalisant la présence du milieu criminel dans la rue, les jeunes vont se servir de leurs contacts pour s'engager dans différentes pratiques qualifiées de criminelles. Le plus souvent, ils commenceront par faire des commissions pour les vendeurs de drogues, avant de devenir eux-mêmes vendeurs, avec une progression dans les heures de vente et les lieux de vente, accumulant de plus en plus de profits, pour finalement devenir un boss de la place qui s'occupe des vendeurs (Bellot, 2001 : 247).

Bellot (2001) affirme que cette description d'une réussite est racontée par un jeune de la rue et que dans la réalité, la progression est souvent interrompue par périodes de consommation, un endettement important ou encore par la répression policière. Ces propos montrent qu'une minorité de jeunes de la rue ne limiteraient pas leurs agissements délinquants à de simples stratégies de survie, mais s'investiraient dans la vente de drogues en espérant gravir les échelons et réussir dans ce milieu.

Parazelli (2002) rapporte quant à lui que les jeunes de la rue développent des activités de débrouillardise irrégulières, telles que le petit trafic, la prostitution, la toxicomanie, la quête ou encore le squeegee. Il affirme également qu'il est nécessaire de faire preuve de prudence quant à l'étiquetage des jeunes de la rue en tant que délinquants. Réitérant l'importance de qualifier la délinquance de stratégie de survie (Côté, 1988) en raison des conditions adverses dans lesquelles évoluent les jeunes de la rue, Parazelli (2000) affirme que leurs pratiques sociales ne seraient pas comparables à la délinquance criminelle des gangs de rue. Ainsi, la socialité et la solidarité des jeunes de la rue, qui visent à calquer les liens d'une famille fictive, à l'image des familles de rue de McCarthy et Hagan (1998), ne seraient pas comparables à des organisations hiérarchiques à proprement

parler. Parazelli affirme enfin, contrairement à Hagan et McCarthy (1997), que les relations sociales entre pairs de la rue seraient de nature éphémère.

2.4 Motivations

L'examen des travaux portant sur la criminalité des jeunes de la rue a permis de cerner trois principales motivations, dont deux sont extérieures à ces jeunes et liées à leur environnement, et qui contribuent à expliquer les raisons de l'engagement des jeunes de la rue dans des activités délictueuses.

2.4.1 Adversité

Selon une perspective, les jeunes de la rue seraient principalement motivés à effectuer des délits non en raison de facteurs de fond reliés aux expériences vécues avant la vie dans la rue, mais plutôt en raison des conditions adverses dans lesquelles ils évoluent. Hagan et McCarthy (1997) caractérisent l'adversité reliée à la rue, en la déclarant situationnelle, ce qui la distingue de la version de la théorie des tensions proposée par Agnew (1992). Hagan et McCarthy (1997) considèrent cependant que la théorie des tensions d'Agnew (1992) est adaptable et devrait tendre en conséquence à inclure les facteurs de premier plan reliés à la rue.

Pour certains auteurs (Bellot, 2001; Parazelli, 2000), l'adversité de la rue ne contraint pas les jeunes de la rue à s'investir automatiquement dans la délinquance, puisque certains d'entre eux seulement développeraient des pratiques de petite délinquance. Bellot (2001) affirme toutefois que certains jeunes de la rue s'investissant davantage désirent une certaine réussite sociale. McCarthy et Hagan (1992, 1991) et Hagan et McCarthy (1997), ainsi que d'autres auteurs (Baron et Hartnagel, 2002; Baron et Hartnagel, 1998; Kufeldt et Nimmo, 1987) considèrent quant à eux que l'adversité favorise directement une participation disproportionnée aux vols et à la vente de drogues dans la rue.

2.4.2 Opportunités

Les opportunités criminelles se définissent par les caractéristiques situationnelles nécessaires à la production d'un crime. Les tenants de cette conceptualisation définissent celles-ci comme la rencontre d'un délinquant motivé avec une victime potentielle dans un contexte non supervisé par un agent de contrôle social (Cornish et Clarke, 1986; Cohen et Felson, 1979; Hindelang et al., 1978). Hagan et McCarthy (1997) ajoutent que la définition d'une situation convenable par un délinquant potentiel, aux fins de commettre un acte délinquant, est également un déterminant important. Les jeunes de la rue, par exemple, seraient encouragés par les circonstances adverses dans lesquelles ils vivent à interpréter certaines situations comme des opportunités criminelles (Hagan et McCarthy, 1997). Ils ajoutent que l'enclassement criminel et le capital criminel contribuent à ce que les jeunes de la rue puissent profiter pleinement des opportunités qui se présentent à eux.

2.4.3 Défiance

De manière plus symbolique, Duprez et Kokoreff (2000) affirment que certains jeunes français, qui expérimentent des conditions d'adversité, participent à l'économie de la drogue, car elle leur permet d'offrir une résistance aux détenteurs de pouvoir et de richesse, comme les policiers. La participation à la vente de drogues se révèle également un moyen pour ces jeunes de sortir de leur situation de vie misérable et de refléter l'image d'une certaine réussite sociale, à l'image de certains jeunes de la rue rencontrés par Bellot (2001).

Conclusion

En somme, les études portant sur les jeunes de la rue révèlent peu de consensus quant à l'impact que possède la rue sur leur délinquance.

Les sondages effectués auprès des jeunes de la rue au Canada et aux États-Unis révèlent que certains jeunes de la rue augmentent significativement leur délinquance à leur arrivée

dans la rue; que d'autres étaient délinquants avant leur arrivée dans la rue; enfin d'autres études n'ont pas trouvé de liens entre la rue et la délinquance. Les études ayant trouvé un lien entre l'accroissement de la délinquance et l'arrivée dans la rue s'accordent généralement pour affirmer que les conditions adverses expérimentées par les jeunes de la rue contribuent à favoriser leur participation à des activités délinquantes.

Les études québécoises, de leur côté, ont étudié les jeunes de la rue par le biais d'observations terrain et d'entrevues. Elles constatent que la rue ne possède pas réellement d'impact criminogène, puisque la majorité des jeunes utiliserait la délinquance à des fins de survie seulement, en raison de l'adversité dans laquelle ils se trouvent. Elles qualifient ces pratiques de petite délinquance.

McCarthy et Hagan (1992, 1991) reconnaissent quant à eux l'impact criminogène de la rue, puisque les jeunes de la rue de leur échantillon intensifient significativement leurs délits (vol, trafic de drogues et prostitution) à l'arrivée dans la rue, en raison des conditions adverses expérimentées et des opportunités qui se présentent à eux. Pour eux, les facteurs situationnels de la rue sont indépendants des facteurs prédisposants que les jeunes de la rue seraient susceptibles d'avoir acquis par le biais d'expériences négatives avant la vie dans la rue. Plus tard, McCarthy et Hagan (1995) introduisent les concepts d'enchâssement criminel et de capital criminel, qui par l'insertion des jeunes de la rue dans le milieu et l'acquisition subséquente de contacts, facilitent l'implication de ces jeunes dans la délinquance. Selon leurs écrits, ces mécanismes feraient leur apparition dans la rue, et bien que certaines analyses montrent des résultats significatifs concernant l'enchâssement dans des réseaux déviants avant la vie dans la rue, ils demeurent ambigus quant aux contributions que les expériences délinquantes antérieures à la vie dans la rue pourraient fournir pour expliquer la délinquance effectuée dans la rue.

Ainsi, à l'heure actuelle, on ne connaît pas réellement l'impact de l'enchâssement criminel et du capital criminel développés avant le séjour dans la rue sur les vols et la vente de drogues des jeunes effectués dans la rue. Pourtant, certaines études (Brennan et al., 1984) nuancent les propos de McCarthy et Hagan (1991) quant à l'impact

criminogène de la rue, montrent l'existence d'une délinquance considérable avant la rue et dans la rue elle-même, ce qui laisse présager qu'il pourrait s'effectuer un transfert de capital criminel de « l'avant-rue » à la rue elle-même. L'objet de ce mémoire consiste ainsi à étudier l'impact des expériences criminelles effectuées avant la vie dans la rue sur la participation des jeunes de la rue aux vols et à la vente de drogues dans la rue.

À cette étape du mémoire, il est possible de formuler trois hypothèses concernant la délinquance des jeunes de la rue à Montréal, hypothèses qui découlent de questionnements relatifs à l'évolution des travaux de Hagan et McCarthy (1997). C'est ainsi que l'on peut proposer que :

1. Les expériences criminelles avant la vie dans la rue (vols et vente de drogues) ne sont pas reliées à celles de la rue.
2. Les expériences criminelles avant la vie dans la rue (vols et vente de drogues) sont reliées à celles de la rue en fonction d'un délit particulier.
3. Les expériences criminelles avant la vie dans la rue (vols et vente de drogues) ont un impact généralisé sur la participation aux vols et à la vente de drogues dans la rue.

Chapitre 2 : Déroulement du terrain et méthodologie

2.1 Méthode de collecte de données

Dans le cadre de la présente recherche, qui s'avère une réplique de l'étude de Hagan et McCarthy (1997), un sondage a été effectué auprès de 173 jeunes de la rue de Montréal. Malgré leur situation précaire, les jeunes de la rue fourniraient des réponses valides et fiables lorsqu'ils participent à des sondages (Hagan et McCarthy, 1997; Calsyn et al., 1993).

Les objectifs de cette recherche consistent, dans un premier temps, à présenter un portrait de la participation aux vols et à la vente de drogue d'un échantillon de jeunes de la rue de Montréal, avant leur vie dans la rue et au moment où ils séjournent dans la rue. En vertu des études consultées (voir entre autres Hagan et McCarthy, 1997), il est attendu que la participation aux vols et à la vente de drogues des jeunes de la rue augmente à l'arrivée dans la rue. Cette étude vise dans un second temps à déterminer l'impact des expériences délinquantes avant la vie dans la rue sur la participation aux vols et à la vente de drogue dans la rue, par le biais des concepts d'enclassement criminel et de capital criminel. En regard des questionnements soulevés dans le chapitre précédent, on s'attend à ce que les divers types de vols et de trafic étudiés commis lors de la vie avant la rue contribuent à prédire ces mêmes délits effectués par les jeunes dans la rue.

L'outil de collecte de données utilisé afin de réaliser le sondage est le questionnaire employé par McCarthy (1990). Ce questionnaire, dont la version originale est de langue anglaise, a été traduit en langue française². La version anglophone a été validée par McCarthy (1990). La version francophone s'en trouve par le fait même validée, puisqu'elle est similaire à la version anglophone. Le questionnaire comprend une majorité de questions fermées, qui mesurent les attitudes et l'implication criminelle. Celles ouvertes, beaucoup moins nombreuses, ont été utiles pour obtenir des renseignements plus complexes sur les comportements non incriminants (McCarthy, 1990). Le questionnaire original contient près de 250 questions, et il est divisé en deux sections. La

² Voir en annexe.

première partie traite principalement des caractéristiques des parents des jeunes de la rue et des relations qu'ils entretiennent avec ceux-ci, ainsi que des délits ayant déjà été perpétrés par ces jeunes, qui sont alors questionnés sur les crimes commis avant la vie dans la rue et lors de la vie dans la rue. La deuxième partie permet quant à elle d'aborder les thèmes des amis avant la rue et dans la rue, des activités effectués par les jeunes de la rue avec ceux-ci et des offres d'assistance reçues. Finalement, des échelles renseignent sur la perception des jeunes de la rue par rapport à leurs parents, l'école et leurs amis.

La traduction des questions s'est effectuée dans l'optique d'un niveau d'éducation secondaire. Ainsi, à l'image de McCarthy (1990), les questions ont été formulées de façon à être courtes. De plus, elles ont été construites pour qu'une personne de niveau scolaire secondaire puisse les lire sans difficulté. Par ailleurs, la longueur du questionnaire a été un élément fort questionné. Il a été conçu pour être complété dans une période d'une heure environ, et il était à craindre que les jeunes de la rue ne se fatiguent et ne daignent compléter le sondage.

2.2 Contexte

Les jeunes de la rue ayant complété le sondage ont été rencontrés dans le centre-ville de Montréal, car ils sont principalement concentrés à cet endroit. Dans le cadre de cette recherche, le centre-ville³ est défini par le quadrilatère suivant : Rachel et Viger; Papineau et St-Laurent⁴. Cette section de la ville de Montréal a, entre autres, été employée par Bellot (2001) qui a suivi des jeunes de la rue pendant près de trois ans. Parazelli (2000) affirme que les jeunes de la rue occupent de façon constante, depuis une quinzaine d'années, certains secteurs de la partie est du centre-ville entre les rues Papineau et Saint-Laurent, à la hauteur de Sainte-Catherine. De plus, certains lieux, ayant été des espaces de socialisation, seraient considérés par les jeunes de la rue comme très attractifs : les Fougones Électriques, les Blocs et le carré St-Louis. Selon Parazelli (2000), les jeunes de

³ Aussi dénominalisé centre-ville-est dans certaines études.

⁴ Il est surligné dans la figure 1. Le parc Sanguinet est quant à lui identifié par une croix, juste au-dessus de l'inscription « Montréal ».

la rue auraient toutefois été exclus de ces lieux depuis 1995, et ils se retrouveraient maintenant à la place Émilie-Gamelin, à la place Pasteur ou à l'X⁵. Tous ces endroits se retrouvent près des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, incluses dans le quadrilatère de cette recherche. Les carrés Berri et Viger se situent également dans cette aire géographique.

2.3 Échantillonnage

Comme il l'a été mentionné dans le chapitre précédent, la taille de la population des jeunes de la rue demeure relativement imprécise et ne semble pas spécifiée en ce qui a trait aux variations annuelles ou saisonnières. Étant donné la rigueur de l'hiver québécois, il est légitime de croire que les jeunes de la rue sont beaucoup moins nombreux pendant cette saison. Pour cette raison et pour rejoindre le plus grand nombre de jeunes de la rue possibles, le terrain a débuté au mois d'août et s'est terminé au mois d'octobre (trois jeunes de la rue ont participé au mois d'août, 81 en septembre et 90 en octobre). Les mois de mai à juillet ont été mis de côté et ont plutôt été consacrés à la préparation du questionnaire, en raison du grand nombre de « crevettes »⁶ qui débarquent à Montréal à ce moment de l'année. Elles n'étaient pas désirées dans l'échantillon, le désir étant de rejoindre des jeunes de la rue davantage ancrés dans le milieu.

À l'instar du *Projet de recherche sur les fugeurs et les jeunes de la rue d'Ottawa* (1994), un échantillon de commodité a été utilisé, par le biais de la technique d'échantillonnage surnommée boule de neige. La méthode dite au hasard n'a pas été réalisable en raison de l'absence de listes exhaustives des jeunes de la rue se trouvant en liberté dans la rue et de l'imprécision des chiffres concernant la population étudiée. L'échantillonnage de commodité se caractérise par le fait que des travailleurs du milieu de la rue contribuent à la sélection de certains jeunes, de même que des jeunes de la rue eux-mêmes en effectuant

⁵ Coopérative de jeunes d'appartenance à la sous-culture punk

⁶ Le terme « crevette » est employé par d'autres jeunes de la rue pour désigner « les jeunes qui débarquent la fin de semaine ou au début de l'été pour vivre la rue » (Bellot, 2001 : 225).

l'effort effectué pour rejoindre davantage de filles. Ces chiffres sont toutefois représentatifs d'autres échantillons de jeunes de la rue.

2.4 Terrain

Dans cette section, le déroulement du terrain, qui s'est effectué du mois d'août au mois d'octobre, est explicité, ainsi que les stratégies de prise de contact avec les jeunes de la rue. La façon dont a été administré le questionnaire est également illustrée. Finalement sont exposées les réactions des jeunes de la rue face à cette recherche.

2.4.1 Accès à la population

Il est généralement admis que les jeunes de la rue constituent une population difficile à rejoindre, entre autres parce qu'ils ne possèdent pas d'adresse fixe et qu'ils se déplacent constamment. Un an avant de débiter le terrain, j'ai eu la chance de travailler sur une recherche évaluant un projet d'intervention au centre-ville de Montréal : *Le projet d'intervention par les pairs*. Les jeunes travaillant dans ce projet sont d'ex-jeunes de la rue, formés pour intervenir auprès de leurs semblables dans six organismes communautaires du centre-ville. Dans le cadre de cette recherche, j'ai dû rencontrer des jeunes de la rue afin de faire des entrevues avec eux et j'ai eu des contacts avec un nombre considérable d'intervenants pendant un an. Ainsi, au moment de débiter mon terrain pour ce mémoire, j'étais déjà quelque peu connue dans les rues du centre-ville. En conséquence, j'avais déjà des liens avec certains jeunes de la rue prêts à participer à la recherche et avec des intervenants sensibles à mon projet. De cette façon, les difficultés concernant l'accessibilité à ces jeunes ont pu être surmontées.

2.4.2 Déroulement des prises de contact

Selon McCarthy (1990), les méthodes standard sont inappropriées pour étudier les individus vivant dans la rue ou de manière précaire. Il est donc nécessaire de mettre sur

piéd une stratégie de recherche dans laquelle le chercheur peut se retrouver dans diverses situations où les jeunes de la rue sont habitués à se rassembler. Pour ma part, j'ai choisi deux stratégies, soit l'exploration des endroits reconnus pour être populaires auprès des jeunes de la rue et la visite d'un organisme communautaire connu de ceux-ci, soit le centre de jour de la ressource *Dans la Rue*⁷.

Dans la rue

Le terrain a débuté, tranquillement, dans la semaine du 15 août. Au départ, les questionnaires étaient complétés par moi-même, en tête-à-tête avec le jeune de la rue. Pour trouver des candidats, je me suis promenée au centre-ville, afin de repérer les endroits où se trouvaient des jeunes de la rue, selon l'image que je me faisais d'eux, soit par leur tenue ou par le fait qu'ils quêtaient. Les lieux ayant été explorés (carré Saint-Louis, coins St-Denis et Cherrier; carré Berri, coins Berri et Sainte-Catherine; parc Sanguinet, coins Sanguinet et Sainte-Catherine et carré Viger, coins Viger et Saint-Denis) sont tous situés près l'un de l'autre, à une quinzaine de minutes de marche au maximum. La stratégie la plus utilisée a été la suivante : je m'approchais d'un jeune de la rue en train de quêter et je lui disais que je n'avais pas de monnaie, mais que je cherchais des jeunes de la rue pour compléter un questionnaire et que j'offrais une rémunération de 10 \$. Je m'installais alors dans un espace vert du centre-ville, ou bien à des comptoirs de nourriture pour apporter, après avoir demandé au jeune s'il habitait bien dans la rue ou s'il y vivait de façon précaire.

Par cette façon, le tête-à-tête, j'ai recruté quelques jeunes de la rue (six), mais le nombre de questionnaires complétés n'augmentait pas assez rapidement. Au début du mois de septembre, alors que je venais tout juste de terminer un questionnaire en tête-à-tête au carré Berri, quelques jeunes de la rue sont venus me voir car ils désiraient eux aussi participer à la recherche. J'ai alors décidé d'entreprendre une nouvelle technique, soit de

⁷ Cet organisme, fort populaire auprès des jeunes de la rue, a pignon sur rue à Montréal depuis 1988. Il offre des services d'urgence et divers programmes de réinsertion à plus long terme. Il comprend un centre de jour, une roulotte, ainsi qu'un hébergement d'urgence (le *Bunker*).

distribuer les questionnaires aux jeunes de la rue, afin qu'ils le complètent eux-mêmes⁸. Pendant ce temps, d'autres jeunes de la rue ont manifesté leur désir de participer à la recherche; je n'avais cependant plus de copies du questionnaire avec moi. Je leur ai donc donné rendez-vous au parc Sanguinet (identifié par la croix sur la figure 1) le lendemain, qui était alors un endroit très fréquenté par les jeunes. Les intéressés se sont présentés comme convenu le lendemain, et d'autres sont ensuite venus s'ajouter, car le bouche à oreille avait fait son chemin. Les jeunes de la rue avaient su, par leurs pairs, que je faisais une recherche et ils venaient directement me voir pour participer. Ainsi, au fil des jours, le nombre de questionnaires complétés a augmenté progressivement, passant de 13 la première semaine où je me trouvais au parc Sanguinet, à 23 la semaine suivante. À ce moment, une autre intervieweuse, Anne-Marie Labalette, a débuté sa présence sur le terrain, afin que l'on puisse rejoindre davantage de jeunes. En tout, 108 jeunes de la rue ont été rejoints dans la rue.

Pour compléter le questionnaire, les jeunes de la rue s'installaient dans le parc. Nous nous sommes toujours rendues au parc à des moments semblables dans la journée, c'est-à-dire le jeudi et/ou le vendredi, entre dix heures et midi. Au départ, nous avons cru qu'il serait nécessaire de faire du terrain le soir en raison du rythme de vie des jeunes de la rue, mais les jeunes eux-mêmes ont dit qu'il était préférable de recruter des candidats en fin de matinée parce qu'ils sont à ce moment « plus aptes » à compléter les questions.

Nous avons été étonnées du nombre relativement élevé de jeunes de la rue anglophones. Nous avons toutefois distribué un nombre plus important de questionnaires francophones (108) qu'anglophones (65). Les jeunes de la rue anglophones proviennent surtout d'autres provinces canadiennes, comme l'Ontario, la Nouvelle-Écosse ou encore le Nouveau-Brunswick. Parmi les jeunes de la rue francophones natifs du Québec, un nombre considérable est bilingue, car ils ont dit ne pas avoir de problèmes à faire un questionnaire en français ou en anglais.

⁸ Je suis consciente que cette méthode a pu avoir un impact sur la validité des données. Il aurait cependant été difficile de terminer le terrain dans les temps requis en effectuant seulement du tête-à-tête. Une attention toute spéciale a ainsi été accordée aux quelques jeunes ayant eu des problèmes de compréhension et à ceux semblant en éprouver. Il leur a alors été proposé de faire le questionnaire en tête-à-tête en entier, ou seulement les questions jugées les plus problématiques.

Dans un organisme communautaire

Entre temps, nous avons contacté le coordonnateur d'un organisme communautaire populaire auprès des jeunes de la rue : le centre de jour de l'organisme *Dans la Rue (Pop's)*. Il a accepté que nous allions sur les lieux, afin de recruter des jeunes de la rue. Nous y sommes allées pour la première fois à la mi-octobre, en après-midi. Arrivée chez Pop's, nous hésitions par rapport à la manière de procéder. Une intervenante a alors demandé à un jeune s'il était intéressé; le mot s'est passé rapidement et un nombre important de jeunes de la rue (49) ont complété le questionnaire pendant cette journée, car ils se sont parlés entre eux et cela a créé une affluence inhabituelle dans l'organisme. Nous sommes finalement retournés une autre fois dans la ressource, avec l'accord des intervenants. Nous avons alors rejoint 17 jeunes de la rue. Un total de 65 jeunes de la rue ont ainsi complété le questionnaire au centre de jour.

2.4.3 Administration du questionnaire

Dans le cadre des deux stratégies adoptées, soit le remplissage du questionnaire par nous-mêmes et par les jeunes de la rue, nous avons donné des explications concernant les modalités de participation, qui comprennent le droit de refuser de répondre à des questions et d'arrêter la participation à la recherche en tout temps. Nous avons également mis l'accent sur la confidentialité. Pour ce faire, nous avons mentionné aux jeunes de la rue que nous n'avions pas besoin de leur nom, mais seulement d'initiales ou de gribouillages, autant sur le formulaire de consentement que sur le reçu attestant le paiement (10\$). Nous étions également disponibles à faire la lecture aux jeunes de la rue ne désirant pas compléter le questionnaire en solitaire.

Peu de jeunes de la rue (une vingtaine) ont manifesté le désir de compléter les questions avec notre aide. Toutefois, certains ne semblaient pas motivés à l'idée de remplir le questionnaire et notre proposition de le faire avec eux a été un élément motivateur, car ils acceptaient de participer à ce moment. Par ailleurs, les questionnements ont été somme

toute assez fréquents; les jeunes de la rue ne semblaient pas intimidés de manifester leur incompréhension par rapport à certaines questions. Enfin, la majorité des jeunes de la rue ont pris entre une heure et une heure et demie pour terminer les questions, quelques-uns ont pris deux heures.

Lorsque le jeune avait terminé, mais que nous avions des soupçons à propos de la portion complétée, nous feuilletions le questionnaire afin de constater ce qui avait été rempli. La plupart du temps, les questions étaient complétées adéquatement. S'il y avait des données manquantes, le jeune affirmait ne pas vouloir répondre, ne pas se rappeler des trucs demandés ou encore ne pas bien comprendre la question. Dans ce dernier cas, nous avons lu la question avec le jeune et l'avons complété avec lui, ou bien nous lui avons fourni des explications et il complétait à ce moment les espaces blancs lui-même.

Pour publiciser la recherche, nous avons souvent sollicité les jeunes de la rue afin qu'ils trouvent des candidats parmi leurs amis. Parfois, certains jeunes de la rue, motivés, recrutaient tout simplement pour nous. J'ai également mentionné aux pairs, les ex-jeunes de la rue intervenant auprès de leurs semblables, que j'avais commencé mon terrain et qu'ils pouvaient me référer des jeunes de la rue.

2.4.4 Rémunération

La rémunération de 10 \$ en argent comptant était remise au jeune lorsqu'il avait terminé de répondre aux questions. Cet argent a pu être donné grâce à une subvention octroyée par le petit CRSH (été 2003). Certains jeunes de la rue ont mentionné qu'ils auraient mérité plus d'argent étant donné la longueur du questionnaire. Pourtant, certains d'entre eux revenaient nous voir la semaine suivante pour nous demander de participer à nouveau, ce que nous avons refusé bien sûr. Afin d'éviter la présence de doublons dans l'échantillon, nous avons porté une attention particulière aux jeunes de la rue complétant le questionnaire tout au long du terrain.

Il est clair que l'aspect monétaire a influencé plusieurs jeunes de la rue à participer à la recherche. McCarthy (1990) affirme qu'il est important de rémunérer les jeunes de la rue pour les raisons suivantes : l'intérêt du répondant à compléter le questionnaire est augmenté, on donne un sens sérieux à l'étude et cette forme de paiement récompense l'effort fourni par le jeune à remplir un questionnaire. De mon côté, je tenais à payer les jeunes de la rue, car les autres recherches portant sur les jeunes de la rue à Montréal offrent une rémunération en argent. Dans cette optique, une étude non rémunérée aurait certainement beaucoup moins intéressé les jeunes de la rue. Je crois également que j'ai rejoint la population visée plus rapidement grâce à cet aspect.

2.4.5 Réactions des jeunes de la rue en général

Pendant toute la durée du terrain, les jeunes de la rue n'ont pas semblé méfiants par rapport à notre statut de chercheurs. À quelques reprises, j'ai mentionné mon champ d'études et cela n'a pas semblé susciter de craintes. J'ai toutefois cru bon de mentionner que je n'avais pas de liens avec la police⁹.

Nous avons par ailleurs entendu beaucoup de jeunes de la rue préférer des phrases négatives en ce qui a trait à la prostitution et aux jeunes de la rue la pratiquant. Cette activité semble très mal perçue par les jeunes de la rue. Les questionnaires que nous avons faits en tête-à-tête en témoignent : lorsque nous posions des questions relatives à la prostitution, les jeunes de la rue répondaient d'une manière intransigeante et semblaient trouver la question tout simplement inappropriée. Dans ce contexte, il est fort probable que les résultats obtenus ultérieurement concernant la prostitution sous-estiment sérieusement la réalité. Des études portant sur les jeunes de la rue laissent croire que la prostitution est pratiquée au même titre que d'autres activités illégales comme le vol (Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy et Hagan, 1992, 1991).

⁹ Pendant la durée du terrain, les jeunes ont fait l'objet d'une répression intense de la part des policiers. Il est arrivé qu'aucun jeune ne soit dans le parc Sanguinet lorsque nous débarquions en matinée, car les policiers avaient «nettoyé» l'endroit la veille.

Le succès de cette recherche est entre autres reflété par le taux de réponse des jeunes de la rue. Sur les 181 jeunes de la rue rejoints, seulement huit ont refusé de participer à la recherche (taux d'acceptation de 95,6%). À titre comparatif, McCarthy (1990) a obtenu un taux d'acceptation de 88% dans sa thèse de doctorat à Toronto. De plus, certaines personnes trop âgées pour compléter le questionnaire semblaient réellement déçues de ne pouvoir participer. Enfin, parmi les questionnaires complétés, tous sont utilisables, bien que certains contiennent quelques réponses manquantes. Le nombre total de jeunes de la rue de l'échantillon est donc de 173.

Pour résumer, le terrain s'est effectué avec la participation d'un échantillon de jeunes de la rue. Les répondants au sondage consistent en des jeunes de la rue qui, pendant la période entre août et octobre 2003, étaient âgés entre 14 et 25 ans et séjournaient dans le centre-ville de Montréal. Ces jeunes de la rue étaient en contact ou non avec des organismes communautaires offrant des services aux jeunes de la rue.

2.5 Changements apportés au questionnaire original

Bien que la majeure partie du questionnaire réalisé par McCarthy (1990) ait été employée pour cette recherche, certains changements ont été apportés, afin d'adapter dans la mesure du possible l'outil de collecte de données à cette étude.

2.5.1 Retraits

À la suite de la réception et d'une première lecture du questionnaire intégral de McCarthy (1990), certaines questions ont été éliminées. Les calendriers, portant sur les lieux et les expériences de vie, ont été jugés trop ardues pour les jeunes de la rue, car ils demandaient un effort de mémoire considérable. De plus, ils prolongeaient considérablement la durée de temps nécessaire à la complétion du questionnaire. Par ailleurs, les questions portant sur la perception qu'ont les jeunes de la rue du rôle que devraient jouer les hommes et les femmes au sein d'un foyer familial ont également été retirées, car nous avons jugé

qu'elles n'étaient pas nécessaires à la recherche. Après avoir fait quelques entrevues avec des jeunes de la rue, d'autres questions ont été éliminées, soit celles plus spécifiques sur l'emploi des parents parce qu'il y avait déjà suffisamment de questions portant sur ce thème. Enfin, certaines ont été fusionnées, jugeant qu'elles pourraient porter à confusion pour les jeunes de la rue (épisodes de violence des parents envers le jeune et vice-versa).

2.5.2 Ajouts

Afin de ne pas perdre d'informations primordiales suite au retrait des calendriers, quelques questions, toutefois moins longues que ces derniers, ont été ajoutées. Elles portent sur l'âge du jeune au premier épisode de rue, le nombre d'épisodes, le temps complet passé dans la rue et la durée de l'épisode présentement vécu.

D'autres questions ne se trouvant pas dans le questionnaire original ont été ajoutées, car leur absence constituait une lacune à nos yeux : l'aide sociale reçue pour les parents et le jeune, la liberté du choix des fournisseurs pour les jeunes de la rue vendant de la drogues, la présence d'un mentor du crime dans la vie du jeune, le nombre de frères ou sœurs ayant fugué, le nombre d'enfants du jeune. Les lieux de convergence où le jeune rencontre ses amis délinquants ont également été ajoutés, ainsi qu'une échelle de non conventionalité. Par ailleurs, la catégorisation des types de drogues vendues ou consommées a été revue, car elle paraissait inappropriée. Enfin, quelques questions ont été changées dans la manière de les compiler (nombres bruts au lieu de pourcentages), en vue d'en faciliter le traitement ultérieur.

2.6 Méthodologie employée

Hagan et McCarthy (1997) affirment que l'instabilité et la précarité caractérisant les sans-abris demandent davantage d'exigences en ce qui concerne la recherche quantitative sur ce sujet, par exemple pour rejoindre ces populations. Néanmoins, le succès de plusieurs études (Baron, 2003; Baron et Hartnagel, 2002, 1998; Whitbeck et Hoyt, 1999; Caputo et

al., 1994; McCarthy, 1990) portant sur les jeunes de la rue permet de croire que cette population peut être rejointe et incluse avec succès dans ce type de recherche.

2.6.1 Profil des répondants

Cette section présente un profil des jeunes de la rue de Montréal rencontrés dans le cadre de notre étude, en vue de prendre connaissance de l'échantillon relativement à l'expérience de la rue, ainsi qu'à l'âge et au genre des jeunes de la rue rencontrés.

Tableau I : Profil des répondants (n=173)

Variables	%	Moy.	Mé- diane	Écart- type	Ind. Dissy- métrie	Kur- tose	Min	Max
Sexe (0=féminin; 1=masculin) v.m.=1	f=27,2% m=72,3%	--	--	--	--	--	--	--
Âge v.m.*=1	--	21,2	21	2,80	-0,197	1,116	14	25
Nb fois dans la rue v.m.=25	--	6,43	3,5	6,58	1,24	0,021	1	25
Durée totale de temps dans la rue (années) .m.=22	--	3,79	3	3,50	1,53	2,21	,08	15
Âge du jeune première fois dans la rue v.m.=8	--	15,3	16	2,79	-0,946	3,43	2 ¹⁰	23

* v.m. = valeurs manquantes

Les statistiques (tableau I) permettent d'abord de remarquer que les garçons sont beaucoup plus nombreux (72,3%) que les filles (27,2%) dans l'échantillon. À titre comparatif, l'échantillon de Roy et al. (2002) compte 64,4% de garçons et 35,6% de filles, à l'image de celui de Hagan et McCarthy (1997) qui contient deux tiers de garçons. Certains échantillons de jeunes de la rue comptent en revanche davantage de filles (Kufeldt et Nimmo, 1987, 1987a).

¹⁰ Dans l'échantillon de Roy et al. (2002), le premier épisode de vie dans la rue a eu lieu en moyenne entre l'âge de quatre et 23 ans. On a émis l'hypothèse que les enfants très jeunes auraient eux-mêmes des parents itinérants, ce qui expliquerait qu'ils se trouvent à la rue en si bas âge. Cette hypothèse est corroborée entre autres par le fait que beaucoup de jeunes de la rue ont des enfants à leur charge (Roy, 2002).

Par ailleurs, l'âge moyen des jeunes de la rue est de 21,2 ans, ce qui est plus âgé que les jeunes de la rue de Hagan et McCarthy (1997) (17,6 ans) et de Caputo et al. (1994) (14 ans). Les valeurs de la variable d'âge ne sont pas dispersées, puisque la valeur du coefficient de variation est faible (13,2%). Elle est également normalement distribuée, puisque la médiane est de 21 et que la valeur maximale est de 25.

Concernant les épisodes de rue, les jeunes de la rue de Montréal y sont allés en moyenne 6,43 fois, ce qui est similaire aux jeunes de la rue de Toronto, qui y sont allés 6,6 fois (McCarthy, 1990). Les valeurs de cette variable sont dispersées (coefficient de variation=102,33%), et anormalement distribuées, puisque la médiane est de 3,5 et la valeur maximale de 25. Par ailleurs, les jeunes de la rue ont passé en moyenne 3,79 années dans la rue, ce qui est plus élevé que les jeunes de la rue (1,6 ans) de la cohorte de Roy et al. (2002). Les indices de dissymétrie et de kurtose élevés indiquent que la variable est anormalement distribuée. Enfin, les jeunes de la rue ont vécu dans la rue pour la première fois à l'âge moyen de 15,3 ans. Les valeurs de cette variable ne sont pas dispersées, car la valeur du coefficient de variation est faible (18,24%).

En somme, ces données révèlent que les jeunes de la rue ont vécu un nombre considérable d'épisodes de rue et qu'ils sont arrivés relativement jeunes dans la rue (15,3 ans), à l'image des jeunes de la rue (15,2 ans) de Roy et al. (2002). Ces derniers considèrent que le premier épisode est tardif dans la vie du jeune (Roy et al. 2002), puisqu'il s'est produit en moyenne 5,3 ans avant l'entrée dans leur cohorte. Globalement, les valeurs relatives aux variables présentées indiquent qu'elles sont soit dispersées ou anormalement distribuées. Étant donné la population à l'étude, ces caractéristiques ne sont guères étonnantes. Par ailleurs, elles auront moins d'impact sur les analyses multivariées, puisque les régressions logistiques ne nécessitent pas le respect de postulats de base particuliers.

2.7 Limites de la recherche

Les limites de cette recherche prennent plusieurs orientations. D'abord, le nombre de filles dans l'échantillon est peu élevé (27,2%). Hagan et McCarthy (1997) ont obtenu des données comparables (environ 33% de filles), mais leur échantillon est plus grand, ce qui a moins d'impact sur leurs analyses. Il a en conséquence été impossible d'introduire dans cette étude la prostitution, puisque ce délit constitue une pratique davantage reliée aux filles (McCarthy 1990) et qu'elles sont trop peu nombreuses¹¹. Il a donc été choisi de se concentrer sur d'autres délits lucratifs, soit le vol et la vente de drogues.

Les délits de violence n'ont pas été inclus dans ce mémoire, bien que les variables nécessaires soient disponibles, et ceci en raison de leur nature foncièrement différente des délits lucratifs. Hagan et McCarthy (1997) ont traité les délits de violence séparément dans leur étude :

Violent crimes represent more serious and specific challenges to the conduct norms that most citizens accept and endorse; thus deep-seated ontogenetic forces often are invoked to account for the occurrence of these crimes (Hagan et McCarthy, 1997: 106).

Sur la base de cette affirmation, il a été choisi de ne pas inclure les délits de violence et de spécifier cette étude aux délits de nature lucrative.

Par ailleurs, une spécificité de Montréal n'a pas été traitée dans ce mémoire, soit la saison froide. Les changements de saison ayant une influence certaine sur le nombre de jeunes présents dans la rue, l'été apportant son lot de « crevettes » et l'hiver faisant en sorte que seulement les plus enchâssés dans la rue y demeurent, l'étude de cette saison gagne en importance. Afin de remédier en partie à cette lacune, les jeunes de la rue ont été rencontrés à la fin de l'été, moment où les « crevettes » tendent à quitter le centre-ville. Il n'en demeure pas moins qu'une deuxième vague de ce sondage en hiver serait fort intéressante. La réalisation du terrain de Bellot (2001) pendant cette saison témoigne du

¹¹ Les commentaires de certains jeunes par rapport à la prostitution, entendus sur le terrain, laissent également croire que cette pratique est la cible de nombreux préjugés chez les jeunes de la rue en général, ce qui a certainement eu une influence sur le taux de réponse.

réalisme d'une telle entreprise. D'un autre point de vue, un sondage plus large devrait tendre à inclure des « crevettes », afin de constater si l'effet criminogène de la rue influence ces participants sporadiques à effectuer des vols et de la vente de drogues.

En ce qui a trait au nombre de jeunes de la rue rejoints, il demeure relativement petit si on le compare à l'échantillon de Hagan et McCarthy (1997), qui est de 390 jeunes de la rue. Ce nombre restreint soulève des limites quant à l'interprétation des résultats obtenus dans le cadre de ce mémoire, qui ne sont applicables qu'à un petit nombre de jeunes de la rue. Il serait ainsi intéressant d'effectuer une deuxième vague de ce sondage. L'hétérogénéité de la population étudiée fait en sorte que l'échantillon comporte d'autres limites. En effet, les estimations de la population des jeunes de la rue à Montréal variant énormément, on peut se questionner en ce qui a trait à la représentativité de l'échantillon. Selon Hagan et McCarthy (1997), il est difficile de savoir si les échantillons de jeunes de la rue sont représentatifs de cette population en général. Néanmoins, le profil des jeunes de la rue de cette étude est similaire à celui d'autres études (Hagan et McCarthy, 1997, Roy et al., 2002), ce qui constitue un signe de la représentativité de l'échantillon.

Aucune entrevue en profondeur n'a été effectuée avec les jeunes de la rue, faute de temps et de moyens. La diversité des données aurait pourtant contribué à la richesse de ce mémoire, en informant davantage sur la nature de la vie des jeunes de la rue. Néanmoins, les études effectuées sur les jeunes de la rue à Montréal (Denis, 2003; Bellot, 2001; Côté, 1988) ont toutes été effectuées sous forme d'entrevues, ce qui justifie la pertinence d'avoir mis l'accent sur un sondage. Un second sondage pourrait toutefois inclure de telles entrevues.

Par ailleurs, il peut sembler contradictoire d'avoir voulu rejoindre des jeunes de la rue étant en contact avec des intervenants sociaux pour une étude portant sur la criminalité. Le succès de l'étude de Hagan et McCarthy (1997) révèle qu'il est possible de rejoindre des jeunes de la rue par le biais d'organismes communautaires, et d'aborder un tel thème. Toutefois, pour s'assurer de la diversification de l'échantillon, les jeunes de la rue

approchés ne proviennent pas uniquement des ressources, mais ont également été rencontrés directement dans la rue.

En somme, il faut garder à l'esprit que le monde de la rue est fondamentalement hétérogène (Bellot, 2001). Ainsi, les données recueillies représentent certains jeunes de la rue présents dans le centre-ville de Montréal à une période précise et à une saison précise, dans un contexte donné.

2.8 Validité et fiabilité de la recherche

Hagan et McCarthy (1997) ont résolu le problème de validité externe de leur échantillon de jeunes de la rue en le comparant à un échantillon d'étudiants qu'ils ont constitué, ce qui n'est pas possible dans le cas de ce mémoire. Il est toutefois possible de mesurer la validité interne de l'échantillon, afin d'observer s'il existe des contradictions apparentes entre les réponses aux questions similaires, ce qui témoignerait de la non véracité de certains propos des jeunes de la rue.

Dans cette optique, des questions semblables, mais qui se situent dans des sections éloignées du questionnaire ont été sélectionnées. On s'attend à ce qu'il y ait une certaine cohérence des réponses aux deux questions. Celles-ci portent sur les vols mineurs effectués dans la rue, ainsi que sur les vols de nourriture effectués dans le même contexte. Ainsi, parmi les jeunes de la rue ayant effectué des vols de nourriture, 34,8% ont effectué des vols mineurs. Tandis que parmi les jeunes de la rue ayant effectué des vols mineurs, 21,6% des jeunes de la rue affirment avoir effectué des vols de nourriture. Ces pourcentages montrent une divergence de près de 13%, ce qui est trop faible pour affirmer que la validité de l'échantillon en est affectée, puisque cette divergence peut être attribuable à certains facteurs. Il est en effet probable que les jeunes de la rue n'accordent pas la même définition à un vol mineur qu'à un vol de nourriture. De plus, les questions ne sont pas codifiées de manière identique : l'étiquette des vols mineurs est « jamais », alors que celle des vols de nourriture est « jamais ou presque », ce qui a pu affecter quelque peu les pourcentages présentés.

En ce qui a trait à la fiabilité des données, le profil des répondants a révélé que certaines données obtenues dans le cadre de ce mémoire sont compatibles avec celles d'autres études, dont l'une est montréalaise (Roy et al., 2002). De plus, le questionnaire utilisé provient d'une autre étude réussie, soit celle de Hagan et McCarthy (1997), qui ont puisé leurs questions d'autres études reconnues (par exemple Hirschi, 1969). De plus, des techniques susceptibles d'augmenter les capacités des jeunes de la rue à se remémorer des événements et le moment où ils se sont produits ont été utilisées. Les périodes de temps (avant la rue et la rue elle-même) ont été clairement démarquées (Hagan et McCarthy, 1997); des questions portant sur des thèmes similaires ont été placées près l'une de l'autre, comme la consommation et la vente de drogues (Hagan et McCarthy, 1997). En somme, les données obtenues dans le cadre de ce mémoire sont similaires à celles de Hagan et McCarthy (1997), mais également aux données d'autres études portant sur les jeunes de la rue (Baron et Hartnagel, 2002; McCarthy et Hagan, 1995; McCarthy, 1990; Brennan et al., 1984). Des résultats radicalement divergents auraient pu contribuer à semer un doute quant à la fiabilité des données, ce qui n'est pas le cas dans cette étude.

2.9 Étapes principales de l'analyse

Les chapitres à venir visent à déterminer l'impact des expériences criminelles avant la vie dans la rue sur la participation aux vols et à la vente de drogues des jeunes dans la rue. Ils présentent ainsi dans un premier temps la prévalence de la délinquance des jeunes de la rue, qui permet d'observer la délinquance lors des transitions de contexte, et la proportion de jeunes de la rue délinquants à chaque temps. Un portrait de la délinquance des jeunes de la rue est ensuite brossé, en termes de participation à des vols (vols mineurs, vols sérieux et introduction par effraction) et à la vente de drogues (cannabis, hallucinogènes et cocaïne). Enfin, à des fins de compréhension de l'échantillon, des fragments des contextes dans lequel évoluent les jeunes avant la rue et dans la rue sont décrits. Le milieu familial comprend les relations parentales, les expériences scolaires et les relations amicales; tandis que le contexte de la rue décrit l'adversité, ainsi que les relations amicales entretenues. Cette première étape permet d'observer la manière dont s'articule la

délinquance des jeunes de la rue en fonction de la de la vie avant la rue et de celle dans la rue elle-même.

Dans un second temps, des modèles réalisés à partir de ceux de Hagan et McCarthy (1997), qui se distinguent toutefois par l'accent mis sur la spécificité des crimes, visent à vérifier l'importance des expériences criminelles vécues avant la vie dans la rue en tant que prédicteurs de la délinquance effectuée dans la rue. Ces modèles contrôlent le contexte avant la rue (famille, école et pairs délinquants) et la rue (adversité, opportunités, pairs délinquants et attitudes). Cette seconde étape permet de caractériser la délinquance des jeunes de la rue, à savoir si elle est continue ou situationnelle au fil de la transition de « l'avant-rue » à la rue.

**Chapitre 3 : La délinquance des jeunes de la rue avant la vie
dans la rue et dans la rue elle-même**

Ce chapitre a pour visée de présenter les jeunes de la rue de Montréal sondés dans le cadre de ce mémoire et les contextes dans lesquels ils évoluent, de même que la nature de leur délinquance. L'angle de cette étude étant la participation délinquante des jeunes de la rue, ce chapitre s'attarde en premier lieu à cet aspect. C'est ainsi que l'on s'interroge d'abord quant aux proportions de jeunes de la rue se livrant à des actes de délinquance dans chacun des contextes étudiés, soit avant la vie dans la rue et dans la rue. Ensuite, un portrait de la participation aux vols (vol mineur, vol sérieux et introduction par effraction) et à la vente de drogues (cannabis, hallucinogènes et cocaïne) effectués par les jeunes de la rue est brossé, tout en comparant les milieux « avant-rue » et rue, et les variations entre ceux-ci. Par ailleurs, l'idée étant d'appréhender tant les transitions entre les contextes que la participation aux types de délits étudiés, les expériences vécues par les jeunes avant la vie dans la rue, soit les relations entre parents et jeunes, les expériences scolaires et les relations amicales sont décrites. La présentation du contexte de la rue suit la même visée, et montre l'adversité expérimentée, de même que les relations amicales entretenues par les jeunes de la rue. Enfin, tout au long du chapitre, les résultats de McCarthy (1990) et de Hagan et McCarthy (1997) sont comparés à ceux obtenus avec les jeunes de la rue de l'échantillon de Montréal. Il est important de garder à l'esprit, tout au long de la lecture des résultats, que les données proviennent d'un sondage auto-révé¹², donc que le point de vue exposé est celui des jeunes de la rue eux-mêmes, à un moment précis de leur vie, dans le contexte particulier qu'est celui de Montréal.

1- Prévalence de la délinquance des jeunes de la rue

Il est généralement admis en criminologie qu'une proportion restreinte d'individus effectue un nombre impressionnant de délits. Les données de Le Blanc (2003) illustrent cette assertion : 5% des adolescents montréalais de son étude effectuent plus de la moitié des délits. Il est ainsi légitime de se questionner quant à la proportion de jeunes de la rue

¹² Les données auto-révé¹²ées comportent des avantages, mais également des inconvénients, surtout lorsque les répondants sont des jeunes. Pour une discussion approfondie de ce sujet, voir Hindelang, M., Hirschi, T. et Weis, J. (1981) *Measuring delinquency*, Sage Publications.

ne commettant pas de délits ou qui en effectuent avant la vie dans la rue et dans la rue, ce qui pourrait limiter les délits commis à une proportion restreinte de jeunes de la rue. Le prochain tableau (II) révèle la prévalence des pratiques délinquantes des jeunes de la rue de Montréal.

Tableau II : Prévalence de la délinquance des jeunes de la rue (n=173)

Délit	Jamais fait	Seulement avant la rue	Seulement dans la rue	Avant la rue et dans la rue
Vols	38,2% (n=66)	11,0% (n=19)	10,4% (n=18)	40,5% (n=70)
Vente de drogues	34,7% (n=60)	6,9% (n=12)	22% (n=18)	36,4% (n=63)

Les pourcentages montrent d'abord qu'une proportion considérable de jeunes de la rue affirme n'avoir jamais effectué de crimes lucratifs, soit 38,2% pour tous les types de vols confondus et 34,7% pour la vente de drogues, substances également confondues. Les deux catégories ne sont pas mutuellement exclusives : certains jeunes de la rue de l'échantillon peuvent en conséquence effectuer les deux types de délits. Ces pourcentages viennent nuancer les résultats de plusieurs études, qui arguent que les jeunes de la rue sont disproportionnellement délinquants (Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy et Hagan, 1991; Whitbeck et Simons, 1990; McCarthy, 1990; Brennan et al., 1984; Palenski, 1984; Shellow et al, 1972). En fait, les résultats obtenus permettent d'ajouter un élément aux données existantes : une proportion considérable de jeunes de la rue n'effectue point d'actes délictueux, autant avant la vie dans la rue que dans la rue. Roy et al. (2002) mentionnent pour leur part que 34,4% des jeunes de la rue de leur cohorte ont eu comme source de revenus un certain moment donné la vente de drogues, 14,4% la prostitution et 23,8% le vol, ce qui signifie que ceux-ci ne poseraient pas systématiquement des actes délinquants mais qu'ils le feraient tout de même à un moment ou à un autre de l'épisode de leur vie dans la rue. Concernant les adolescents en général, Le Blanc (2003) montre que seulement 10% des jeunes de son étude, aussi sous forme de cohorte, ont commis des actes qualifiés de délinquance, tel que le vol sur la personne. C'est dire que la population générale adolescente commet moins d'actes délictueux comparativement aux jeunes de la rue.

Quant aux jeunes de la rue ayant mentionné voler ou vendre des drogues exclusivement avant la rue, ils constituent une minorité dans l'échantillon. Seulement 11% des jeunes de la rue rapportent avoir cessé d'effectuer des vols en arrivant dans la rue alors que 6,9% disent avoir interrompu leurs activités de vente. Ces données indiquent que la délinquance avant la vie dans la rue est davantage caractérisée par les vols que par la vente de drogues, ce qui corrobore les résultats de McCarthy (1990).

Du côté des délits effectués seulement lors de la vie dans la rue, la vente de drogues constitue la stratégie la plus employée par les jeunes de la rue de l'échantillon, puisque 22% d'entre eux admettent s'y adonner dans ce contexte. Ceci constitue une augmentation de 46,21% par rapport aux jeunes de la rue ayant participé à la vente de drogues exclusivement avant la vie dans la rue (6,9%). Les jeunes de la rue effectuant des vols dans la rue seulement (10,4%) emploient de leur côté un peu moins le vol, comparativement aux jeunes de la rue ayant perpétré des vols uniquement avant la vie dans la rue (11,0%) (baisse de 5,45%). Ces pourcentages permettent d'affirmer que l'impact criminogène de la rue serait perceptible chez une certaine proportion de jeunes de la rue vendeurs de drogues. McCarthy (1990) mentionne que plusieurs des jeunes de la rue vendeurs de drogues de son échantillon sont fortement impliqués dans la vente.

Le pourcentage considérable de jeunes de la rue participant à la vente de drogues dans la rue soulève un questionnement quant à un déplacement du type de délit pratiqué par les jeunes de la rue. Il est en effet légitime de croire que certains jeunes délaissant le vol avant la rue se lanceraient dans la vente de drogues dans la rue afin de profiter pleinement des avantages que ce type de délit offre. Les analyses bivariées effectuées ne supportent toutefois pas cette assertion : la participation aux vols avant la rue n'est pas reliée significativement à la participation à la vente de drogues dans la rue. De plus, il n'y a pas de divergences importantes de pourcentages entre les jeunes de la rue ayant participé à des vols avant la rue et à la vente de drogues dans la rue.

Quant aux jeunes de la rue ayant participé à des actes délinquants avant la vie dans la rue et dans la rue, leur proportion est un peu plus importante que les jeunes de la rue affirmant n'avoir jamais été délinquants. Ainsi, 40,5% des jeunes de la rue affirment avoir effectué des vols et 36,4% de la vente de drogues dans les deux contextes étudiés. Ces données contribuent à questionner l'aspect criminogène propre à la rue (McCarthy et Hagan, 1991), puisque les jeunes de la rue y séjournant et effectuant des vols et de la vente de drogues sont pour la majorité délinquants avant la rue également (Brennan et al., 1984; Shellow et al., 1972). Dans ce contexte, la perspective de Gibbons (1971), et par extension celle de McCarthy et Hagan (1991), selon laquelle des facteurs situationnels eux-mêmes peuvent indépendamment engendrer la criminalité, est questionnable. La continuité de la délinquance signifierait plutôt l'importance de considérer les expériences vécues avant la rue pour tenter de comprendre globalement le phénomène à l'étude.

Dans le cadre de ce mémoire, l'accent sera mis sur les jeunes de la rue ayant participé aux vols et à la vente de drogues tant avant la vie dans la rue que dans la rue. La prochaine section s'attarde ainsi à présenter plus en détail les proportions de jeunes de la rue participant à des vols et la vente de drogues, avant l'arrivée dans la rue et dans la rue elle-même.

2- Participation aux vols et à la vente de drogues avant la rue et dans la rue

En vertu des travaux portant sur les activités délictueuses des jeunes de la rue, il est attendu que la participation aux vols et à la vente de drogues des jeunes de la rue augmente à l'arrivée dans la rue (Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy et Hagan, 1992, 1991; McCarthy, 1990; Whitbeck et Simmons, 1990; McCullagh et Greco, 1990; Kufledt et Nimmo, 1987; Janus et al., 1987). Les analyses descriptives effectuées par rapport à la participation aux vols et à la vente de drogues effectués dans la rue supportent en partie cette assertion : les vols diminuent quelque peu et la vente de drogues augmente considérablement. Il est important de noter que les catégories ne sont pas mutuellement exclusives. Par ailleurs, il est intéressant de garder à l'esprit les résultats obtenus en ce qui

a trait à la prévalence de la délinquance des jeunes et qui permettent de poser l'hypothèse suivante : un petit nombre de jeunes de la rue effectueraient un grand nombre de délits.

2.1 Vols

En comparant la vie avant la rue avec celle de la rue, on remarque que la participation à tous les types de vols étudiés diminue quelque peu à l'arrivée dans la rue, ce qui est somme toute étonnant (voir tableau III). On s'attendait en effet à ce que la vie dans la rue, de par l'aspect criminogène (McCarthy et Hagan, 1991) qu'elle comporte, engendre une augmentation de la participation aux vols (McCarthy et Hagan, 1991; McCarthy, 1990).

Globalement, une bonne proportion de jeunes de la rue admet avoir effectué des vols au cours de leur vie avant la rue ou dans la rue. Si près de la moitié d'entre eux affirment commettre des vols mineurs, le vol sérieux est quant à lui pratiqué par environ le tiers des jeunes de la rue et il en est de même pour les introductions par effraction. Ces données révèlent que davantage de jeunes de la rue pratiquent une petite délinquance, souvent qualifiée de stratégie de débrouillardise (Bellot, 2001; Parazelli, 2000), qui viserait à contrer l'adversité du milieu de la rue (McCarthy et Hagan, 1995; McCarthy et Hagan, 1992, 1991; McCarthy, 1990). Il est intéressant de souligner à cet effet la baisse plus marquée des vols sérieux et des introductions par effraction à l'arrivée dans la rue, comparativement aux vols mineurs dont la diminution est moins marquée.

Les données de McCarthy (1990) révèlent des pourcentages semblables en termes de participation, quoique les jeunes de la rue de son échantillon rapportent voler en général dans des proportions moindres. Le total de vols commis (incluant les introductions par effraction dans une voiture barrée et l'utilisation frauduleuse d'une carte de crédit ou de débit¹³) montre par ailleurs que 63% des jeunes de la rue ont déjà commis un vol avant la vie dans la rue, contre 60% dans la rue, ce qui correspond aux données (57%) de Hagan et McCarthy (1997).

¹³ Ces délits ont été inclus afin de pouvoir comparer la moyenne avec celle de Hagan et McCarthy (1997).

Les données de l'étude de McCarthy (1990) indiquent cependant une divergence de taille en ce qui a trait à la transition de milieu : la participation de ses jeunes de la rue aux diverses catégories de vols augmente invariablement lorsqu'ils séjournent dans la rue, alors que l'inverse se produit pour ceux de Montréal.

Tableau III : Résultats des analyses descriptives sur la participation aux et vols et à la vente de drogues commis par les jeunes de la rue avant la rue et dans la rue (n=173)

Crimes		Participation		Crimes confondus	
Vols	Vols mineurs (objets 10-50\$) v. m. =4	avant	46,7% v.m.=10	AVANT : n=154 moyenne : 0,63 médiane : 1	
		dans la rue	42,4% v.m.=15		
	Vols sérieux (Objets de 50\$+) v.m.=5	avant	30,9% v.m.=11		----- APRÈS : n=146 moyenne : 0,60 médiane : 1
		dans la rue	24,7% v.m.=19		
	Introduction par effraction dans un édifice ou une maison v.m.=5	avant	38,4% v.m.=14		
		dans la rue	28,7% v.m.=16		
Vente de drogues	Cannabis v.m.=6	avant	45,1% v.m.=11	AVANT : n=161 Moyenne : 0,47 Médiane : 0	
		dans la rue	59% v.m.=12		
	Hallucinogènes (acide, champignons magiques, PCP) v.m.=7	avant	29,4% v.m.=10		----- APRÈS : n=160 Moyenne : 0,60 Médiane : 1
		dans la rue	41,4% v.m.=11		
	Cocaïne v.m.=7	avant	13,4% v.m.=9		
		dans la rue	22,7% v.m.=10		

* v.m.= valeurs manquantes

Les jeunes de la rue de Montréal ont révélé que leur participation aux vols diminue bel et bien à l'arrivée dans la rue, et l'écart augmente en fonction de la gravité du vol. Ainsi, le vol mineur présente une baisse de 10,14%, passant de 46,7% avant la rue à 42,4% dans la rue. La baisse pour les vols sérieux est de 25,10%, qui sont commis par 30,9% des jeunes de la rue lorsqu'ils résident au foyer familial et 24,7% des jeunes de la rue. Les introductions par effraction connaissent quant à elles la baisse (33,79%) la plus marquée

(38,4% avant la rue et 28,7% dans la rue). En somme, les pourcentages montrent que les baisses les plus prononcées sont observables pour les vols les plus graves. Cet aspect suggère que les jeunes participent à des vols moins graves dans la rue, supportant la thèse selon laquelle ils effectueraient une délinquance de débrouillardise, employée pour subvenir à leurs besoins (Bellot, 2001; Parazelli, 2000).

2.2 Vente de drogues

Il est escompté, concernant la vente de drogues, que l'arrivée dans la rue se traduise par une augmentation à la participation à ce délit, à l'image de ce qu'ont indiqué nombre d'études sur les jeunes de la rue (Baron et Hartnagel, 2002; Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy et Hagan, 1992, 1991; McCarthy, 1990; Kufledt et Nimmo, 1987; Janus et al., 1987). Les résultats obtenus corroborent indubitablement et les travaux scientifiques et les attentes (tableau III).

Globalement, la vente de drogues constitue le délit le plus pratiqué par les jeunes de la rue de Montréal. Au moins la moitié de ceux-ci disent s'investir dans la vente de cannabis, que ce soit avant la rue ou dans la rue. Environ le tiers des jeunes de la rue admet vendre des hallucinogènes, et le cinquième vend de la cocaïne. À titre comparatif, les résultats de McCarthy (1990) montrent qu'un nombre important de jeunes de la rue de Toronto¹⁴ vend du cannabis (32,9% avant la rue et 44,4% dans la rue), mais dans une proportion moindre que ceux de Montréal (45,1% avant la rue et 59% dans la rue). Il est impossible de comparer les autres types de drogues, les catégories de McCarthy (1990) étant différentes¹⁵. La compilation des substances vendues, sous forme d'échelle, apporte cependant des résultats similaires à ceux présentés ci-haut, soit une augmentation à l'arrivée dans la rue (47% à 60%), plus marquée chez les jeunes de la rue de Montréal que chez ceux de Toronto et Vancouver¹⁶ (35% à 46,4%).

¹⁴ Il est impossible de comparer ces résultats avec ceux de la ville de Vancouver, les données nécessaires n'étant pas disponibles.

¹⁵ Il a inclus la cocaïne et l'héroïne avec le LSD.

¹⁶ McCarthy (1990) a inclus l'héroïne dans son échelle de vente de drogues. Comme c'est le type de drogues le moins vendu par les jeunes de Montréal, il est possible que les jeunes de Toronto et de Vancouver agissent dans le même sens, et que ceci ait eu une influence à la baisse sur la participation.

Les jeunes de la rue montréalais affirment s'investir ainsi considérablement dans la vente de drogues au moment du séjour dans la rue, et l'écart inter-contexte s'accroît en fonction du prix de détail de la substance. Le cannabis présente une augmentation de 30,8%, passant de 45,1% avant la rue à 59% dans la rue. La variation entre « l'avant-rue » et la rue elle-même s'amplifie et passe à 40,8% pour la vente d'hallucinogènes, substances vendues par 29,4% des jeunes avant la rue, et par 41,4% de ceux-ci dans la rue. Enfin, la cocaïne montre l'augmentation la plus marquée, soit 69,40% (13,4% de jeunes de la rue admettent vendre avant la rue et 22,7% dans la rue). Ces pourcentages indiquent qu'un nombre plus élevé de jeunes de la rue affirment vendre du cannabis et des hallucinogènes, mais que la variation inter-contexte est plus marquée concernant la cocaïne.

2.3 Comparaison vols et vente de drogues

En résumé, les analyses descriptives de la délinquance des jeunes de la rue de Montréal indiquent que ceux-ci admettent participer dans une proportion importante au vol, surtout mineur (vol d'objet entre 10\$ et 50\$). De plus, ils rapportent participer à la vente de drogues dans une proportion considérable, principalement le cannabis, substance qualifiée de drogue douce. Les données révèlent ainsi que les jeunes de la rue participent surtout à des délits lucratifs de peu de gravité¹⁷.

Les analyses illustrent toutefois des divergences entre la participation aux vols et à la vente de drogues rapportée par les jeunes de la rue, le premier subissant une diminution et le second augmentant considérablement, au moment où les jeunes vivent dans la rue. Les données de Roy (2002) sont similaires : les jeunes de la rue de sa cohorte ont eu comme principale source de revenus la vente de drogues dans une proportion de 8,9%, tandis que ce pourcentage s'élève à 2,2% pour les vols. Plusieurs explications sont envisagées pour expliquer la baisse de vols commis par les jeunes de la rue à Montréal, résultat somme toute étonnant puisqu'on s'attendait à une hausse de la participation à ce délit. La première hypothèse réside dans le contexte montréalais, qui offre beaucoup de services

¹⁷ Voir Wolfgang et Sellin (1964) pour des données détaillées sur l'évaluation de la gravité de divers crimes.

aux jeunes de la rue, en termes d'hébergement, de nourriture et de services de soutien. Hagan et McCarthy (1998) établissent des différences de capital social mis à la disposition des jeunes de la rue selon deux villes canadiennes. Ils affirment ainsi que Toronto est une ville davantage axée vers la sécurité sociale, d'où son nombre important d'organismes communautaires desservant les jeunes de la rue. Vancouver, par contre, privilégie un modèle de contrôle face à la criminalité et fournit moins de ressources aux jeunes de la rue. Dans ce contexte, les jeunes de la rue de Vancouver seraient plus exposés aux privations ainsi qu'aux opportunités de participer à des délits. Ces différences auraient beaucoup contribué, selon Hagan et McCarthy (1998) à accroître la participation des jeunes de la rue de Vancouver à des délits lucratifs, tels que le vol et la vente de drogues. Or, la ville de Montréal est comparable à celle de Toronto sur le plan des services : un nombre considérable de ressources sont mises à la disposition des jeunes de la rue au centre-ville (*Dans la Rue, En Marge 12-17, le Refuge des Jeunes, ROC, l'Anonyme, Passages*). Elle offrirait en conséquence plus de ressources, donc moins d'occasions aux jeunes de la rue, ce qui expliquerait la diminution des vols. Cette hypothèse, bien qu'intéressante, ne clarifie pas les raisons de l'augmentation de la vente de drogues. Cet accroissement n'est en tout cas pas associé à la diminution des vols, puisque la thèse du déplacement n'a pas fourni de résultats concrets.

La seconde hypothèse repose sur l'aspect lucratif de la vente de drogue, pouvant contribuer à rendre les conditions de vie des jeunes de la rue moins précaires. L'étude de Duprez et Kokoreff (2000), sur des jeunes issus de cités françaises et évoluant dans l'adversité, révèle à propos du trafic que la participation à l'économie de la drogues est sous-tendue par des dimensions symboliques, par exemple une résistance aux détenteurs de pouvoir et de richesse, comme la police. Cette idéologie, associée au mouvement punk dont sont issus plusieurs jeunes de la rue rencontrés sur le terrain et sur celui de Bellot (2001), indique que les jeunes de la rue pourraient s'attribuer de telles motivations. Ces auteurs mentionnent également que l'entrée dans le trafic de jeunes de cités françaises s'explique par la recherche d'un style de vie pour sortir de sa condition sociale souvent misérable. Les jeunes de la rue rencontrés par Bellot (2001) effectuent de la vente de drogues pour « sortir de la galère de la rue ou encore pour s'assurer les moyens de la

vivre complètement (Bellot, 2001) ». Par ailleurs, la demande de drogues est forte dans le milieu de la rue (Roy, 2002), puisque 88,7% des jeunes de la rue de cette étude ont déjà consommé ou consomment de la marijuana; 79,4% des hallucinogènes, et 68,5% de la cocaïne. Ainsi, le bassin considérable d'acheteurs potentiels pourrait attirer un nombre important de jeunes de la rue dans la vente de drogues.

Dans un ordre d'idée similaire, le lien entre la vente et la consommation de drogues peut contribuer à expliquer l'augmentation de la participation à la vente de drogues à l'arrivée dans la rue. Les pourcentages présentés précédemment reflètent en effet une réalité de la rue : les jeunes consomment des drogues dans des proportions élevées. Il est légitime de croire que la consommation de drogues, donc par définition la possession, peut alors s'avérer une opportunité pour certains jeunes de la rue de vendre et ainsi de financer leur consommation ou encore de dépanner leurs semblables. Dans cette optique, le changement de pratique des jeunes de la rue de la vie avant la rue à la vie dans la rue pourrait s'expliquer par le fait que la rue offre davantage d'opportunités aux jeunes de la rue de se livrer à la vente de drogue qu'à participer à des vols.

Globalement, l'examen des propos des divers auteurs consultés suggère que les jeunes de la rue seraient motivés à participer aux vols et la vente de drogues dans la rue en raison des conditions adverses (la faim, l'absence d'hébergement) dans lesquelles ils évoluent (Bellot, 2001, Parazelli, 2000, Hagan et McCarthy, 1997, McCarthy et Hagan, 1991, 1992), des opportunités que le milieu de la rue leur procure (Hagan et McCarthy, 1997), et de leur attitude de défi envers l'autorité (Duprez et Kokoreff, 2000). À ce sujet, 53,1% des jeunes de la rue montréalais affirment que la rue leur procure des opportunités criminelles. Toutefois, la diminution des vols à l'arrivée dans la rue, de même que la commission de délits dans des proportions considérables avant la vie dans la rue et dans la rue elle-même, questionnent l'aspect criminogène de la rue (McCarthy et Hagan, 1991), selon lequel l'arrivée dans la rue est synonyme d'augmentation de la participation à des délits. Les résultats suggèrent au contraire une délinquance continue, plutôt que situationnelle.

3.1 Contexte avant la vie dans la rue

La réplication des modèles de Hagan et McCarthy (1997), présentés au chapitre quatre, implique, lors des analyses, le contrôle du contexte de vie avant l'arrivée dans la rue. Ainsi, des fragments des principales sphères au sein desquelles les jeunes de la rue évoluent seront présentés dans la prochaine section.

3.1.1 La famille

Pour plusieurs chercheurs, la famille constitue un espace de socialisation important, susceptible d'être ponctué de conflits. Plusieurs études ont trouvé que des relations parentales conflictuelles contribuent à prédire la délinquance (Le Blanc, 2003, 1994, 1992; Ardel et Day, 2002; Shader, 2002; Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy, 1990).

Dans le cadre de cette recherche, seule la violence susceptible de ponctuer les rapports entre les parents et les jeunes est étudiée. Ainsi, à l'instar de Hagan et McCarthy (1997), la violence des parents envers le jeune et la violence du jeune envers ses parents ont été mesurées sous forme d'échelle. Ces échelles, prénommées *Likert*, constituent l'addition de questions ordinales¹⁸ similaires portant sur le thème étudié^{19,20}.

Tableau IV: Violence des relations familiales des jeunes de la rue (n=173)

Contrôle		Moyenne	Médiane	Écart-type	Min	Max
Violence des parents	Père	6,12	5	5,36	0	20
	Mère	5,48	4	5,36	0	20
Violence du jeune	Père	2,45	1	3,46	0	16
	Mère	1,52	0	2,99	0	16

¹⁸ Jamais=0, rarement=1, quelques fois=2, souvent=3, la plupart du temps=4.

¹⁹ L'échelle de la violence du père et de la mère est composée des items suivants : « Est-ce que ton père/ta mère, lors de vos conflits, t'a déjà menacé de te frapper ou de te lancer quelque chose \ lancé un objet \ battu \ frappé avec un objet ? ».

²⁰ L'échelle de violence du jeune envers son père ou sa mère a été construite à partir des questions : « Est-ce que le jeune, lors de conflits avec ses parents a déjà menacé de frapper son père/ sa mère \ lui a lancé un objet \ l'a giflé, lui a donné un coup de pied ou de poing ou mordu \ l'a frappé avec un objet ? ».

En ce qui a trait à la violence physique de la part des parents (voir tableau IV), des scores plus élevés signifient que les jeunes de la rue admettent l'usage de violence de la part de leurs parents. À titre comparatif, les scores de Hagan et McCarthy (1997 :120) présentent des valeurs moins élevées (4,9 pour le père et la mère) que celles de cette étude (6,12 pour le père et 5,48 pour la mère). De plus, contrairement à Hagan et McCarthy (1997 :120), il y a des divergences entre le sexe des parents, la mère (5,48) présentant un score moins élevé que le père (6,12). McCarthy (1990 :120) a, quant à lui, obtenu des résultats attestant d'une présence relativement importante de la violence au sein du foyer familial : 19% de ses jeunes de la rue sont victimes de violence parentale occasionnelle et 16% ont indiqué que cela constitue une pratique courante. Par ailleurs, les coefficients de variations des écart-type (père=87,6 et mère=97,8) se rapprochent de 100%, indiquant une certaine dispersion des données.

Concernant la violence que les jeunes de la rue rapportent envers leurs parents (voir tableau IV), les scores de Hagan et McCarthy (1997 :120) sont similaires (père=2,2 et mère=1,53) à ceux obtenus dans cette étude (père=2,45 et mère=1,53). Hagan et McCarthy (1997 :122) révèlent à ce sujet qu'une faible proportion de jeunes de la rue fait usage de violence envers leurs parents. Dans les deux cas, les coefficients de variation, supérieurs à 100% (père=141,22 et mère=196,71), témoignent d'une dispersion considérable des données.

Par ailleurs, pour certains chercheurs (voir entre autres Sampson et Laub, 1993), la criminalité de la famille constitue également un prédicteur de la délinquance. Certains jeunes de la rue de Hagan et McCarthy (1997 :149) rapportent à ce sujet avoir quitté des foyers où la délinquance est omniprésente, d'où l'intérêt d'introduire cette variable au sein de leurs modèles, et par définition dans ceux de cette étude. Parmi les jeunes de la rue montréalais, 32,1% rapportent qu'au moins un membre de leur famille a déjà été arrêté pour un délit criminel, ce qui ne signifie pas que la délinquance est omniprésente au sein du foyer familial.

3.1.2 Expériences scolaires

Il est généralement admis en criminologie que les difficultés scolaires constituent un prédicteur important de la délinquance (Hagan et McCarthy, 1997; Jenkins, 1995; Le Blanc, 1994; McCarthy, 1990). La prochaine section s'attarde ainsi à décrire quelques aspects expérimentés par les jeunes de la rue montréalais à l'école, principalement les difficultés rencontrées et le degré d'implication. Bien que les modèles du chapitre quatre ne contrôlent que les problèmes avec les professeurs, il est apparu intéressant dans cette section d'inclure les degrés de compréhension et d'implication, afin de brosser un portrait plus complet et par le fait même plus intéressant.

Tableau V : Expériences scolaires des jeunes de la rue (n=173)

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours
Incompréhension de la matière	16,6% (n=27)	19,6% (n=32)	29,4% (n=48)	26,4% (n=43)	8,0% (n=13)
Problèmes avec les professeurs	9,6% (n=16)	13,3% (n=22)	19,9% (n=33)	28,9% (n=48)	28,3% (n=47)
Implication académique	25,6% (n=42)	25% (n=41)	18,9% (n=31)	18,3% (n=30)	12,2% (n=20)

Les pourcentages présentés dans le tableau V révèlent que les expériences scolaires en général sont plutôt négatives. En effet, 34,5% des jeunes de la rue rapportent avoir des problèmes de compréhension de la matière souvent (26,4%) et toujours (8,0%), un autre 29,4% rapportent ne pas comprendre quelques fois les explications. De plus, 57,2% des jeunes de la rue mentionnent avoir souvent (28,9%) et toujours (28,3%) des problèmes avec leurs professeurs et 19,9% admettent rencontrer quelques fois des difficultés, ce qui est considérable. Concernant l'implication académique, 50,6% des jeunes de la rue ont admis ne jamais effectuer, ou rarement, leurs devoirs après l'école et 18,9% disent s'impliquer quelques fois dans leurs travaux.

Globalement, ces résultats attestent de problématiques académiques, tant sur le plan des difficultés rencontrées que du degré d'implication. Les jeunes de la rue de Hagan et

McCarthy (1997 :67) ont vécu des expériences similaires : ils s'impliquent peu et expérimentent fréquemment des conflits.

3.1.3 Relations amicales

Le milieu au sein duquel évolue le jeune avant la vie dans la rue, entre autres par le biais de l'école, procure des opportunités en ce qui concerne la création de relations amicales. Il existe un consensus général quant au moment crucial de l'influence des pairs, qui atteint son apogée entre le milieu de l'adolescence et le début de l'âge adulte (Warr, 2002). Dans ce contexte, il apparaît pertinent d'étudier les relations qu'entretiennent les jeunes de la rue avec leurs pairs délinquants. À ce sujet, plusieurs études ont déjà établi l'importance des pairs dans la genèse du comportement délinquant (Sarnecki, 2001, Matsueda et Anderson, 1998, Warr et Stafford, 1991, Jackson et al., 1986, Tittle et al., 1986). De manière plus spécifique, les relations amicales constituent aux yeux de Hagan et McCarthy (1997) un outil de mesure du degré d'enchâssement criminel des jeunes de la rue, l'enchâssement représentant les réseaux criminels dans lesquels ils sont insérés.

Tableau VI : Moyenne du nombre d'amis délinquants des jeunes avant la rue (n=173)

	Moyenne	Médiane	Écart-type	Min	Max
Amis ayant volé	12,69	7,00	15,85	0	60
Amis ayant vendu drogues	5,91	3,00	7,89	0	30

Les associations déviantes (tableau VI) sont mesurées séparément en fonction des semblables ayant volé et vendu de la drogues, à l'image de Hagan et McCarthy (1997). Concernant les amis voleurs, une addition de deux types de vols²¹ a été réalisée et il en résulte une échelle. Les jeunes de la rue rapportent posséder en moyenne 12,69 amis ayant déjà effectué un vol mineur et/ou sérieux. Les jeunes de la rue de Hagan et McCarthy (1997 :147) ont rapporté à ce sujet que plus de la moitié de leurs compères ont

²¹ Ils se rapportent aux questions suivantes : « Combien de tes amis ont volé des objets entre 5 et 50\$ des objets de 50\$ et plus ? ».

déjà commis un vol. En ce qui a trait à la vente de drogues, les jeunes de la rue de Montréal affirment posséder une moyenne de 5,91 amis ayant déjà effectué ce délit. Cette moyenne est plus élevée que celle obtenue par Hagan et McCarthy (1997 :148), qui est de 3,29. Cet aspect révèle que les jeunes de la rue de Montréal possèdent en moyenne davantage de compères vendeurs de drogues que ceux de Toronto et Vancouver, avant la vie dans la rue, ce qui contribue à témoigner de leur sociabilité.

4.1 Contexte de la rue

Certains aspects reflétant le milieu de la rue, qui sont contrôlés dans les modèles de Hagan et McCarthy (1997), le sont également dans le cadre de ce mémoire. Ainsi, deux sphères importantes au contexte de la rue, soit l'adversité et les relations amicales, sont abordées dans la section suivante. Les croyances non conventionnelles des jeunes de la rue sont également présentées dans cette partie du chapitre.

4.1.1 Adversité

Selon une certaine perspective, la vie dans la rue peut être vue comme une recherche quotidienne et incessante de moyens pour combler les besoins de base liés à la survie (McCarthy, 1990). Les entrevues de McCarthy (1990 :151) menées avec certains jeunes de la rue indiquent que le temps passé à chercher de la nourriture, un endroit pour dormir ou encore des moyens pour gagner de l'argent ne sont pas des passe-temps occasionnels mais bien le propre de la rue.

Chercher pour un abri²²

Comme en témoigne le tableau VII, plusieurs jeunes de la rue affirment n'avoir jamais dormi dans un restaurant 24 heures (39,4%, n=67), dans un arrêt d'autobus ou de métro (43,3%, n=74) ou encore dans des *squats*²³ ou des automobiles abandonnées (30,6%, n=52).

Tableau VII : Endroits où dorment les jeunes de la rue dans la rue (n=173)

Endroit	Jamais	1-2 fois	Quelques fois	Souvent	Plupart du temps
Restaurant 24 heures	39,4% (n=67)	22,9% (n=39)	12,9% (n=22)	12,9% (n=26)	3,5% (n=6)
Arrêt d'autobus ou de métro	43,3% (n=74)	20,5% (n=35)	21,6% (n=37)	11,7% (n=20)	2,9% (n=5)
Marcher pour passer le temps	17,1% (n=29)	14,1% (n=24)	28,2% (n=48)	28,2% (n=48)	12,4% (n=21)
Squats ou automobiles abandonnées	30,6%(n=52)	9,4%(n=16)	21,8%(n=37)	25,9%(n=44)	12,4%(n=21)
Parcs	11,9%(n=20)	5,4%(n=9)	22%(n=37)	39,3%(n=66)	21,4%(n=36)

À l'inverse, 40,6% (n=69) des jeunes de la rue ont mentionné avoir souvent, ou la plupart du temps, passé des nuits à marcher pour passer le temps, 38,3% (n=69) avoir dormi dans des *squats* ou des automobiles abandonnées (47,3%, n=65) et dans des parcs (60,7% n=102). Les jeunes de la rue de McCarthy (1990 :155) sont semblables à ceux de Montréal, en ce sens qu'ils dorment principalement dans les parcs et les squats. Ces données révèlent que les jeunes de la rue vivaient dans l'instabilité, car ils dorment dans des endroits diversifiés au fil des nuits. Les résultats de Roy et al. (2002) supportent ceux obtenus dans ce mémoire : durant les six mois précédant leur entrée dans la cohorte, les jeunes de la rue ont séjourné en moyenne dans 5,5 lieux différents.

Hagan et McCarthy (1997) effectuent un lien entre l'adversité expérimentée dans la rue et les opportunités criminelles. Selon leur perspective, l'adversité encouragerait les jeunes de la rue à interpréter certaines situations comme des opportunités à commettre un délit.

²² Les données recueillies à l'aide du questionnaire ne permettent pas d'effectuer une distinction en fonction des saisons. Les données se doivent ainsi d'être nuancées, car elles n'incluent pas le contexte spécifique et surtout froid de l'hiver. Il serait intéressant d'étudier plus en profondeur cet aspect.

²³ Ce sont des édifices abandonnés où il est illégal de séjourner.

Quant aux jeunes de la rue de Montréal, 53,1% affirment que la rue leur procure des occasions d'effectuer des délits.

4.1.2 Relations amicales

Le milieu de la rue représente pour plusieurs jeunes de la rue l'occasion de nouer des liens, après avoir effectué un changement de cadre de vie pour le moins drastique. À l'image de la vie avant la rue, les relations amicales entretenues dans la rue avec des semblables délinquants représentent le degré d'enchâssement criminel du jeune au sein d'un réseau délinquant (Hagan et McCarthy, 1997). Plusieurs études spécifiques aux jeunes de la rue témoignent à ce sujet de l'importance des amis déviants et de leur effet sur la participation à la délinquance (Baron, 2003; Baron et Hartnagel, 2002; Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy et Hagan, 1995; McCarthy, 1990).

Tableau VIII : Moyenne du nombre d'amis délinquants des jeunes de la rue dans la rue

	Moyenne	Médiane	Écart-type	Min	Max
Amis ayant volé	18,88	11,00	25,51	0	150
Amis ayant vendu drogues	9,36	5,00	11,91	0	50

Les relations amicales reliées à la rue sont mesurées de façon identique à celles avant la rue (Tableau VI). La comparaison des deux contextes révèle à cet effet qu'une augmentation considérable de la moyenne d'amis voleurs et vendeurs de drogues se produit dans la rue. Le tableau VIII révèle ainsi que les jeunes de la rue affirment posséder dans la rue une moyenne de 18,88 compères ayant effectué des vols mineurs et des vols sérieux. Hagan et McCarthy (1997 :147) révèlent à ce sujet que 70% des jeunes de la rue de leur échantillon ont des amis voleurs. Par ailleurs, les jeunes de la rue montréalais rapportent une moyenne de 9,36 compères vendeurs de drogues. À titre comparatif, les jeunes de la rue de Vancouver et de Toronto obtiennent une moyenne de 5,77 (Hagan et McCarthy, 1997 :148). Ceci montre, à l'image du contexte avant la rue, que les jeunes de Montréal possèdent davantage d'amis vendeurs de drogues que leurs

comparses de Toronto et Vancouver, alors qu'ils vivent dans la rue. Ceci témoigne d'une sociabilité continue des jeunes de la rue, de « l'avant-rue » à la rue elle-même.

Offres d'assistance

À l'instar de plusieurs contextes criminels, les jeunes de la rue sont approchés et souvent sollicités à participer à certaines entreprises illégales (McCarthy et al., 1998; Kufeldt et Nimmo, 1987). Ces sollicitations réfèrent dans le cadre de ce mémoire à des offres d'assistance. Ces offres, qui agissent à titre de transmetteurs d'habiletés aux jeunes de la rue par le biais d'individus fournisseurs d'aide, constituent leur capital criminel. Selon Hagan et McCarthy (1997), ce capital criminel facilite la participation au crime et permet de profiter pleinement des opportunités criminelles se présentant aux jeunes de la rue. Le tableau IX révèle que les offres d'assistance sont monnaie courante dans le milieu de la rue, spécialement pour la vente de drogues.

Plus spécifiquement, la majorité des jeunes de la rue disent ne jamais recevoir d'offres de protection pour effectuer des vols (49,4%, n=83), ou en recevoir quelques fois (22,1%, n=37). Les offres sont plus nombreuses concernant la vente de drogues, puisque 21,2% (n=36) mentionnent en recevoir quelques fois, 25,3 % (n=43) souvent et 11,8% (n=20) la plupart du temps.

Tableau IX : Offres d'assistance reçues par les jeunes de la rue dans la rue

Offre	Délit	Jamais	1-2 fois	Quelques fois	Souvent	Plupart du temps
Achat de bien volés	---	28,2%(n=48)	10%(n=17)	21,2%(n=36)	31,2%(n=53)	9,4%(n=16)
Protection	vols	49,4%(n=83)	13,1%(n=22)	22,1%(n=37)	8,3%(n=14)	7,1%(n=12)
	Vente drogues	31,8%(n=54)	11,8%(n=20)	19,4%(n=33)	25,3%(n=43)	11,8%(n=20)
Aide	Vols	38,8%(n=66)	8,8%(n=15)	27,6%(n=47)	18,8%(n=32)	5,9%(n=10)
	Vente drogues	33,5%(n=57)	11,2%(n=19)	21,8%(n=37)	22,9%(n=39)	10,6%(n=18)
Montrer trucs	Vols	47,9%(n=80)	13,2%(n=22)	22,8%(n=38)	13,8%(n=23)	2,4%(n=4)
	Vente drogues	34,7%(n=59)	12,9%(n=22)	20,6%(n=35)	20%(n=34)	11,8%(n=20)

Par ailleurs, une proportion considérable de jeunes de la rue (44,2%, n=89) admet recevoir des offres d'achat de biens volés assez souvent. Il est légitime de croire que ceci peut les inciter à voler, puisqu'ils ont les moyens d'écouler la marchandise volée. Quant aux offres d'aide à proprement parler, elles sont similaires pour les vols et la vente de drogues. Dans le premier cas, les jeunes de la rue disent en recevoir respectivement quelques fois (27,6% n=47) et souvent (18,7%, n=32). Dans le second cas, les jeunes de la rue rapportent en faire quelques fois l'objet dans une proportion de 21,8% (n=37), 22,9% (n=39) en recevoir souvent et 10,6% (n=18) la plupart du temps. Enfin, les offres d'enseignement de trucs utiles, comme l'utilisation d'outils appropriés dans le cas des vols, ou la pesée et la coupe dans le cas de la vente de drogues, s'avèrent davantage présentes dans le cas de la vente. Ainsi 39% (n=65) des jeunes de la rue mentionnent faire assez souvent ou la plupart du temps l'objet d'offres d'aide pour le vol, alors que ce pourcentage grimpe à 52,4% (n=89) concernant la vente de drogues.

Globalement, le tableau IX indique qu'une proportion importante des jeunes de la rue de Montréal reçoit des offres d'assistance variées, susceptibles de contribuer à la réalisation de délits (Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy, 1990). Cependant, ces offres sont plus nombreuses dans le cas de la vente de drogues.

Enfin, par considération méthodologique, les offres d'assistances ont été compilées sous forme d'échelle en fonction du délit, à l'instar de Hagan et McCarthy (1997). Celles-ci révèlent peu de différences entre les deux délits. Le score moyen des offres d'assistance pour les vols est de 9,41 (valeurs situées entre 4 et 20) et celui de la vente de drogues est de 8,10 (valeurs situées entre 3 et 15). Ces échelles sont utilisées en tant que variables indépendantes relatives au contexte de la rue dans les modèles du chapitre quatre.

4.1.3 Croyances non conventionnelles

Les croyances non conventionnelles ont été incluses dans les modèles de Hagan et McCarthy (1997), répliqués dans ce mémoire et, pour cette raison, elles sont présentées dans le présent chapitre. Celles-ci sont assumées comme des facteurs importants dans

l'explication de la délinquance (Hirschi, 1969; Sutherland, 1937), en ce sens qu'elles permettent la rationalisation du comportement délinquant et des attitudes qui le supportent. Hagan et McCarthy (1997) ajoutent que le capital criminel comprend les croyances permettant de légitimer la délinquance. Les données montrent pour la vente de drogues que 55,7% (n=92) des jeunes de la rue sont fortement en accord ou en accord avec la légalisation des drogues. Au sujet des vols, les croyances des jeunes de la rue sont plutôt étonnantes puisque 60,8% (n=102) sont d'accord avec l'énoncé qu'il est mal de prendre la propriété d'autrui. McCarthy (1990 :169) a obtenu des données semblables, qui signifient que certains jeunes de la rue expriment quand même différentes croyances envers les normes légales, et ce même s'ils les transgressent.

Conclusion

Globalement, ce chapitre illustre, par le biais du regard des jeunes de la rue eux-mêmes, leur délinquance avant la rue et dans la rue, et les contextes dans lesquels ils ont évolué. Les résultats obtenus corroborent en général ceux de McCarthy (1990) et d'autres études portant sur les jeunes de la rue (Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy et Hagan, 1992, 1991; Kufledt et Nimmo, 1987; Janus et al., 1987; Brennan et al., 1984) ou sur les adolescents en général (Le Blanc, 2003; Ardelt et Day, 2002; Jenkins, 1995; Fréchette et Le Blanc, 1987).

La prévalence de la délinquance des jeunes de la rue a révélé qu'un pourcentage non négligeable de jeunes de la rue affirme n'avoir jamais effectué de vols ou de vente de drogues. Cet aspect contribue à nuancer les travaux portant sur les jeunes de la rue, qui se limitent à affirmer que les jeunes de la rue sont largement délinquants (McCarthy et Hagan, 1992, 1991; Whitbeck et Simons, 1990; McCarthy, 1990; Brennan et al., 1984; Palenski, 1984; Shellow et al, 1972).

La prévalence révèle par ailleurs que certains jeunes (22%) de la rue admettent débiter la vente de drogues dans la rue, à l'inverse des vols qui sont davantage pratiqués avant la vie dans la rue (11%). Ces données suggèrent que la rue possède un certain impact

criminogène concernant la participation à la vente de drogues. Par ailleurs, la thèse du déplacement, des vols avant la rue vers la vente de drogues dans la rue, a été écartée, le test statistique bivarié effectué avec les variables de participation aux vols avant la vie dans la rue et de participation à la vente de drogues dans la rue n'ayant pas produit de résultats significatifs.

Enfin, la prévalence de la délinquance des jeunes de la rue révèle que parmi les jeunes de la rue étant délinquants, peu d'entre eux affirment l'être exclusivement avant la rue ou dans la rue elle-même, mais plutôt au sein des deux contextes. Cet aspect confirme les résultats de quelques études (Brennan et al., 1984; Shellow et al., 1972) et contribue à remettre en question l'impact criminogène de la rue (McCarthy et Hagan, 1991), selon lequel la rue peut favoriser le crime indépendamment des expériences antérieures, de par la présence de facteurs situationnels (Gibbons, 1971). Il y a toutefois une nuance à apporter, puisque seulement la participation est ici mesurée. Il serait de mise d'étudier également l'accentuation, ou l'intensité, de la délinquance à l'arrivée dans la rue.

À l'image des jeunes de la rue de Toronto (McCarthy, 1990) et de Vancouver (Hagan et McCarthy, 1997), les jeunes de la rue de Montréal étant délinquants ont révélé l'être dans des proportions élevées autant à la avant la vie dans la rue que dans la rue elle-même, ce qui questionne l'assertion selon laquelle la rue est criminogène. Les données ont montré, contrairement aux attentes, que la participation aux vols diminue quelque peu à l'arrivée dans la rue. La participation à la vente de drogues, qui augmente considérablement dans la rue a, au contraire, confirmé les expectatives (Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy et Hagan, 1992, 1991; McCarthy, 1990; Whitbeck et Simmons, 1990; McCullagh et Greco, 1990; Kufledt et Nimmo, 1987; Janus et al., 1987). Les motivations au crime résideraient par ailleurs principalement dans les conditions adverses de la rue (Bellot, 2001, Parazelli, 2000, Hagan et McCarthy, 1997, McCarthy et Hagan, 1991, 1992), les opportunités que procurent la rue (Hagan et McCarthy, 1997) et la défiance par rapport aux autorités (Duprez et Kokoreff, 2000, Hagan et McCarthy, 1997) selon les diverses études consultées.

L'étude globale du contexte de vie « avant-rue » a révélé que les jeunes de la rue vivent dans des contextes propices à l'émergence de la délinquance. Les données ont ainsi montré que la violence des parents dénoncée par les jeunes de la rue est plus courante chez les parents de Montréal, comparativement à ceux de Toronto et Vancouver (Hagan et McCarthy, 1997). À l'inverse, la violence que les jeunes admettent avoir commis envers leurs parents est peu pratiquée tant à Montréal qu'à Toronto et Vancouver (Hagan et McCarthy, 1997).

Les jeunes de la rue, en ce qui a trait aux expériences scolaires, ont admis vivre certaines difficultés, autant par le biais des problèmes de compréhension de la matière qu'avec les professeurs, ou que par le faible degré d'implication académique. Plusieurs études ont trouvé des liens entre les difficultés scolaires vécues et la délinquance, spécifiques aux jeunes de la rue ou non (Voir entre autres Le Blanc, 2003, 1994; 1992; Hagan et McCarthy, 1997; Jenkins, 1995; McCarthy, 1990). Pour Le Blanc (1994) en particulier, les difficultés scolaires représentent le prédicteur le plus fort de la délinquance juvénile.

Quant aux relations amicales, elles témoignent d'une certaine sociabilité des jeunes de la rue, puisqu'ils ont affirmé posséder une moyenne considérable d'amis délinquants, à l'image des jeunes interrogés par Hagan et McCarthy (1997). Cette association avec des pairs déviants contribuerait à favoriser l'émergence de la délinquance chez les jeunes (Loeber et Farrington, 1998; Matsueda et Anderson, 1998, McCarthy et Hagan, 1997; Warr et Stafford, 1991; Matsueda et Heimer, 1987; Jackson et al., 1986; Tittle et al., 1986).

En regard du contexte de la rue, il est apparu que les jeunes de la rue vivent dans une certaine adversité. Les jeunes ont mentionné se chercher assez fréquemment des endroits pour dormir. Les résultats obtenus corroborent ceux de McCarthy (1990). Selon certains tenants de la perspective de l'adversité, les circonstances reliées à la vie dans la rue devraient encourager le crime (Baron et Hartnagel, 2002; Hagan et McCarthy, 1997; Janus et al., 1987; Palenski, 1984), plus spécifiquement en encourageant certains jeunes

de la rue à définir des situations hétéroclites comme des opportunités criminelles (Hagan et McCarthy, 1997).

Quant aux relations amicales, les jeunes de la rue ont rapporté avoir une moyenne relativement élevée de compères délinquants, corroborant les résultats de Hagan et McCarthy (1997). Selon une certaine perspective, les pairs déviants auraient une influence sur les jeunes (voir entre autres Warr, 2001; Loeber et Farrington, 1998; Matsueda et Anderson, 1998; Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy, 1990). Les jeunes de la rue ont par ailleurs dévoilé qu'ils feraient relativement souvent l'objet d'offres d'assistance, que ce soit de la protection, de l'aide ou encore un enseignement des trucs nécessaires, de la part de leurs pairs et d'autres gens sur la rue. Celles-ci, monnaie courante également chez les jeunes de la rue de McCarthy (1990), faciliteraient la participation des jeunes de la rue à certains délits (McCarthy, 1990; Hagan et McCarthy, 1997) par le biais d'une accumulation de capital criminel. Enfin, les croyances non reliées aux normes ne semblent pas tellement intériorisées par les jeunes de la rue, puisqu'un pourcentage considérable de ceux-ci considère qu'il n'est pas bien de voler, alors qu'on s'attendrait de jeunes voleurs qu'il affirment qu'il n'est pas mal de voler.

En somme, les résultats obtenus dans le présent chapitre laissent entrevoir que la délinquance des jeunes de la rue devrait être considérée comme étant continue et non uniquement situationnelle et que l'impact criminogène de la rue devrait être réanalysé, puisque la participation aux vols diminue à l'arrivée dans la rue et qu'une bonne proportion des jeunes de la rue étant délinquants le sont tant avant la vie dans la rue que dans la rue. Le prochain chapitre s'attardera en conséquence à caractériser le lien entre les expériences criminelles « avant-rue » et celles de la rue, tout en contrôlant les variables reflétant les contextes d'avant la vie dans la rue et de la rue.

**Chapitre 4 : La participation à des activités délinquantes dans
la rue : l'impact des expériences associées à la vie avant la rue
et à la rue elle-même**

Il a été montré dans le chapitre précédent que le pourcentage de jeunes de la rue s'adonnant aux vols diminue lorsqu'ils arrivent dans la rue et qu'il y a une augmentation de celui-ci concernant la vente de drogues. Il est important de garder à l'esprit que les pourcentages relatifs à la vie avant la rue demeurent élevés, comparativement à des jeunes n'ayant jamais expérimenté la vie dans la rue. Les résultats d'une étude montréalaise de Le Blanc (2003) révèlent à ce sujet que 14% des membres d'une cohorte de naissance sont condamnés pour un acte délinquant avant 25 ans, alors que 63% des jeunes de la rue de Montréal ont commis un vol et 47% ont vendu de la drogues avant la rue. Les jeunes de la rue de l'échantillon de Brennan et al. (1984) témoignent également de cette assertion : 34% des jeunes de la rue ayant vécu dans la rue ont vendu de la marijuana avant la rue, alors que seulement 4% des répondants n'ayant jamais expérimenté la vie dans la rue ont effectué de la vente.

Ainsi, les jeunes de la rue de Montréal ont révélé être considérablement délinquants en termes de vols et de vente de drogues avant la vie dans la rue et dans la rue, à l'instar de ceux de Brennan et al. (1984). Les autres études consultées présentent toutefois des résultats divergents, sinon contradictoires. Certaines mettent l'accent sur la nature criminogène de la rue (Palenski, 1984; Janus et al., 1987), alors que d'autres démentent cette affirmation ou n'ont pas trouvé de résultats significatifs (Goldmeier et Dean, 1972; Shellow et al., 1972). La position de McCarthy et Hagan (1991) à cet égard est plutôt claire : leurs résultats montrent que malgré qu'une proportion assez grande de jeunes de la rue ait effectué des activités délictueuses avant la rue, un pourcentage significativement plus important de jeunes de la rue participe à diverses formes de crimes dans la rue.

McCarthy et Hagan (1992, 1991) affirment que les changements dans la participation criminelle des jeunes n'apparaissent pas être dus à l'effet direct de facteurs de fond, tels que l'état psychologique des jeunes de la rue ou encore les situations vécues avant la vie dans la rue. Ils adhèrent ainsi à la perspective de Gibbons (1971), selon laquelle des facteurs situationnels peuvent engendrer la délinquance, indépendamment des facteurs de fond. Autrement dit, la participation au crime dans la rue serait principalement stimulée

par le fait de devenir sans-abri. Dans leurs travaux ultérieurs, McCarthy et Hagan (1995) ainsi que Hagan et McCarthy (1998, 1997) intègrent les notions d'enchâssement criminel et de capital criminel. Ils nuancent quelque peu leur position, en affirmant de façon ambiguë que ces concepts pourraient être liés aux expériences vécues lors de la vie avant la rue. Ils rappellent toutefois que les contextes « avant-rue » et rue sont indépendants l'un de l'autre.

Néanmoins, la participation élevée au crime des jeunes de la rue de Montréal suscite un questionnement quant aux expériences criminelles avant la rue et l'impact qu'elles occasionnent sur les vols et la vente de drogues dans la rue. Dans une optique divergente de celle de Gibbons (1971), il serait possible que les facteurs situationnels de la rue aient un impact sur les crimes des jeunes de la rue, mais dépendamment des crimes effectués avant la rue. La participation à des délits dans ce contexte pourrait alors contribuer à prédire la délinquance effectuée dans la rue et à questionner l'aspect criminogène de celle-ci.

Afin de constater si l'augmentation de la délinquance des jeunes de la rue à l'arrivée dans la rue est attribuable au seul contexte dans lequel se trouve le jeune, un modèle d'enchâssement criminel et de capital criminel a été élaboré, à partir de celui de Hagan et McCarthy (1997). L'enchâssement criminel et le capital criminel mesurent à quel point les jeunes de la rue sont intégrés dans le milieu de la rue. Cette intégration, tant dans l'environnement qu'avec les gens qui le composent, peut s'avérer profitable aux jeunes de la rue et inciter à la participation aux vols et à la vente de drogues. L'impact exclusif de ces concepts sur la participation aux vols et à la vente de drogues signifierait que le milieu de la rue prédit davantage la délinquance des jeunes de la rue que les expériences criminelles reliées à la vie avant la rue.

Les modèles élaborés constituent ainsi une réplique de ceux de Hagan et McCarthy (1997), toutefois les variables dépendantes sont plus spécifiques, distinguant trois types de vols et de substances vendues. Ils permettront donc de déterminer si les expériences criminelles d'avant la rue ont une influence sur la participation des jeunes de la rue aux

vols et à la vente de drogues dans la rue, et de préciser à quel type de vol ou de trafic s'il y a lieu. Dans le cas où les vols et la vente de drogues effectués avant la vie dans la rue auraient une influence, ceci confirmerait l'importance de considérer les facteurs reliés à la vie avant la rue dans la genèse de leur comportement délinquant, et non seulement les facteurs reliés à la rue en tant que tel.

4.1 Vols

En regard des questionnements soulevés précédemment, on s'attend à ce que les divers types de vols commis avant la rue contribuent à prédire ces mêmes vols effectués par les jeunes dans la rue. Les analyses, effectuées en trois temps, ont confirmé cette supposition pour les trois types de vols à l'étude.

4.1.1 Vols mineurs

Le tableau X révèle dans un premier temps que parmi les variables de contrôle social relatives à la vie avant la rue, les problèmes avec les professeurs constituent le principal facteur ayant un impact positif ($b=0,36$; $\alpha < .05$) sur la participation aux vols mineurs effectués par les jeunes dans la rue. Cette relation a été trouvée dans plusieurs travaux, spécifiques ou non aux jeunes de la rue (Le Blanc, 2003, 1994; Hagan et McCarthy, 1997; Jenkins, 1995; McCarthy et Hagan, 1995). Celle-ci s'estompe toutefois lorsque les vols mineurs commis avant la rue ($b=2,77$; $\alpha < .01$) sont introduits dans le modèle. Cet aspect suggère que l'influence des professeurs est supplantée par l'introduction de la variable de participation à des vols mineurs avant la rue. De plus, l'âge du jeune émerge une fois que sont contrôlées les variables reliées à la délinquance avant la rue et aux amis délinquants, mais la relation disparaît lorsque sont introduites les variables reliées au contexte de la rue. Ceci révèle que l'âge n'a plus d'impact sur la participation à des vols mineurs une fois qu'est considéré le contexte de la rue.

Tableau X : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à des vols d'objets entre 10 et 50\$ dans la rue

Variables indépendantes	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	b	se	b	Se	b	se
Sexe	0,48	0,45	0,38	0,65	0,82	1,08
Age	-0,06	0,07	-0,21**	0,11	-0,24	0,17
Père violent	0,01	0,01	0,00	0,02	0,00	0,04
Mère violente	0,04	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04
Jeune violent envers père	-0,01	0,01	0,00	0,03	0,01	0,04
Jeune violent envers mère	-0,04	0,03	-0,04	0,05	-0,05	0,05
Criminalité de la famille	-0,40	0,41	-0,37	0,60	-0,63	0,85
Problèmes avec les professeurs école	0,36**	0,15	0,21	0,21	0,72	0,45
Amis connus avant la rue ont volé	---	---	-0,02	0,02	-0,03	0,04
Volé des objets entre 10-50\$ avant la rue	---	---	2,77***	0,57	4,49***	1,18
Volé des objets de 50\$ + avant la rue	--	---	-0,35	0,62	-1,11	1,02
Introduction par effraction avant la rue	---	---	0,77	0,59	0,69	0,96
Durée de temps dans la rue	---	---	---	---	0,26	0,15
Opportunités criminelles	---	---	---	---	0,14	0,87
Nuits dans des parcs	---	---	---	---	0,52	0,42
Amis de la rue ont volé	---	---	---	---	0,01	0,02
Voler est mal	---	---	---	---	0,64	0,43
Offres d'assistance pour le vol	---	---	---	---	-0,19	0,14
Constante	-0,56		2,0		-2,23	
R ² de Nagelkerke	0,15		0,51		0,63	
-2LL	177,90		102,97		52,24	

**niveau de signification à 0,05 (1-tailed)

*** niveau de signification à 0,01 (1-tailed)

La participation des jeunes de la rue à des vols mineurs avant la rue se démarque également dans le modèle au troisième temps, confirmant l'importance de ce facteur en tant que prédicteur des vols mineurs effectués dans la rue. Enfin, il est intéressant de noter que l'ajout seul du facteur de délinquance avant la vie dans la rue fait passer le R de Nagelkerke de 0,15 (modèle 1) à 0,51 (modèle 2).

4.1.2 Vols sérieux

Le tableau XI indique d'abord qu'aucune variable de contrôle social relative au contexte d'avant la rue n'émerge du modèle 1. Ainsi, les facteurs reliés au contexte avant la vie dans la rue ne contribuent pas à prédire les vols sérieux perpétrés dans la rue. Dans le second modèle, une relation similaire à celle observée concernant les vols mineurs apparaît.

Tableau XI : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à des vols d'objets de 50\$ et plus dans la rue

Variables indépendantes	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	b	se	b	se	B	Se
Sexe	-0,09	0,17	-0,48	0,77	-0,52	1,37
Age	0,10	0,08	0,27**	0,14	0,07	0,25
Père violent	-0,02	0,03	-0,03	0,06	0,12	0,13
Mère violente	0,03	0,04	0,06	0,06	0,22	0,14
Jeune violent envers père	0,03	0,04	0,04	0,08	-0,15	0,17
Jeune violent envers mère	-0,04	0,04	-0,07	0,07	0,07	0,26
Criminalité de la famille	0,26	0,44	0,61	0,65	0,07	1,07
Problèmes avec les professeurs école	0,22	0,17	0,05	0,23	-0,27	0,44
Amis connus avant la rue ont volé	---	---	0,01	0,02	-0,01	0,04
Volé des objets entre 10-50\$ avant la rue	---	---	0,25	0,65	-0,22	1,17
Volé des objets de 50\$ + avant la rue	---	---	2,69***	0,66	5,16***	1,94
Introduction par effraction avant la rue	---	---	0,67	0,68	-0,18	1,58
Durée de temps dans la rue	---	---	---	---	0,22	0,17
Opportunités criminelles	---	---	---	---	-1,91	1,23
Nuits dans des parcs	---	---	---	---	0,04	0,41
Amis de la rue ont volé	---	---	---	---	0,02	0,03
Voler est mal	---	---	---	---	-0,87	0,55
Offres d'assistance pour le vol	---	---	---	---	0,17	0,17
Constante	-3,98**		-8,78***		-4,27	
R ² de Nagelkerke	0,07		0,43		0,70	
-2LL	149,71		87,15		37,01	

**niveau de signification à 0,05 (1-tailed)

*** niveau de signification à 0,01 (1-tailed)

En effet, l'âge émerge ($b=0,27; \alpha < .05$) lorsque sont considérées les variables de délinquance et d'amis délinquants connus avant la vie dans la rue, mais cette relation disparaît lorsque le contexte de la rue est pris en considération.

Enfin, les vols sérieux commis avant la vie dans la rue ont un effet significatif sur le même type de vol commis dans la rue, et ce pour les modèles deux ($b=2,69; \alpha < .01$) et trois ($b=5,16; \alpha < .01$). Les vols sérieux commis avant la rue constituent en conséquence un prédicteur constant des modèles étudiés. Le coefficient de force du troisième modèle ($r=0,70$) témoigne de la force prédictive de cette variable. Hagan et McCarthy (1997 :152) ont obtenu des résultats comparables : les vols commis avant la vie dans la rue contribuent à prédire ceux effectués dans la rue au sein de leurs modèles.

4.1.3 Introductions par effraction

Les analyses portant sur les introductions par effraction apportent des résultats plus nuancés, comparativement aux deux autres types de vols. Le tableau XII indique d'abord que les introductions par effraction constituent une entreprise davantage reliée aux jeunes hommes ($b=1,11; \alpha < .05$). Cette relation disparaît toutefois lorsque sont considérés les vols commis avant la rue, ainsi que les amis délinquants.

De plus, contrairement aux modèles de vols mineurs et sérieux, certaines variables contextuelles reliées à la rue ont un effet sur les introductions par effraction effectuées dans le même contexte. La durée de temps dans la rue ($b=0,25; \alpha < .05$) et les amis de la rue voleurs ($b=0,05; \alpha < .05$) ont un impact positif sur les introductions par effraction perpétrées dans la rue. Ces relations suggèrent que l'enchâssement dans des réseaux criminels, par le biais des contacts qu'il procure aux jeunes, est nécessaire pour effectuer un délit requérant davantage de compétences tel qu'une introduction par effraction. Les travaux de McCarthy et Hagan (1995 :80), de même que ceux de Hagan et McCarthy (1997 :152) confirment ces résultats à propos des vols en général, suggérant que la vie dans la rue mène à un enchâssement dans des réseaux criminels.

Tableau XII : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation aux introductions par effraction dans la rue

Variables indépendantes	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	b	se	b	se	b	Se
Sexe	1,11**	0,53	0,73	0,62	-0,46	0,94
Age	-0,05	0,08	0,01	0,10	0,17	0,16
Père violent	-0,06	0,04	-0,04	0,05	-0,00	0,03
Mère violente	-0,01	0,02	-0,02	0,02	-0,04	0,03
Jeune violent envers père	0,07	0,05	0,05	0,06	0,00	0,04
Jeune violent envers mère	0,02	0,02	0,03	0,03	0,05	0,03
Criminalité de la famille	0,57	0,44	0,70	0,53	0,70	0,71
Problèmes avec les professeurs école	0,20	0,16	0,09	0,20	-0,10	0,30
Amis connus avant la rue ont volé	---	---	0,03	0,02	0,01	0,03
Volé des objets entre 10-50\$ avant la rue	---	---	-0,43	0,57	-0,15	0,81
Volé des objets de 50\$ + avant la rue	---	---	0,22	0,58	-0,03	0,90
Introduction par effraction avant la rue	---	---	1,58***	0,56	2,73***	0,94
Durée de temps dans la rue	---	---	---	---	0,25**	0,13
Opportunités criminelles	---	---	---	---	-0,09	0,73
Nuits dans des parcs	---	---	---	---	0,13	0,28
Amis de la rue ont volé	---	---	---	---	0,05**	0,02
Voler est mal	---	---	---	---	-0,09	0,38
Offres d'assistance pour le vol	---	---	---	---	-0,20	0,11
Constante	-1,05		-2,62		-4,88	
R ² de Nagelkerke	0,17		0,32		0,50	
-2LL	156,84		115,84		63,12	

**niveau de signification à 0,05 (1-tailed)

*** niveau de signification à 0,01 (1-tailed)

Les introductions par effraction effectuées avant la vie dans la rue demeurent une fois de plus un prédicteur constant, puisque cette variable est significative dans les modèles 2 ($b=1,58$; $\alpha < .01$) et 3 ($b=2,73$; $\alpha < .01$). Cet aspect réitère l'importance de considérer les vols du jeune commis avant la vie dans la rue comme un élément contributif à l'explication des vols commis dans la rue. McCarthy et Hagan (1995 :80), de même que Hagan et McCarthy (1997 :152) ont obtenu des résultats similaires; néanmoins l'interprétation de leurs résultats demeure quelque peu ambiguë, car ils n'expliquent pas clairement les liens existants entre les contextes « avant-rue » et rue elle-même.

Résumé

Globalement, l'étude des trois types de vols, dont les résultats sont forts constants et semblables au fil des analyses, révèle quelques aspects intéressants. Dans un premier temps, l'enchâssement criminel s'avère un concept intéressant dans l'explication des vols effectués dans la rue. L'effet significatif se limite cependant au type de vol le plus grave, soit les introductions par effraction. Ainsi, l'appartenance du jeune à un réseau d'amis délinquants dans la rue contribuerait à faciliter le crime dans le cas où les jeunes de la rue s'investissent dans un type de vol moins facile à exécuter. D'un autre point de vue, l'absence de relation entre le capital criminel et les introductions par effraction signifierait que l'insertion du jeune au sein d'un réseau d'amis délinquants suffirait à motiver le jeune, sans qu'il ait besoin d'offres d'assistance. Ces données viennent nuancer celles de Hagan et McCarthy (1997) et de McCarthy et Hagan (1995), qui ont analysé l'effet de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur les vols en général, sans les distinguer selon leur spécificité.

Dans un second temps, la significativité des trois types de vols effectués avant la vie dans la rue sur les vols commis dans la rue indique qu'il s'agit d'un prédicteur constant et montre l'importance de considérer les expériences criminelles d'avant la vie dans la rue pour prédire la participation des jeunes de la rue à des vols dans la rue.

Le fait que les types identiques de vols soient exclusivement reliés entre eux suggère une certaine spécialisation des jeunes avant la vie dans la rue, expertise qui serait transportable dans la rue puisqu'ils continuent d'y commettre le même type de vol. Cet aspect suggère que les jeunes de la rue auraient acquis du capital criminel avant l'arrivée dans la rue, par le biais de leur participation à des activités délictueuses. Pour Hagan et McCarthy (1997), l'enchâssement criminel et le capital criminel représentent des processus par le biais desquels les opportunités de la rue sont transformées en actions.

Ce capital serait profitable au jeune dans la rue, puisque les résultats donnent à penser qu'un transfert des aptitudes et des connaissances apprises avant la rue se transporterait dans la rue, ce qui contribuerait à faciliter la participation des jeunes de la rue aux vols dans leur nouveau contexte d'appartenance. Ces assertions confirment l'importance du capital criminel en tant que source de connaissances individuelles et profitables concernant les vols de manière importante, puisqu'elles s'appliquent d'un contexte à l'autre par le biais du transfert.

Les résultats obtenus viennent nuancer les propos de Hagan et McCarthy (1997) et de McCarthy et Hagan (1995, 1992, 1991), qui demeurent ambigus tout au long de leurs travaux quant au rôle des facteurs reliés aux expériences criminelles avant la vie dans la rue. Ils affirment formellement que le contexte de la rue est criminogène en lui-même et contribue grandement à augmenter l'implication des jeunes de la rue dans le crime. Ils ne sont toutefois pas clairs quant au rôle que peut jouer la délinquance effectuée avant la rue en regard des crimes commis dans la rue, arguant que les effets du capital criminel sont apparemment reliés, mais indépendants des situations problématiques vécues avant la vie dans la rue. Les analyses effectuées dans le cadre de ce mémoire ont quant à elles établi que les crimes effectués dans la rue sont dépendants des situations expérimentées avant la rue, par le biais du transfert de capital criminel s'opérant entre les deux contextes. Les résultats suggèrent également que la rue n'est pas un milieu si criminogène que l'on ne l'aurait cru de prime abord.

4.2 Vente de drogues

Il est attendu que la vente de cannabis, d'hallucinogènes ou de cocaïne avant la rue contribue à prédire la vente de ces substances dans la rue. Les analyses ont confirmé cette hypothèse, bien que les résultats soient légèrement nuancés en fonction de la substance vendue, c'est-à-dire que la spécialisation est moins apparente que dans le cas des vols.

4.2.1 Vente de cannabis

Le tableau XIII révèle d'abord que les problèmes avec les professeurs ($b=0,28$ $\alpha < .05$) sont significatifs dans le modèle 1. Cette relation s'estompe par la suite, lorsque sont considérées les expériences de vente de drogues avant la rue et la présence d'amis délinquants.

Tableau XIII : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à la vente de cannabis dans la rue

Variables indépendantes	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	b	se	B	se	b	se
Sexe	-0,03	0,07	-0,02	0,07	-0,03	0,09
Age	0,05	0,07	0,14	0,09	0,09	0,15
Père violent	0,01	0,02	0,01	0,02	0,00	0,02
Mère violente	-0,01	0,02	-0,01	0,02	-0,02	0,03
Jeune violent envers père	-0,02	0,02	-0,01	0,03	0,01	0,02
Jeune violent envers mère	0,01	0,03	0,02	0,03	0,03	0,04
Criminalité de la famille	0,17	0,39	0,43	0,50	0,99	0,73
Problèmes avec professeurs école	0,28**	0,14	0,19	0,18	0,20	0,28
Amis connus avant la rue ont vendu des drogues	---	---	0,04	0,03	-0,01	0,05
Vendu du cannabis avant la rue	---	---	3,001** *	0,84	4,97***	1,53
Vendu de l'acide, mush ou PCP avant la rue	---	---	-0,23	0,83	-1,51	1,25
Vendu de la cocaïne avant la rue	---	---	-1,54	0,85	-0,99	1,17
Durée de temps dans la rue	---	---	---	---	0,16	0,12
Opportunités criminelles	---	---	--	---	-0,91	0,77
Nuits dans des parcs	---	---	---	---	0,10	0,26
Amis de la rue ont vendu des drogues	---	---	---	---	0,10**	0,04
Usage de drogues devrait être légal	---	---	---	---	0,31	0,33
Offres d'assistance pour la vente de drogues	---	---	---	---	-0,14	0,10
Constante	-1,64		-4,19**		-4,13	
R ² de Nagelkerke	0,05		0,40		0,52	
-2LL	190,06		128,5		67,14	

**niveau de signification à 0,05 (1-tailed)

*** niveau de signification à 0,01 (1-tailed)

Les données de Hagan et McCarthy (1997 :151) indiquent à ce sujet que les expériences à l'école, qui incluent les problèmes avec les professeurs, n'ont pas d'effets sur la vente de drogues dans la rue. Une autre stratégie d'analyse plus approfondie (LISREL) a cependant permis d'établir que les problèmes expérimentés à l'école auraient un effet indirect sur la vente de drogues dans la rue par le biais des associations criminelles (McCarthy et Hagan, 1995 :77).

De plus, une variable reliée au contexte de la rue est reliée à la vente de cannabis dans la rue, soit les amis vendeurs de drogues ($b=0,10$; $\alpha < .05$). Cette relation, qui témoigne d'un enchâssement criminel, indique que la rue jouerait un rôle dans la participation à la vente de cannabis (Hagan et McCarthy, 1997; McCarthy et Hagan, 1995, 1992, 1991) et signifie que l'insertion du jeune dans un réseau criminel et les contacts qu'il génère dans la rue lui sont utiles pour participer à la vente de cannabis.

Enfin, la vente de cannabis avant la vie dans la rue contribue à prédire la vente de la même substance dans les modèles 2 ($b=3,00$; $\alpha < .01$) et 3 ($b=4,97$; $\alpha < .01$), ce qui fait de cette variable un prédicteur constant. Dans cette optique, l'importance de considérer la délinquance avant la rue est une fois de plus établie.

4.2.2 Vente d'hallucinogènes

Le tableau XIV indique dans un premier temps que les variables de contrôle social incluses dans le premier modèle ne contribuent pas à prédire la vente d'hallucinogènes dans la rue.

L'ajout des variables reliées aux expériences délinquantes d'avant la rue, ainsi qu'aux amis vendeurs de drogues, n'apporte pas de nouveaux résultats, puisque aucune variable n'est significative dans le modèle 2. Ce dernier se distingue de tous les autres modèles autant pour les vols que pour la vente de cannabis, au sein desquels les expériences délinquantes avant la rue ont contribué à prédire celles de la rue.

Tableau XIV : Résultats des analyses de régression logistique de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à la vente d'hallucinogènes dans la rue

Variables indépendantes	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	b	se	b	se	b	se
Sexe	-0,34	0,41	-0,76	0,55	-1,02	0,89
Age	-0,03	0,07	0,01	0,09	0,09	0,16
Père violent	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,02
Mère violente	0,02	0,02	0,01	0,02	0,01	0,04
Jeune violent envers père	-0,00	0,01	0,00	0,01	-0,01	0,02
Jeune violent envers mère	-0,02	0,03	-0,01	0,03	-0,00	0,05
Criminalité de la famille	-0,21	0,39	0,25	0,49	0,84	0,74
Problèmes avec professeurs école	0,16	0,14	0,11	0,18	-0,07	0,27
Amis connus avant la rue ont vendu des drogues	---	---	0,01	0,03	-0,07	0,05
Vendu du cannabis avant la rue	---	---	0,33	0,62	1,61	0,90
Vendu de l'acide, mush ou PCP avant la rue	---	---	2,50	0,73	2,14**	0,94
Vendu de la cocaïne avant la rue	---	---	-0,66	0,79	-1,50	1,22
Durée de temps dans la rue	---	---	---	---	0,20	0,13
Opportunités criminelles	---	---	---	---	0,89	0,71
Nuits dans des parcs	---	---	---	---	0,19	0,26
Amis de la rue ont vendu des drogues	---	---	---	---	0,050	0,04
Usage de drogues devrait être légal	---	---	---	---	-0,05	0,29
Offres d'assistance pour la vente de drogues	---	---	---	---	0,05	0,10
Constante	0,04		-1,07		-4,66	
R ² de Nagelkerke	0,06		0,38		0,51	
-2LL	193,92		131,58		72,77	

**niveau de signification à 0,05 (1-tailed)

*** niveau de signification à 0,01 (1-tailed)

Dans le modèle 3, où est considéré le contexte de la rue, seule la vente d'hallucinogènes avant la rue ($b=2,14$; $\alpha < .05$) contribue à prédire la participation à la vente d'hallucinogènes dans la rue. Cette relation corrobore l'intérêt de s'attarder aux expériences criminelles de la maison pour prédire la vente de substances prohibées dans la rue, bien que cette variable soit moins caractérisée par sa constance en ce qui concerne la vente d'hallucinogènes.

4.2.3 Vente de cocaïne

Le tableau XV révèle un nombre de prédicteurs important, comparativement aux modèles de vente de cannabis et d'hallucinogènes. Il est d'abord intéressant de mentionner qu'aucune des variables de contrôle relatives au contexte antérieur à la vie dans la rue n'émergent du modèle 1.

En ce qui concerne le modèle 2, la vente de cocaïne avant la rue ($b=3,11$; $\alpha < .01$) contribue à prédire la vente de cette même substance dans la rue. Cette relation subsiste lorsque les variables relatives au contexte de la rue sont considérées ($b=5,44$ $\alpha < .01$), ce qui permet d'affirmer que ce prédicteur se caractérise par sa constance.

Le modèle 3 révèle que des facteurs reliés au contexte de la rue contribuent à prédire la vente de cocaïne dans la rue. La durée de temps dans la rue ($b=0,63$; $\alpha < .05$), les amis vendeurs de drogues ($b=0,14$; $\alpha < .05$) ainsi que les offres d'assistance reçues ($b=0,42$; $\alpha < .05$) augmentent la probabilité que le jeune participe à la vente de cocaïne dans la rue. Les données de McCarthy et Hagan (1995 :77) corroborent ces relations. Elles suggèrent globalement que l'enchaînement criminel du jeune dans la rue, et par extension le capital criminel accumulé par le biais des offres d'assistance, contribuent à ce que le jeune s'investisse dans la vente de cocaïne dans la rue. Ainsi, la vente de cocaïne avant la rue ne suffirait pas à faciliter la participation à ce même délit dans la rue; l'insertion dans un réseau criminel et les offres d'assistance seraient également nécessaires pour trafiquer une telle substance.

Il est intéressant de constater que la vente de cannabis avant la vie dans la rue ($b=3,93$ $\alpha < .05$) prédit la vente de cocaïne dans la rue, puisque ce sont deux substances différentes, entre autres en terme de disponibilité. Tunnell (1993) raconte à ce sujet que certains trafiquants de drogues ayant débuté dans la vente avec le cannabis, effectuent ensuite une transition vers la vente de cocaïne, ayant développé une dépendance à cette substance entre temps. Les jeunes de la rue ayant déjà consommé de la cocaïne dans des proportions

importantes (68,5%), certains d'entre eux pourraient effectuer une transition de substance d'avant la rue à la rue afin de satisfaire leurs besoins liés à la consommation.

Tableau XV : Résultats des analyses de régression logistiques de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur la participation à la vente de cocaïne dans la rue

Variables indépendantes	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	b	se	B	se	b	Se
Sexe	-0,08	0,09	-0,13	0,17	-2,54	2,21
Age	0,14	0,08	0,13	0,10	0,63	0,43
Père violent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,02
Mère violente	0,04	0,04	0,07	0,05	0,27	0,15
Jeune violent envers père	-0,01	0,01	0,00	0,01	-0,00	0,02
Jeune violent envers mère	-0,05	0,05	-0,09	0,07	-0,35	0,19
Criminalité de la famille	0,11	0,45	-0,20	0,58	-1,23	1,44
Problèmes avec professeurs école	0,29	0,18	0,25	0,22	1,14	0,65
Amis connus avant la rue ont vendu des drogues	---	---	0,05	0,03	0,02	0,07
Vendu du cannabis avant la rue	---	---	0,31	0,71	3,93**	1,88
Vendu de l'acide, mush ou PCP avant la rue	---	---	-1,16	0,85	-0,74	1,47
Vendu de la cocaïne avant la rue	---	---	3,11***	0,86	5,44***	2,13
Durée de temps dans la rue	---	---	---	---	0,63**	0,31
Opportunités criminelles	---	---	---	---	-0,16	1,20
Nuits dans des parcs	---	---	---	---	-0,38	0,46
Amis de la rue ont vendu des drogues	---	---	---	---	0,14**	0,06
Usage de drogues devrait être légal	---	---	---	---	0,79	0,50
Offres d'assistance pour la vente de drogues	---	---	---	---	0,42**	0,21
Constante	-5,61***		-5,64**		-28,97**	
R ² de Nagelkerke	0,10		0,31		0,71	
-2LL	147,05		105,95		36,35	

**niveau de signification à 0,05 (1-tailed)

*** niveau de signification à 0,01 (1-tailed)

La relation entre la vente de cannabis avant la rue et la vente de cocaïne dans la rue suggère également une accumulation de capital criminel, que les jeunes de la rue investiraient dans la vente de substances moins disponibles et plus dispendieuses au prix de détail après un certain temps. Les analyses montrent à cet effet que la vente de

cannabis avant la rue contribue à prédire la vente de cocaïne dans la rue, mais l'inverse n'a pas été observé. Il est légitime de croire qu'un jeune possédant déjà les connaissances et les aptitudes nécessaires à la vente de cocaïne avant la rue risque en conséquence de vendre une substance similaire dans la rue et de ne pas retourner à une drogue plus populaire telle que le cannabis.

Résumé

En résumé, l'étude de la vente de cannabis, d'hallucinogènes et de cocaïne divulgue deux faits révélateurs, qui contribuent à nuancer les propos de Hagan et McCarthy (1997) et de McCarthy et Hagan (1995, 1992, 1991).

D'abord, l'enchâssement criminel et le capital criminel ne contribuent pas à prédire la vente de toutes les substances, et aucun schéma particulier n'émerge des données. Ainsi, l'enchâssement seulement a un effet positif sur la vente de cannabis du jeune dans la rue, alors que ce concept, en plus du capital criminel, ne s'avère pas utile dans l'explication de la vente d'hallucinogènes. Dans le cas de la participation à la vente de cocaïne dans la rue, l'enchâssement criminel ainsi que le capital criminel constituent des notions contributives. Cette drogue étant moins disponible et son prix de détail étant plus élevé que le cannabis, sa vente requiert certainement davantage de connaissances et d'habiletés techniques. Ceci expliquerait également les raisons du pourcentage moins élevé (22,7% pour la cocaïne, comparativement à 41,5% pour les hallucinogènes et 59% pour le cannabis) de jeunes de la rue s'impliquant dans la vente d'un tel type de drogues. Hagan et McCarthy (1997) et McCarthy et Hagan (1995) n'ayant étudié que les vols et la vente de drogues en général, ils n'ont pu nuancer leurs données sur la base de la spécificité du vol ou de la substance vendue.

Ensuite, à l'instar des vols, la vente de substances avant la rue contribue à prédire, de façon constante pour les trois types de drogues, ce même délit dans la rue, ce qui réitère la nécessité de considérer les expériences criminelles d'avant la rue plutôt que de s'attarder

uniquement au contexte dans lequel ils se trouvent à un moment particulier de leur vie, c'est-à-dire la rue. Hagan et McCarthy (1997) ont été plutôt ambigus sur ce point, révélant qu'il est de mise de considérer certains facteurs reliés à la vie avant la rue, sans toutefois approfondir leur argumentation quant à l'impact que pourraient occasionner ces facteurs. Les analyses précédentes concourent pourtant à confirmer l'importance de ne pas s'attarder uniquement à la rue, et suggèrent en conséquence que l'impact criminogène est peut-être plus limité que l'on ne l'aurait cru à prime abord.

Il est toutefois moins approprié dans le cas de la vente de drogues de parler de spécialisation des jeunes de la rue, puisque les données indiquent que eux-ci ne participent pas à la vente d'une substance en particulier. En effet, la vente de cannabis avant la rue contribue à prédire la vente de cocaïne dans la rue et cette relation apparaît lorsque les variables contextuelles à la rue sont dans le modèle.

Cette situation n'infirme cependant pas l'hypothèse selon laquelle un transfert de capital criminel s'effectuerait de la vie avant la rue à la rue elle-même, puisque aucune substance vendue dans la rue ne l'a pas été au sein du contexte antérieur à la vie dans la rue. Ainsi, les jeunes de la rue ne se spécialiseraient pas dans un type de drogues particulier; ils continueraient néanmoins à trafiquer dans la rue ce qu'ils vendaient avant la rue, grâce aux habiletés et aptitudes acquises par le biais des expériences criminelles reliées à la vie avant la rue.

4.3 Spécificité et continuité des délits

Afin de s'assurer de l'impact de la participation à des activités délinquantes avant la rue sur celle de la rue, un modèle contenant seulement les délits à l'étude a été élaboré²⁴. Globalement, le tableau XVI illustre, de manière frappante, que la participation à tous les délits reliés à la vie avant la rue contribue à prédire ($\alpha < .01$) la participation des mêmes délits dans la rue.

²⁴ Les facteurs relatifs au contexte de la maison (excluant la délinquance) et à celui de la rue n'ont pas été inclus, car aucun d'entre eux n'est significatif de manière constante au fil des analyses.

Tableau XVI : Résultat des analyses de régression logistique de la participation aux vols et à la vente de drogues avant la rue sur les délits similaires dans la rue

Variabes indépendantes (avant la rue)	Vol mineur	Vol sérieux	Intro. par effraction	Vente de cannabis	Vente d'hallucinogènes	Vente de cocaïne
	b	b	B	b	b	b
Vol mineur	2,70***	0,28	-0,24	-0,16	0,27	-0,44
Vol sérieux	-0,38	2,51***	0,32	-0,15	-0,47	-0,96
Intro. par effraction	0,82*	0,53	1,81***	0,50	0,68	0,42
Vente de cannabis	-0,20	0,56	0,45	2,07***	0,15	0,48
Vente d'hallucinogènes	1,28	-0,64	-0,78	0,39	2,74***	-0,75
Vente de cocaïne	-1,20	-0,19	1,00	-0,97	-1,16	2,87***
Constante	-2,06 ***	-2,51 ***	-1,88 ***	-0,51*	-1,38 ***	-1,49 ***
R de Nagelkerke	0,47	0,39	0,24	0,28	0,35	0,26
-2LL	135,78	122,24	152,77	169,47	157,6	132,49

*** niveau de signification à 0,01 (1-tailed)

Dans cette optique, il est possible d'affirmer que la transition entre « l'avant-rue » et la rue elle-même n'est pas caractérisée par des déplacements du vol à la vente de drogues ou vice-versa, ce qui a d'ailleurs été établi dans les analyses précédentes. Au contraire, les délits effectués avant la vie dans la rue contribuent à prédire ceux effectués dans la rue. Le tableau XVI révèle ainsi une certaine spécialisation des jeunes de la rue, puisque tous les délits reliés à la vie avant la rue sont assortis à ceux de la rue. Ces résultats appuient également la thèse selon laquelle un transfert de capital criminel s'effectue de « l'avant-rue » à la rue, puisque qu'il y a continuité des délits effectués entre les deux contextes étudiés.

Conclusion

L'examen des travaux de McCarthy et Hagan (1992, 1991) révèle d'abord une prise de position assez claire, selon laquelle la participation au crime des jeunes de la rue est probablement plus le résultat de l'expérience de rue en elle-même que l'effet de variables de fond, reliées à la vie avant la rue et prédisposant les jeunes de la rue à la délinquance. Cette prémisse s'inscrit dans la ligne de pensée de Gibbons (1971), qui stipule que la

motivation à commettre des crimes particuliers peut exister non dans l'histoire sociale ou psychologique des individus, mais dans des situations criminogènes où ils sont localisés.

Les travaux ultérieurs de Hagan et McCarthy (1997, 1998) et de McCarthy et Hagan (1995) exposent les notions d'enchâssement criminel et de capital criminel en tant que mécanismes contribuant à prédire la délinquance des jeunes dans la rue. Le processus d'insertion criminelle (l'enchâssement) découle alors de liens avec des délinquants du milieu, qui agissent en tant que fournisseurs d'assistance et transmettent un type particulier de capital qui est criminel. Ce dernier enclave des connaissances, des informations et des habiletés reliées au crime, et il constitue une ressource jugée essentielle par les jeunes de la rue (McCarthy et Hagan, 1995). Hagan et McCarthy (1998) ajoutent qu'indépendamment des prédispositions, l'insertion dans des réseaux criminels, de même que l'acquisition subséquente de capital criminel joueraient chez les jeunes de la rue un rôle important en leur permettant de se constituer un capital au fil des opportunités de participer à certains délits.

Dans ce contexte, on constate que les jeunes de la rue ne sont pas indifférents et imperméables aux influences de leurs pairs du milieu de la rue; ils sont au contraire plutôt réceptifs aux habiletés des autres à transmettre des informations et des aptitudes nécessaires à la commission de certains délits (Hagan et McCarthy, 1997). Cet énoncé, qui montre un certain apprentissage, vient jeter un éclairage nouveau sur les jeunes de la rue, qui sont généralement assumés comme des individus désorganisés et non sophistiqués (Hagan et McCarthy, 1997).

Les analyses de ce mémoire supportent les résultats de McCarthy et Hagan (1995) et de Hagan et McCarthy (1997), selon lesquels l'enchâssement criminel et le capital criminel facilitent la participation aux vols et à la vente de drogues des jeunes dans la rue. Elles apportent toutefois un éclairage nouveau : l'enchâssement criminel se révèle utile pour les jeunes de la rue seulement dans le cas des introductions par effraction, vol le plus grave. Dans le cas de la vente de drogues, l'enchâssement seulement favorise la vente de cannabis, tandis que pour la vente de cocaïne le capital criminel facilite également la

vente. Ces relations suggèrent que l'insertion seule dans un réseau criminel n'est pas suffisante pour trafiquer une substance dispendieuse et peu disponible telle que la cocaïne; les offres d'assistance par le biais desquelles sont transmises certaines habiletés sont également nécessaires.

Par ailleurs, une certaine organisation de la délinquance des jeunes de la rue a été montrée dans ce chapitre, puisque les jeunes de la rue effectuent les mêmes délits avant la rue et dans la rue. Les données révèlent en effet que les délits effectués par les jeunes dans la rue étaient également pratiqués avant la vie dans la rue. De plus, les analyses indiquent que les types vols et de substances vendues étudiés sont significativement liés à la maison et dans la rue, ce qui suggère une certaine spécialisation.

Ces résultats nuancent une fois de plus ceux de McCarthy et Hagan (1995) et de Hagan et McCarthy (1997). Ces derniers mentionnent vaguement que les expériences vécues avant la vie dans la rue seraient reliées à l'enchâssement criminel et au capital criminel, qui contribuent à faciliter l'implication dans le crime. De plus, bien qu'ils mentionnent l'importance de considérer les facteurs de fond, ils insistent sur le fait que les contextes « avant-rue » et rue elle-même sont indépendants l'un de l'autre. Enfin, ils mentionnent que l'enchâssement dans des réseaux criminels et l'acquisition subséquente de capital criminel sont des aspects importants au commencement de certains délits (Hagan et McCarthy, 1997).

L'implication des jeunes de la rue dans les mêmes délits autant avant la rue que dans la rue elle-même montre pourtant un transfert de capital criminel, qui serait déjà acquis avant l'arrivée dans la rue. Dans ce contexte, les jeunes de la rue arriveraient dans la rue en possédant déjà certaines habiletés et connaissances facilitant l'exécution de vols et de vente de drogues. La significativité des délits identiques avant la rue et dans la rue suggère alors que les jeunes profitent de ces connaissances, puisqu'ils continuent de participer aux mêmes délits dans la rue. Cette situation est particulièrement parlante dans le cas de la vente de drogues, puisque les jeunes de la rue arriveraient dans la rue avec des aptitudes et des contacts qui peuvent alors contribuer à ce que le réseau demeure viable

tout en changeant de contexte. Les analyses effectuées au fil de ce chapitre illustrent en conséquence que les contextes « avant-rue » et la rue elle-même sont reliés entre eux et agissent dépendamment l'un de l'autre, questionnant en conséquence l'impact criminogène de la rue tel qu'il est généralement assumé.

Conclusion

Pour débiter cette conclusion, voici un bref rappel des hypothèses énoncées au début de cette étude, qui ont contribué à l'orienter :

1. Les expériences criminelles avant la vie dans la rue (vols et vente de drogues) ne sont pas reliées à celles de la rue.
2. Les expériences criminelles avant la vie dans la rue (vols et vente de drogues) sont reliées à celles de la rue en fonction d'un délit particulier.
3. Les expériences criminelles avant la vie dans la rue (vols et vente de drogues) ont un impact généralisé sur la participation aux vols et à la vente de drogues dans la rue.

En concordance avec les hypothèses énoncées, ce mémoire visait dans un premier temps à décrire les transitions s'effectuant sur le plan de la délinquance au moment du passage à la rue, l'ampleur de la participation aux vols et à la vente de drogues des jeunes de la rue de Montréal avant la vie dans la rue et dans la rue elle-même, ainsi que les contextes « avant-rue » et rue dans lesquels ils ont évolué. Dans un second temps, cette étude s'intéressait aux expériences criminelles effectuées avant le séjour dans la rue afin de mesurer leur impact en tant que prédicteurs de la délinquance dans la rue. Cette étape a permis d'établir un lien entre les vols et la vente de drogues effectués avant l'arrivée dans la rue et dans la rue elle-même.

Cette étude, sous forme de sondage auto-révéle, vient combler un vide dans le corpus des recherches portant sur les jeunes de la rue de Montréal, la majorité d'entre elles ayant été effectuées par le biais d'entrevues et/ou d'observations participantes et n'étudiant pas directement l'angle de la criminalité. De plus, contrairement à beaucoup d'études, ce mémoire ne s'est pas attardé au seul contexte de la rue, mais a tenté de faire le lien entre « l'avant-rue » et la rue elle-même afin d'éclairer quant aux vols et à la vente de drogues effectués par les jeunes dans la rue.

L'intégration de la prévalence de la délinquance des jeunes de la rue a permis de nuancer quelque peu les résultats obtenus dans le cadre d'autres études sur les jeunes de la rue. Elle a en effet permis de discerner deux groupes de jeunes de la rue situés à l'opposé l'un

de l'autre : ceux qui n'ont jamais été délinquants et ceux qui ont toujours été délinquants, avant la rue et au sein de celle-ci. Un autre groupe de jeunes de la rue s'est distingué : les participants à la vente de drogues à l'arrivée dans la rue, ce qui permet d'affirmer que la participation à ce délit est influencée par l'aspect criminogène de la rue. Les résultats viennent dans un premier temps appuyer ceux de Bellot (2001) et Parazelli (2000), qui affirment que les jeunes de la rue pratiquent une petite délinquance liée à leurs conditions de vie et qu'on ne peut qualifier de pratiques criminelles. Ils ajoutent que ces pratiques ne sont pas nécessairement employées par tous les jeunes de la rue. Dans un second temps, ils contribuent à nuancer les propos de McCarthy et Hagan (1992, 1991) qui affirment que la rue possède un impact criminogène, de par les conditions difficiles dans laquelle elle place les jeunes de la rue. La présence de délinquance avant la rue et dans la rue elle-même suggère plutôt que celle-ci doit être considérée sur une base continue et non uniquement situationnelle au contexte de la rue.

Cette continuité de la délinquance des jeunes de la rue ouvre la voie à considérer leur délinquance en termes de trajectoire. Dans cette optique, la rue ne représenterait pas une rupture dans la vie des jeunes de la rue, mais plutôt une continuation de ce qu'ils ont expérimenté avant leur arrivée dans la rue. Bellot (2001) affirme à ce sujet, à l'instar de Lucchini (1993), que la rue est souvent associée à une rupture dans le cadre du processus de socialisation conventionnel. Bellot (2001) ajoute que cette rupture devient un outil pour caractériser de délinquance la situation des jeunes vivant dans la rue. Or, une proportion importante de jeunes de la rue ont rapporté dans cette étude participer à des actes de délinquance avant leur vie dans la rue, ou ne pas être délinquants du tout, ce qui incite à affirmer que la rue ne représenterait pas tellement une rupture dans la vie de ceux-ci, mais plutôt une transition.

Le Blanc (2003) souligne quant à lui l'importance d'adopter une approche développementale, donc empreinte de continuité, afin d'étudier la délinquance des adolescents et de comprendre leur trajectoire (Lanctôt et Le Blanc, 2000). C'est ainsi qu'il distingue la conduite délinquante de transition, qui pourrait hypothétiquement s'appliquer aux jeunes de la rue délinquants exclusivement dans ce contexte, de la

conduite persistante ou de condition (Fréchette et Le Blanc, 1987). Les résultats de ce mémoire, qui s'appuient sur les propos des jeunes de la rue eux-mêmes, laissent entendre que leur conduite peut être qualifiée de persistante ou de condition, puisqu'une majorité des jeunes interviewés participent à des vols et de la vente de drogues avant leur vie dans la rue et au moment où ils séjournent dans la rue.

L'analyse de la délinquance elle-même a quant à elle permis de constater que bien qu'elle soit disproportionnellement présente dans la rue, les vols et la vente de drogues le sont également avant la vie dans la rue dans des proportions considérables par rapport aux adolescents en général. C'est ainsi que des pourcentages considérables de jeunes de la rue rapportent effectuer des vols mineurs, sérieux et des introductions par effraction, ainsi que de la vente de cannabis, d'hallucinogènes et de cocaïne dans les deux milieux étudiés.

Néanmoins, des distinctions se sont imposées concernant les deux délits à l'étude. En effet, les données ont révélé que les vols rapportés par les jeunes de la rue diminuent à l'arrivée dans la rue, comparativement à la vente de drogues qui subit une augmentation marquée. Cet accroissement est perceptible pour les trois substances à l'étude, la cocaïne ayant présenté le plus grand pourcentage d'augmentation. La présence d'un lien entre la consommation et la vente de drogues peut certainement contribuer à expliquer cet aspect. Les jeunes de la rue ont en effet admis consommer du cannabis, des hallucinogènes et de la cocaïne dans des proportions importantes. Cette consommation, qui implique également la possession de substances illicites, pourrait en conséquence créer des opportunités de vente, par exemple lorsqu'un jeune dépanne un de ses semblables. Il est également légitime de croire que la vente de drogues peut répondre à un besoin en finançant la consommation de certains jeunes de la rue. Dans cette optique, la vente de drogues peut être considérée comme un délit adapté au milieu de la rue, car plus accessible pour les jeunes de la rue.

La description des contextes avant la vie dans la rue et la rue elle-même a permis de constater que les jeunes de la rue affirment évoluer dans des contextes propices à l'expression de la délinquance. Dans le cas du foyer familial, les jeunes de la rue

rapportent des relations parentales empreintes de violence, des expériences scolaires négatives et une moyenne élevée d'amis délinquants. Dans le cas de la rue, les jeunes de la rue ont admis vivre dans des conditions d'adversité, soit la recherche perpétuelle d'abris pour dormir, posséder une moyenne élevée d'amis délinquants et faire l'objet d'offres d'assistance (protection, aide, enseignement de trucs) assez fréquemment. Ces offres d'assistance sont d'autant plus présentes en ce qui concerne la vente de drogues.

Par ailleurs, les analyses du dernier chapitre, portant sur l'impact de l'enchâssement criminel et du capital criminel sur les vols (mineurs, sérieux, introductions par effraction) et sur la vente de drogues (cannabis, hallucinogènes, cocaïne) dans la rue ont contribué à nuancer les affirmations de McCarthy et Hagan (1995, 1992, 1991) et de Hagan et McCarthy (1997). D'une part, elles ont permis de discerner l'importance de l'enchâssement criminel et du capital criminel en fonction de la spécificité du délit. L'enchâssement criminel s'est avéré utile pour prédire uniquement le type de vol le plus grave, soit les introductions par effractions. Dans le cas de la vente de drogues, les résultats sont moins clairs, puisque l'enchâssement dans la rue contribue à prédire la vente de cannabis dans la rue; ce même concept, additionné du capital criminel, s'est révélé un prédicteur de la vente de cocaïne. Cet aspect suggère que l'insertion seule dans le milieu de la rue n'est pas suffisante pour effectuer la vente de cocaïne, substance peu disponible et coûteuse au prix de détail; les contacts, sources de connaissances utiles, seraient également nécessaires.

D'autre part, les analyses ont révélé que les vols et la vente de drogues effectués par les jeunes de la rue avant la vie dans la rue continuent d'être commis dans la rue, étayant la thèse selon laquelle un transfert de capital criminel s'effectue du contexte « avant-rue » à celui de la rue elle-même. En effet, bien que les facteurs de contrôle social ne soient pas des prédicteurs significatifs des crimes reliés à la rue (en tout cas pas directement), les expériences criminelles avant la rue le sont. Il est en conséquence légitime de croire que McCarthy (1990) avait raison à propos de la contribution de Sutherland (1937), plus importante que celle de Hirschi (1969). Toutefois, on peut penser qu'il a eu tort de

considérer les contextes « avant-rue » et rue en tant que deux entités indépendantes, comme en témoigne la continuité des délits étudiés.

Les résultats indiquent également une certaine spécialisation des jeunes de la rue, puisque des types de vols identiques et de substances vendues sont significativement liés avant la rue et dans la rue. Par ailleurs, l'organisation dont font preuve les jeunes de la rue, par le biais du transfert de capital criminel, jette un éclairage nouveau sur ceux-ci, qui sont généralement assumés comme des individus non sophistiqués et désorganisés (McCarthy et Hagan, 1995).

Les résultats obtenus permettent de remettre en question la prise de position assez claire de McCarthy et Hagan (1991, 1992), selon laquelle la participation au crime des jeunes de la rue est vraisemblablement plus le résultat de l'expérience de rue elle-même que de facteurs de fond, provenant de la délinquance pratiquée avant la rue. Cette prise de position, au fil de l'évolution des travaux, devient cependant moins claire. McCarthy et Hagan (1995), de même que Hagan et McCarthy (1997) mentionnent alors que les situations expérimentées avant la rue seraient reliées à l'enclassement criminel et au capital criminel. Toutefois, malgré qu'ils évoquent l'importance de considérer les facteurs de fond, ils insistent sur l'indépendance des contextes « avant-rue » et rue elle-même, et ne mentionnent pas quels facteurs reliés à la vie avant la rue seraient susceptibles d'être impliqués, pas plus que leurs mécanismes d'opération.

Néanmoins, la participation des jeunes de la rue aux mêmes délits dans les deux contextes étudiés supporte la thèse d'un transfert de capital criminel. Cette thèse est d'autant plus confirmée par la constance des résultats obtenus au fil des analyses. Le capital acquis avant la vie dans la rue serait ainsi transporté dans la rue, facilitant l'exécution de vols et de vente de drogues, puisque les jeunes de la rue arrivent dans la rue en possédant d'ores et déjà certaines aptitudes et connaissances. Ceci montre que les contextes « avant-rue » et rue elle-même agissent dépendamment l'un de l'autre, et que les connaissances acquises dans le contexte avant la rue continuent d'être utiles aux jeunes lorsqu'ils arrivent dans la rue. Le transfert de capital criminel sous-entend également une dimension

plus personnelle, ce qui implique que la proportion de jeunes de la rue délinquants le seraient par essence. Enfin, la continuité de la délinquance suggère que l'impact criminogène de la rue est peut-être plus limité que ne le laissent entendre Hagan et McCarthy (1997).

La contribution de ce mémoire est perceptible sur plusieurs plans. D'un point de vue théorique, ce mémoire a permis de répondre à un questionnement qui subsiste depuis longtemps dans les travaux portant sur les jeunes de la rue de la rue. Il a établi l'importance des expériences criminelles avant la vie dans la rue, caractérisant la délinquance des jeunes de la rue comme étant davantage continue que situationnelle. Il est ainsi possible d'affirmer, pour apporter une contribution au débat entamé par McCarthy et Hagan (1991), que la rue n'engendre pas nécessairement le crime, mais que la délinquance des jeunes de la rue les conduit en quelque sorte à la rue.

Par ailleurs, bien que cette étude permette de nuancer les propos de Hagan et McCarthy (1997) et de McCarthy et Hagan (1995), elle soulève également quelques questions. En effet, il a été montré que la délinquance avant la vie dans la rue a un impact sur celle de la rue, mais le poids de cet impact demeure inconnu et procure un aspect fractionné de la réalité. À ce titre, il serait intéressant d'effectuer des *path analysis*, analyses intégratives qui permettraient de construire des modèles mesurant l'impact de facteurs liés aux situations expérimentées avant la rue et dans la rue. Il serait alors possible de déterminer le poids relatif des expériences déviantes avant la rue en regard des vols et de la vente de drogues effectués dans la rue. Les transitions entre les contextes « avant-rue » et rue elle-même pourraient également être étudiées plus en profondeur, permettant ainsi de déterminer les façons par lesquelles s'opérationnalise la délinquance.

D'un autre point de vue, les résultats de ce mémoire révèlent que l'étude de réseaux, telle qu'effectuée par Haynie (2001), serait fort appropriée concernant les jeunes de la rue. Il a en effet été montré que les jeunes de la rue sont moins désorganisés et plus sophistiqués qu'il est généralement assumé. Les résultats ont également indiqué que les jeunes de la rue possèdent un potentiel de sociabilité assez élevé, et qu'ils sont perméables à

l'influence de leurs pairs délinquants. Dans ce contexte, il serait intéressant d'étudier plus en profondeur l'influence des pairs et son impact sur les jeunes de la rue. Haynie (2001) mentionne à ce sujet qu'il est nécessaire de considérer les propriétés structurelles sous-jacentes des réseaux de pairs afin de comprendre l'impact de l'influence des pairs sur la délinquance adolescente.

L'importance de l'influence des pairs chez les jeunes de la rue suggère également l'intérêt d'étudier les lieux de convergence où se rencontrent les jeunes, solution alternative à l'étude de réseaux et de co-délinquance proposée par Felson (2003). Selon Felson (2003), les lieux de convergence constituent des endroits où les délinquants se rencontrent de façon informelle et récurrente. Contrairement aux réseaux, aux individus ou aux groupes, le cadre du comportement du délinquant fournirait une structure et une certaine continuité (Felson, 2003), ce qui faciliterait l'analyse de la délinquance et rendrait les résultats plus fiables. Dans le cas des jeunes de la rue, ces lieux pourraient représenter un coin de rue spécifique, un *squat*, ou encore un restaurant rapide. Ceux-ci, par le biais des rencontres qu'ils favorisent et des opportunités qu'ils procurent, peuvent alors contribuer à ce que les jeunes de la rue participent à des délits. La présence de tels lieux à Montréal, de même que le potentiel de sociabilité des jeunes de la rue, font en sorte que la notion de lieux de convergence s'applique aux jeunes de la rue et qu'il serait intéressant de l'étudier.

De manière plus pratique, cette recherche aura permis d'apporter un nouvel éclairage aux travaux montréalais portant sur les jeunes de la rue, en ayant approfondi le thème de la délinquance et du lien entre les expériences délinquantes vécues avant la rue et la participation au crime dans la rue. Ce mémoire contribue à caractériser la rue, en tant que milieu ayant un impact criminogène assez limité. Il permet aussi de caractériser les jeunes de la rue eux-mêmes, dont une bonne proportion n'a jamais participé à des activités délinquantes. Si la compréhension des réalités vécues par les jeunes de la rue peut contribuer à faire tomber certains préjugés tenaces, l'apport de ce mémoire aura déjà été important.

En ce qui a trait à l'intervention auprès des jeunes de la rue, ce mémoire a permis de fournir une description détaillée des vols et de la vente de drogues effectués ceux-ci autant avant la vie dans la rue que dans la rue, ce qui peut contribuer à permettre aux nombreux intervenants de Montréal oeuvrant auprès des jeunes de la rue d'approfondir leurs connaissances par rapport à cette réalité. Plus important encore, ce mémoire souligne l'importance de considérer les trajectoires des jeunes de la rue. Dans cette optique, l'intervention ne devrait pas être limitée à la période de rue seule, mais être effectuée dans une perspective développementale, à l'image de la continuité de la délinquance des jeunes de la rue.

Enfin, il serait intéressant dans le cadre de la recherche future, de mesurer l'impact qu'a pu occasionner la répression policière quant à la délinquance des jeunes de la rue. L'étude menée par Denis (2003) souligne que Montréal, au cours des années 2000, a été le théâtre d'une diminution considérable de nombre de jeunes de la rue pratiquant le squeegee. Elle mentionne également qu'il est de mise de s'interroger sur les moyens maintenant employés par les jeunes de la rue qui pratiquaient anciennement le squeegee. Or, un de ces moyens pourrait très bien s'avérer être la délinquance, ce qui justifie l'intérêt d'étudier si la présence de risques liées à la pratique du squeegee ont un effet sur la délinquance, en l'occurrence le vol, la prostitution ou la vente de drogues, pratiques plus clandestines. Une telle étude serait intéressante d'un point de vue empirique, d'autant plus qu'elle permettrait en quelque sorte d'évaluer une des nombreuses voies politiques privilégiées par la ville de Montréal et de cerner les conséquences d'une répression policière pouvant être qualifiée d'intensive.

Bibliographie

Agnew, R. (1992) *Foundation for a general strain theory of crime and delinquency*. Criminology 30: 47-87.

Ardelt, M. et Day, L. (2002) *Parents, siblings and peers : close social relationships and adolescent deviance*. Journal of Early Adolescence 22 (3): 310-349.

Baron, S.W. (2003) *Self-control, social consequences, and criminal behaviour: Street youth and the general theory of crime*. Journal of Research in Crime and Delinquency 40 (4): 403-425.

Baron, S.W. (1989b) *Resistance and its consequences: the street culture of punks*. Youth and Society 21: 207-37.

Baron, S.W. (1989a) *The Canadian West Coast punk subculture: a field study*. Canadian Journal of Sociology 14: 289-316.

Baron, S.W. et Harthapel, T.F. (2002) *Street youth and labor market strain*. Journal of Criminal Justice 30: 519-533.

Baron, S.W. et Hartnagel, T.F. (1998) *Street youth and criminal violence*. Journal of Research in Crime and Delinquency 35 (2): 166-192.

Bellot C. (2001) *Le monde social de la rue : expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal*. Montréal : thèse de doctorat, École de criminologie, Université de Montréal.

Brannigan, A. et Caputo, T. (1993) *Études sur les fugueurs et les jeunes de la rue au Canada : Problèmes conceptuels et méthodologiques*. Division de la politique et de la recherche en matière de police, Solliciteur général Canada.

Brennan, T., Huizinga, D. et Elliott, D. (1984) *The social psychology of runaways*. Lexington: Mass.

Calsyn, R., Allen, G., Morse, G., Smith, R. et Tempelhoff, B. (1993) *Can you trust self-report data provided by homeless mentally ill individuals?* Evaluation Review 17: 353-366.

Caputo, T., Weiler, R. et Kelly, K. (1994) *Projet de recherche sur les fugueurs et les jeunes de la rue –Phase II L'étude de cas d'Ottawa*. Division de la police: Solliciteur général Canada.

Cohen, L. et Felson, M. (1979) *Social change and crime rate trends: a routine activities approach*. American Sociological Review 44: 588-608.

Colvin, M. et Pauly, J. (1983) *A critique of criminology: toward an integrated structural-marxist theory of delinquency production*. American Journal of Sociology 89: 513-551.

Cornish, D. et Clarke, R. (1986) *The reasoning criminal: rational choice perspectives on offending*. New York : Springer-Verlag.

Côté, MM. (1988) *Les jeunes de la rue à Montréal. Une étude d'ethnologie urbaine*: Éditions Liber.

Duprez, D. et Kokoreff, M. (2000) *Usages et trafics de drogues en milieux populaires*. Déviance et Société 24 (2) : 143-166.

Farnworth, M. et Lieber, M. (1989) *Strain theory revisited: Economic goals, Educational means and delinquency*. Child abuse and Neglect 8: 295-99.

Felson, M. (2003) *The process of co-offending*. Dans Crime prevention studies.

Fournier, L. et Chevalier, S. (1998) *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et Québec 1996-97*. Québec : Santé Québec.

Fréchette, M. et Le Blanc, M. (1987) *Délinquances et délinquants*. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Gibbons, D. (1971) *Observations on the study of crime causation*. American Journal of Sociology 77: 262-78.

Gold, M. et Reimer, D. (1974) Testimony presented on the *Runaway youth act* to the subcommittee on equal opportunity of the United States House Committee on Education and Labor. Washington DC : House of Representatives.

Goldmeier, J. et Dean, R. (1972) *The runaway : person problem or situation*. Paper in the United States Senate Hearings on Runaway Youth before the Subcommittee to investigate juvenile delinquency of the Committee on the Judiciary. 92nd congress, 1st session, Washington DC : House of Representatives.

Hagan, J. (1994) *Crime and disrepute*. Thousand oaks: Pine Forge Press.

Hagan, J. et McCarthy, B. (1998) La théorie du capital social et le renouveau du paradigme des tensions et des opportunités en criminologie sociologique. Sociologie et Sociétés 30(1) : 1-14

Hagan, J. et McCarthy, B. (1997) *Mean streets, Youth crime and homelessness*. Cambridge: University Press.

Harris, J. (1995) *Where is the child's environment? A group socialization theory of development*. *Psychological Review* 102: 458-489.

Haynie, D.L. (2001) *Delinquent peers revisited: does network matter?* *American Journal of Sociology* 106 (4): 1013-57.

Hindelang, M., Gottfredson, M. et Garofalo, J. (1978) *Victims of personal crime*. Cambridge : Ballinger.

Hindelang, M., Hirschi, T. et Weis, J. (1981) *Measuring delinquency*. Sage Publications.

Hirschi, T. (1969) *Causes of delinquency*. University of California Press: Berkeley.

Jackson, E., Tittle, C. et Burke, M.J. (1986) *Offense-specific models of the differential association process*, *Social problems* 33: 335-56.

Janus, M., McCormack, A., Burgess, A. et Hartman, C. (1987) *Adolescent Runaways-Causes and consequences*. Lexington MA: D.C. Health.

Jenkins, P.H.(1995) *School delinquency and school commitment*. *Sociology of Education* 68 (3): 221-239.

Kennedy, L.W. et Baron, S.W. (1993) *Routine activities and a subculture of violence: a study of violence on the street*. *Journal of Research in Crime and Delinquency* 30: 88-113.

Kufeldt, K. et Nimmo, M. (1987) *Youth on the street : abuse and neglect in the eighties*. *Child Abuse and Neglect* 11: 531-43.

Kufeldt, K. et Nimmo, M. (1987a) *Kids on the street they have something to say : survey of runaway and homeless youth*. *Journal of Child Care* 3 : 53-61.

Lamontagne, Y. Garceau-Durand, Y., Blais, S. et Élie, R. (1987) *La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Québec – Sciences Éditeur.

Lanctôt, N. et Le Blanc, M. (2000) *Les trajectoires marginales chez les adolescences marginalisées : continuité et changement*. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique* 53 (1): 46-68

Le Blanc, M. (2003) *La conduite délinquante des adolescents : son développement et son explication*. Chapitre 11 dans Le Blanc, M., Ouimet, M. et Szabo, D. (eds.) *Traité de Criminologie*, 3^{ième} édition, Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Le Blanc, M. (1994) *Family, school, delinquency and criminality, the predictive power of an elaborated social control theory for males*. *Criminal behaviour and mental health* 4 (2): 101-17.

Le Blanc, M (1992) *Family dynamics, adolescent delinquency and adult criminality*. *Psychiatry* 55 (4): 336-353.

Loeber, R. et Farrington, D.P. (1998) *Serious and violent juvenile offenders. Risk factors and successful interventions*. Thousand Oaks, Californie: Sage Publications.

Lucchini, R. (1993) *Enfant de la rue : identité, sociabilité, drogue*. Éditions Librairie Droz, Genève.

Matsueda, R. et Heimer, K. (1987) *Race, family structure, and delinquency : a test of differential association and social control theory*. *American sociological review* 52: 826-40.

Matsueda, R. et Anderson, K. (1998). *The dynamics of delinquent peers and delinquent behaviour*. *Criminology* 36 (2): 269-308.

McCarthy, B. et Hagan, J. (1995) *Getting into street crime : the structure and process of criminal embeddedness*. *Social Science Research* 24: 63-95.

McCarthy, B. et Hagan, J. (1992) *Mean streets : the theoretical significance of situational delinquency among homeless youths*. *American Journal of Sociology* 98 (3): 597-627.

McCarthy, B. et Hagan, J. (1991) *Homelessness : a criminogenic situation?*. *British Journal of Criminology* 31 (4): 393-410.

McCarthy, B. (1990) *Life on the street : serious theft, drug-selling and prostitution among homeless youth*. Toronto : thèse de doctorat, Département de philosophie, Université de Toronto.

McCullagh, J. and Greco, M. (1990) *Servicing street youth: A feasibility study*. Toronto: Children's Aid Society of Metropolitan Toronto.

Parazelli, M. (2000) *Le sens des pratiques des jeunes de la rue à Montréal*. Document synthèse présenté au Comité sur les problèmes sociaux, Collectif de recherche sur l'itinérance.

Parazelli, M. (1999) *L'encombrement sociosymbolique des jeunes de la rue à Montréal*. Culture et Ville, Montréal : Groupe de recherche et de prospective sur les nouveaux territoires urbains (INRS-Urbanisation).

Parazelli, M. (1998) *La fiction généalogique des jeunes de la rue : le mythe de l'autonomie naturelle*. *Possibles : Générations des liens à réinventer* 22 (1): 25-42.

Parazelli, M. (1995a) *L'espace dans la formation d'un potentiel de socialisation chez les jeunes de la rue : assises théoriques*. Cahiers de Géographie du Québec 39 (37) : 287-308.

Palenski, J. (1984) *Kids who run away*. Saratoga: R.E. Publishers.

Roy, E. (dir) (2002) *Les jeunes de la rue de Montréal et l'infection au VIH. Étude de prévalence*. Rapport de la première année Montréal, Groupe de recherche sur les jeunes de la rue et l'infection au VIH (Unité de santé publique – Division des maladies infectieuses).

Santé Québec (1998) *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec 1996-1997*. Québec : Gouvernement du Québec.

Shellow, R., Schamp, J. Liebow, E. et Unger, E. (1972) *Suburban runaways of the 1960's*. Paper in the United States Senate Hearings on Runaway Youth before the Subcommittee to investigate juvenile delinquency of the Committee on the Judiciary, 92nd congress, 1st session, Washington DC: House of Representatives.

Sampson, R. et Laub, J. (1993) *Crime in the making pathways and turning points through life*. Cambridge : Harvard University Press.

Sarneki, J. (2001) *Delinquent networks, youth co-offending in Stockholm*. Cambridge University Press.

Shader, M. (2002) *Risk factors of delinquency : an overview*. Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (OOJDP): U.S. Department of Justice.

Sutherland, E.H. (1937) *The professional thief*. Chicago: University of Chicago.

Tittle, C., Burke, M.J. et Jackson, E. (1986) *Modeling Sutherland's theory of differential association : toward an empirical clarification*. Social Forces 65 : 405-32.

Tunnell, K. (1993) Inside the drug trade: trafficking from the dealer's perspective. Qualitative Sociology 16 (4): 361-381.

Ville de Montréal-MSSS (1993) *Réflexions sur la situation des sans-abri*. Rapport du comité de travail à l'attention du comité de suivi du Plan conjoint sur l'itinérance.

Wallot, C. (1992) *Les jeunes sans-abri*. Recherche entreprise dans le cadre du projet « La promotion active des droits de la personne comme voie de solution au problème des jeunes sans abri », Montréal: Consortium de formation sur la défense des droits humains de l'Université McGill.

Warr, M. et Stafford, M. (1991) *The influence of delinquent peers : what they think or what they do?* Criminology 29 (4): 851-66.

Warr, M. (2001) *The social origins of crime: Edwin Sutherland and the theory of differential association*. Dans Paternoster, R. et Bachman, R. (eds) *Explaining criminal and crime*, Los Angeles : Roxbury.

Warr, M. (2002) *Companions in crime, the social aspects of criminal conduct*. Cambridge University Press.

Whitbeck, L.B. et Simons, R.L. (1990) *Life on the streets : the victimisation of runaway and homeless adolescents*. Youth and society 22: 108-25.

Whitbeck, L.B. et Hoyt, D.R. (1999) *Nowhere to grow, homeless and runaway adolescents and their families*. Aldine de Gruyter: New York.

Wincup, E., Buckland, G. and Bayliss, R. (2003) *Youth homelessness and substance use: report to the drugs and alcohol research unit*, Home office research study.

Wright, J.P. et Cullen, F.T. (2001) *Parental efficacy and delinquent behaviour: do control and support matter?* Criminology: an Interdisciplinary Journal 39 (3): 677-706.

Annexe 1
Questionnaire

À COMPLÉTER APRÈS L'ENTREVUE

- 1) Sexe du répondant
- 2) Race du répondant
- 3) Date de naissance
- 4) Lieu de l'entrevue
- 5) Date de l'entrevue
- 6) Heure de l'entrevue
- 8) Durée de l'entrevue
- 9) Nom de l'interviewé
- 10) Organisme communautaire (si jeune trouvé dans un)
- 11) À quelle fréquence fréquentes-tu le quadrilatère suivant : St-Antoine\Rachel et Papineau\St-Laurent :
 - 1) Tout le temps
 - 2) Régulièrement
 - 3) Occasionnellement
 - 4) Rarement
 - 5) Jamais
 - 6) Je ne sais pas
- 12) Commentaires :
 - 1) Niveau de participation
 - 2) Niveau de compréhension

1. Quel âge as-tu? _____ ans

Date de naissance : _____ (jour) _____ (mois) _____ (année)

2. Combien de frères, demi-frères, sœurs, demi-sœurs as-tu? (Inscrire les plus âgés et les plus jeunes séparément).

	Plus vieux	Plus jeunes
1. frères	_____	_____
2. demi-frères	_____	_____
3. sœurs	_____	_____
4. demi-sœurs	_____	_____

3. a) Combien d'enfants as-tu ? _____
b) Sont-ils à ta charge ? _____

4. La liste qui suit présente diverses situations familiales. Au fur et à mesure que je lis chaque item, dis-moi si tu as déjà vécu dans ce type de famille pour 1 mois ou plus.

	Oui	Non
1. Deux parents biologiques	_____	_____
2. Mère biologique seulement	_____	_____
3. Mère et beau-père	_____	_____
4. Père et belle-mère	_____	_____
5. Père biologique seulement	_____	_____
6. Mère et amis	_____	_____
7. Père et amis	_____	_____
8. Famille d'accueil	_____	_____
9. Autres membres de la famille	_____	_____
10. Foyer de groupe	_____	_____
11. Autre (svp explique) _____	_____	_____

Questions qui portent sur ton père, ton beau-père ou le chum de ta mère (si pas vécu avec un de ceux-ci, passer à la question 34).

5. Les réponses doivent être données pour l'homme avec lequel tu as vécu le plus longtemps à la maison. Est-ce qu'il a travaillé à l'extérieur de la maison ?

1. Oui, à temps plein
2. Oui, à temps partiel
3. Non, il était temporairement sans emploi, mais il a travaillé l'an dernier
4. Non, il était sans emploi depuis plus d'un an
5. Non, il était étudiant
6. Je ne sais pas
7. Oui à temps plein, mais c'était un intervenant
9. Jamais vécu avec un homme

6. a) Est-ce qu'il a déjà reçu des prestations d'assurance-emploi?

1. Non, il était toujours employé (aller à la question 7)
2. Oui, il a été sur le chômage 1 fois
3. Oui, il a été sur le chômage plusieurs fois

4. Oui, il était sur le chômage la plupart du temps
5. Oui, il était toujours sur le chômage (aller à la question 6b)
6. Il n'a pas travaillé à l'extérieur de la maison (aller à la question 6b)
7. Père mort
8. Je ne sais pas

b) Est-ce qu'il a déjà reçu des prestations d'assurance-emploi alors qu'il travaillait (travail au noir)?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

7. Quelle était son occupation habituelle ?

1. _____
2. Je ne sais pas

8. Quel est le plus haut degré de scolarité atteint par celui-ci ?

1. Primaire
2. Secondaire
3. Diplôme d'études secondaires
4. Cégep
5. Professionnel/métier
6. Université
7. Autre (svp explique) _____

9. Est-ce que tes parents étaient propriétaires de la maison dans laquelle tu vivais ?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas

Quand tu vivais à la maison, à quelle fréquence est-ce que (ton père, beau-père, etc) :

	Toujours	Souvent	Quelques fois	Rarement	Jamais
10. Savait où tu étais quand tu sortais	1	2	3	4	5
11. Savait avec qui tu étais quand tu sortais	1	2	3	4	5
12. Parlait avec toi de tes pensées et sentiments	1	2	3	4	5
13. Faisait des choses que tu voulais faire	1	2	3	4	5

14. Aimerais-tu être le même type de personne que ton père ?

1. Dans toutes les façons
2. Dans la plupart des façons
3. Dans quelques façons
4. Dans peu de façons
5. Pas du tout
6. Je ne sais pas

15. À quelle fréquence ton père (ou autres) buvait-il de l'alcool ? (bière, vin, fort)
1. Tout le temps
 2. Régulièrement
 3. Occasionnellement
 4. Rarement (occasions spéciales)
 5. Jamais (aller à la question 17)
 6. Je ne sais pas (aller à la question 17)
16. Est-ce que tu dirais qu'il a un problème de boisson ?
1. Un problème très sérieux
 2. Un problème sérieux
 3. Un certain problème
 4. Aucun problème
 5. Je ne sais pas
 6. ne s'applique pas
17. À quelle fréquence ton père a pris des drogues illégales (pot, coke, crack, etc) ?
1. Tout le temps
 2. Régulièrement
 3. Occasionnellement
 4. Rarement (occasions spéciales)
 5. Jamais (aller à la question 19)
 6. Je ne sais pas (aller à la question 19)
18. Est-ce que tu dirais qu'il a un problème de drogues ?
1. Un problème très sérieux
 2. Un problème sérieux
 3. Un certain problème
 4. Aucun problème
 5. Je ne sais pas
 6. ne s'applique pas

En pensant à ton enfance, dis-moi combien de fois, tu étais le premier à faire ce qui suit lorsque tu vivais des conflits avec ton père (ou autres).

	Jamais	Rarement (1-2)	Qq fois (3-5)	Souvent (6-10)	La plupart du temps
19. Menacer de le frapper ou lui lancer qq chose	0	1	2	3	4
20. Lui lancer qq chose	0	1	2	3	4
21. Quel âge avais-tu la première fois que tu l'as fait ? _____					
22. Gifler, donner un coup de pied ou un coup de poing ou mordre (battre)	0	1		3	4

23. Quel âge avais-tu la première fois que tu l'as fait? _____

24. Le frapper avec un objet	0	1	2	3	4
------------------------------	---	---	---	---	---

25. Quel âge avais-tu la première fois que tu l'as fait ?

En pensant à ton enfance, dis-moi combien de fois, ton père (ou autre) a fait ce qui suit lors de vos conflits ?

	Jamais	Rarement	Qq fois (3-5)	Souvent (6-10)	La plupart du temps
26. T'ordonner de faire qq chose	0	1	2	3	4

27. Menacer de te frapper ou de te lancer qq chose	0	1	2	3	4
--	---	---	---	---	---

28. Te lancer un objet	0	1	2	3	4
------------------------	---	---	---	---	---

29. Quel âge avais-tu la première fois qu'il l'a fait ?

30. Gifler, donner un coup de pied ou un coup de poing ou mordre (n'inclut pas la fessée) (battre)	0	1	2	3	4
--	---	---	---	---	---

31. Quel âge avais-tu la première fois qu'il l'a fait ?

32. Te frapper avec un objet (pas une strap)	0	1	2	3	4
--	---	---	---	---	---

33. Quel âge avais-tu la première fois qu'il l'a fait ?

Si pas vécu avec sa mère, une belle-mère ou une blonde de son père, passer à la question 63.

34. Est-ce qu'elle (mère, belle-mère, blonde du père) a travaillé à l'extérieur de la maison ?

1. Oui, à temps plein
2. Oui, à temps partiel
3. Non elle était étudiante
4. Non, elle était temporairement sans emploi, mais a travaillé l'an dernier
5. Non, elle était sans emploi depuis plus d'un an
6. Non, c'était une femme au foyer
7. Oui à temps plein mais c'était une intervenante
9. Jamais vécu avec une femme

35. a) Est-ce qu'elle a déjà reçu des prestations d'assurance-emploi ?

1. Non, elle était toujours employée (aller à la question 36)

2. Oui, elle a été sur le chômage 1 fois
3. Oui, elle a été sur le chômage plusieurs fois
4. Oui, elle était sur le chômage la plupart du temps
5. Oui, elle était toujours sur le chômage (aller à la question 35b)
6. Elle n'a pas travaillé à l'extérieur de la maison (aller à la question 35b)
7. Mère morte

b) Est-ce qu'elle a déjà reçu des prestations d'assurance-emploi alors qu'elle travaillait (travail au noir) ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

36. Quelle était son occupation habituelle ?

1. _____
2. Je ne sais pas

37. Quel est le plus haut degré de scolarité atteint par ta mère (ou autres) ?

1. Primaire
2. Secondaire
3. Diplôme d'études secondaires
4. Cégep
5. Professionnel/métier
6. Université
7. Autre (svp explique) _____

Quand tu vivais à la maison, à quelle fréquence est-ce que (ta mère, belle-mère, etc) :

	Toujours	Souvent	Quelques fois	Rarement	Jamais
39. Savait où tu étais quand tu sortais	1	2	3	4	5
40. Savait avec qui tu étais quand tu sortais	1	2	3	4	5
41. Parlait avec toi de tes pensées et sentiments	1	2	3	4	5
42. Faisait des choses que tu voulais faire	1	2	3	4	5

43. Aimerais-tu être le même type de personne que ta mère ?

1. Dans toutes les façons
2. Dans la plupart des façons
3. Dans quelques façons
4. Dans peu de façons
5. Pas du tout
6. Je ne peux répondre

44. À quelle fréquence ta mère (ou autres) buvait-elle de l'alcool ? (bière, vin, fort)

1. Tout le temps
2. Régulièrement
3. Occasionnellement
4. Rarement (occasions spéciales)

5. Jamais (aller à la question 46)
6. Je ne sais pas (aller à la question 46)

45. Est-ce que tu dirais qu'elle a un problème de boisson ?

1. Un problème très sérieux
2. Un problème sérieux
3. Un certain problème
4. Aucun problème
5. Je ne sais pas
6. ne s'applique pas

46. À quelle fréquence ta mère a-t-elle pris des drogues illégales (pot, coke, crack) ?

1. Tout le temps
2. Régulièrement
3. Occasionnellement
4. Rarement (occasions spéciales)
5. Jamais (aller à la question 48)
6. Je ne sais pas (aller à la question 48)

47. Est-ce que tu dirais qu'elle a un problème de drogues ?

1. Un problème très sérieux
2. Un problème sérieux
3. Un certain problème
4. Aucun problème
5. Je ne sais pas
6. Ne s'applique pas

En pensant à ton enfance, dis-moi combien de fois, tu étais le premier à faire ce qui suit lorsque tu vivais des conflits avec ta mère (ou autres).

	Jamais	Rarement (1-2)	Qq fois (3-5)	Souvent (6-10)	La plupart du temps
48. Menacer de la frapper ou lui lancer qq chose	0	1	2	3	4
49. Lui lancer qq chose	0	1	2	3	4
50. Quel âge avais-tu la première fois que tu l'as fait? _____					
51. Gifler, donner un coup de pied ou un coup de poing ou mordre (battre)	0	1		3	4
52. Quel âge avais-tu la première fois que tu l'as fait? _____					
53. La frapper avec un objet	0	1	2	3	4

54. Quel âge avais-tu la première fois que tu l'as fait? _____

En pensant à ton enfance, dis-moi combien de fois, ta mère (ou autre) a fait ce qui suit lors de vos conflits?

	Jamais	Rarement	Qq fois (3-5)	Souvent (6-10)	La plupart du temps
55. T'ordonner de faire qq chose	0	1	2	3	4
56. Menacer de te frapper ou de te lancer qq chose	0	1	2	3	4
57. Te lancer un objet	0	1	2	3	4
58. Quel âge avais-tu la première fois qu'elle l'a fait ? _____					
59. Gifler, donner un coup de pied ou un coup de poing ou mordre (n'inclut pas la fessée) (battre)	0	1	2	3	4
60. Quel âge avais-tu la première fois qu'elle l'a fait ? _____					
61. Te frapper avec un objet (pas une <i>strap</i>)	0	1	2	3	4
62. Quel âge avais-tu la première fois qu'elle l'a fait ? _____					

63. Pendant que tu vivais à la maison, as-tu déjà été frappé tellement fort par un parent\beau-parent\gardien que ceci t'a causé un bleu ou des saignements?

- 1) Non jamais (aller à la question 67)
- 2) Oui, une fois ou deux
- 3) Oui, quelques fois
- 4) Oui, souvent
- 5) Oui, toujours
- 6) Ne sait pas

64. Quel âge avais-tu la première fois que c'est arrivé ?

- a. _____
- b. Ne sait pas

65. Quel âge avais-tu la dernière fois que c'est arrivé ?

- a. _____
- b. Ne sait pas

66. Quel âge avais-tu quand ça se produisait le plus souvent ?

- a. _____
- b. Ne sait pas

67. Parmi tes frères et soeurs, combien ont déjà fugué ? _____
68. a) Quel âge avais-tu la première fois que tu as vécu dans la rue ? _____
 b) Combien de fois as-tu été dans la rue ? _____
 c) Combien de temps as-tu passé dans la rue en tout ? _____
 d) Depuis combien de temps dure ton dernier épisode de rue ? _____
69. Quel membre de ta famille a déjà été arrêté pour un délit criminel ?
 _____ âge (jeune) : _____
70. Quel membre de ta famille a déjà passé du temps en prison ?
 _____ âge (jeune) : _____
71. En quelle année scolaire étais-tu à ton 10^e anniversaire ? _____
72. En quelle année scolaire étais-tu à ton 15^e anniversaire ? _____
73. À quel âge as-tu arrêté l'école ? _____
74. En quelle année étais-tu ? _____
75. Pourquoi as-tu quitté ?
 1. Suspendu ou expulsé
 2. Quitté la maison
 3. Déménagé
 4. Gradué
76. a) Si suspendu, as-tu été suspendu ou expulsé à un autre moment ? _____
 b) Si oui, quand ? _____
77. As-tu déjà eu un emploi à temps plein ou à temps partiel ?
 1. Oui
 2. Non (aller à la question 84)
 3. Je ne sais pas
 4. Pas de réponse
78. Si oui, était-ce d'une durée de trois mois ou plus ?
 1. Oui
 2. Non
 3. Je ne sais pas
 4. Pas de réponse
79. Quel âge avais-tu à ce moment ? (prendre emploi le plus long) _____
80. Combien d'heures par semaine travaillais-tu ? _____
81. Quand as-tu arrêté de travailler à cet endroit ? _____
82. Combien d'emplois as-tu eu en tout ? _____

83. Quel était ton emploi préféré ? _____

84. Quand tu n'avais pas d'emploi, est-ce que tu passais du temps à en chercher un ?

1. Tout le temps
2. Régulièrement
3. Occasionnellement
4. Rarement
5. Jamais

85. a) Est-ce que ton père ou ta mère te donnaient une allocation quand tu vivais à la maison?

1. Oui
2. Non

b) Si oui, combien ? _____

86. Est-ce que ta famille a été dépendante de l'aide sociale quand tu vivais à la maison?

1. Jamais
2. Quelques fois
3. Souvent
4. Toujours

87. As-tu déjà reçu du bien-être social ?

1. Oui
2. Non
3. Pas de réponse

88. Si oui, quand as-tu arrêté d'en recevoir ? _____

Pour le prochain ensemble de questions, on utilise une échelle de 1 à 10 pour estimer les chances que quelque chose se produise. 1 signifie qu'il n'y a pas de chance que ça se produise, 10 signifie qu'il y a 100% de chances que ça se produise. (2=20%, 5=50%, 7=70%)

Svp encerle ta réponse :

Si quelqu'un de ton âge était impliqué dans la vente de drogues illégales, quelles sont les chances de :

89. Faire beaucoup d'argent

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

90. Être arrêté

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Si quelqu'un de ton âge était impliqué dans le vol (items entre 10 et 50\$), quelles sont les chances de :

91. Faire beaucoup d'argent

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

92. Être arrêté

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Si quelqu'un travaillait dans l'industrie du sexe (prostitution) quelles sont ses chances de :

93. Faire beaucoup d'argent

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

94. Être arrêté

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

95. À quelle fréquence as-tu la chance de faire de l'argent illégalement sur la rue ?

- a. Quelques fois par jour
- b. Quelques fois par semaine
- c. Quelques fois par mois
- d. Moins que la lettre c
- e. Pas de chances (aller à la question 99)
- f. Je ne sais pas (aller à la question 99)
- g. Pas de réponse

96. Quel genre de travail (illégal) ce pourrait être ?

97. Combien d'argent en moyenne crois-tu que tu pourrais faire en une semaine ?

- 1) _____
- 2) je ne sais pas

98. Combien d'argent crois-tu réalistement que tu pourrais faire en une semaine ?

- 1) _____
- 2) je ne sais pas

99. Penses-tu que tu peux gagner davantage d'argent sur la rue en faisant quelque chose d'illégal qu'avec un emploi légal ?

- 1) Gagner beaucoup plus sur la rue
- 2) Gagner un peu plus sur la rue
- 3) Gagner un peu plus avec un emploi légal
- 4) Gagner beaucoup plus avec un emploi légal
- 5) Faire à peu près autant dans chaque
- 6) Ne sait pas

100. As-tu déjà essayé de gagner de l'argent sur la rue en faisant quelque chose d'illégal ?

- 1) Oui (aller à la question 101 b)
- 2) Non (aller à la question 101 a)
- 3) Ne sait pas

101. a) Sinon, quelles sont les principales raisons pour lesquelles tu ne fais pas d'actes illégaux afin de gagner de l'argent ?

b) Si oui, quelles sont les principales raisons pour lesquelles tu fais des actes illégaux afin de gagner de l'argent ? (aller ensuite à la question 102)

Jusqu'à quel point les items suivant peuvent-ils influencer ta décision de ne pas faire d'actes illégaux pour faire de l'argent ?

	Pas du tout 1.	Un peu 2.	Plu mal 3.	Beaucoup 4.	Ne sait pas 8.
102. Peut être coincé					
103. C'est moralement mal					
104. Amis désapprouveraient					
105. Ça diminue mes chances de trouver un emploi					
106. Parce que je ne peux plus être jugé dans les cours pour mineurs					
107. Je n'ai pas besoin de l'argent					
108. Je ne sais pas comment					

As-tu déjà	Pour chaque item codé oui en A, pose B-D, suivi de E et F comme c'est demandé, avant d'Aller au prochain item.										C. Combien de fois depuis que tu as quitté la maison ?											
	A.		B. Combien de fois c'est arrivé quand tu vivais à la maison ?										C.									
Oui	Non	Jamais		1	2	3-4	5-9	10-19	20-29	30-59	60+	Jamais		1	2	3-4	5-9	10-19	20-29	30-59	60+	
106) Été battu par qq'un d'autre qu'un membre de ta famille ? O N																						
107) Été battu par un\des policiers ? O N																						
108) Été abusé sexuellement ? O N																						
109) Fait l'objet d'un vol d'argent ou d'objet? O N																						
110) Volé des vêtements de magasins ou à d'autres individus ? O N																						
111) Volé de la nourriture ? O N																						
112) Pris des objets entre 10\$ et 50\$ dans un magasin sans les payer ? (exclut cigarettes, nourriture, vêtements) O N																						

D.	E.	F.	G.
Quel âge avais-tu la première fois que c'est arrivé ?	Si deux fois ou plus dans B ou C, demander E, F, G Quel âge avais-tu la dernière fois que c'est arrivé ?	Quel âge avais-tu lorsque tu le faisais le plus souvent ?	Pendant ce temps (F), étais-tu : 1) Employé salarié 2) À l'école 3) Sans emploi 4) Logé à la maison 5) Logé dans un organisme comm ou foyer de groupe 6) Dans la rue 7) Avec des amis
106) âge :	âge :	âge :	
107) âge :	âge :	âge :	
108) âge :	âge :	âge :	
109) âge :	âge :	âge :	
110) âge :	âge :	âge :	

D.	E.	F.	G.
Quel âge avais-tu la première fois que c'est arrivé ?	Si deux fois ou plus dans B ou C, demander E, F, G Quel âge avais-tu la dernière fois que c'est arrivé ?	Quel âge avais-tu lorsque tu le faisais le plus souvent ?	Pendant ce temps (F), étais-tu : 1) Employé salarié 2) À l'école 3) Sans emploi 4) Logé à la maison 5) Logé dans un organisme comm. ou foyer de groupe 6) Dans la rue 7) Avec des amis
113) âge :	âge :	âge :	
114) âge :	âge :	âge :	
115) âge :	âge :	âge :	
116) âge :	âge :	âge :	
117) âge :	âge :	âge :	
118) âge :	âge :	âge :	
119) âge :	âge :	âge :	

As-tu déjà A. Oui Non	Pour chaque item codé oui en A, pose B-D, suivi de E et F comme c'est demandé, avant d'Aller au prochain item. B. Combien de fois c'est arrivé quand tu vivais à la maison ? Jam 10- 20- 30- ais 1 2 3-4 5-9 19 29 59 60+											C. Combien de fois depuis que tu as quitté la maison ? Jam 10- 20- 30- ais 1 2 3-4 5-9 19 29 59 60+							
	120) Attaqué qq'un avec l'idée de le blesser sérieusement ou de le tuer ? O N																		
121) Utilisé ou tenté d'utiliser des cartes de débit ou de crédit sans la permission du détenteur, ou encaissé des chèques sans fonds O N																			
122) Fumé de la marijuana, du haschich? O N																			
123) Pris de l'acide, du PCP, du mush ? O N																			
124) Pris de la cocaïne, du crack ? O N																			
125) Pris de l'héroïne, du smack? O N																			

rue) ? O N																				
133) Convoqué en cour juvénile pour des actes criminels ? O N																				
134) Convoqué en cour pour des actes criminels ? O N																				

D. Quel âge avais-tu la première fois que c'est arrivé ?	E. Si deux fois ou plus dans B ou C, demander E, F, G Quel âge avais-tu la dernière fois que c'est arrivé ?	F. Quel âge avais-tu lorsque tu le faisais le plus souvent ?	G. Pendant ce temps (F), étais-tu : 1) Employé salarié 2) À l'école 3) Sans emploi 4) Logé à la maison 5) Logé dans un organisme comm. ou foyer de groupe 6) Dans la rue 7) Avec des amis
126) âge :	âge :	âge :	
127) âge :	âge :	âge :	
128) âge :	âge :	âge :	
129) âge :	âge :	âge :	
130) âge :	âge :	âge :	
131) âge :	âge :	âge :	
132) âge :	âge :	âge :	
133) âge :	âge :	âge :	
134) âge :	âge :	âge :	

1	2	3
Oui	Non	Ne sait pas

Avais-tu une liberté dans le choix de tes fournisseurs ?

*155) (q126) _____
 *156) (q127) _____
 *157) (q128) _____
 *158) (q129) _____

Vendais-tu pour une organisation criminelle ?

Les prochaines questions portent sur ta vie à la maison et sur la rue. Si tu ne veux pas répondre à certaines questions, pour n'importe quelle raison, n'écris pas de mauvaise réponse. Laisse la plutôt vide et passe à la suivante. Toutes tes réponses seront strictement confidentielles.

Échelle sécurité-dangereusité

En utilisant une échelle de 1 à 10, dis-moi svp comment tu considères les éléments suivants, de sécuritaires à dangereux. Dans cette échelle, 1 est très sécuritaire et 10 très dangereux. Svp encercle ta réponse sur l'échelle.

	Très sécuritaire									Très dangereux
Auto-stop	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Parachute	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prendre de l'acide	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vol à l'étalage	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Faire du sexe	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Dormir dans des parcs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Squatter dans des autos ou immeubles abandonnés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Escalade de montagnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prostitution	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vendre des drogues	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vol sérieux	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Le prochain ensemble de questions porte sur les amis que tu avais quand tu vivais à la maison, tes parents et l'école.

Amis à la maison

- Quand tu vivais avec ta famille (avant que tu quittes la maison pour la première fois), environ combien d'amis avais-tu? J'ai besoin d'un chiffre, et non d'un mot comme beaucoup.
- Parmi ces amis, environ combien étaient des amis proches? _____

En pensant à tous les amis que tu connaissais lorsque tu étais à la maison, combien ont fait ce qui suit :

- A fait une fugue et ensuite est retourné à la maison 1. _____
- A volé quelque chose de plus de 5\$, mais de moins de 50\$, dans un magasin 1. _____
- A travaillé à temps plein 1. _____
- A fumé de la marijuana 1. _____
- A vendu de la drogues 1. _____
- A été arrêté 1. _____
- A travaillé comme prostitué 1. _____

10. A été en prison\pénitencier\centre d'accueil

1. _____

11. A volé des objets de plus de 50 \$

1. _____

Échelle excitant-non excitant

Maintenant, nous voulons que tu nous dises jusqu'à quel point tu trouves excitant ou non les activités qui suivent. Utilise l'échelle de 1 à 10, avec 1 pour pas excitant et 10 pour très excitant. Encerle le numéro qui correspond le plus à ce que tu penses.

	Pas excitant										Très excitant
Prendre de l'acide	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Parachute	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Auto-stop	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Squatter dans des autos ou immeubles abandonnés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Faire du sexe	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Vendre des drogues	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Vol à l'étalage	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Dormir dans des parcs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Prostitution	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Escalade de montagnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Vol sérieux	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Jusqu'à quel point es-tu en accord ou en désaccord avec ce qui suit (porte sur les parents) :

Questions 12 à 17

1	2	3	4	5
Fortement en accord	En accord	Incertain	En désaccord	Fortement en désaccord

12. Mes parents étaient habituellement très intéressés par ce que je disais ou faisais. _____
13. Mes parents ne m'ont pas beaucoup approuvé. _____
14. À la maison j'étais plus heureux que malheureux. _____
15. Par rapport aux standards de mes parents, je suis un échec. _____
16. Mes parents me faisaient habituellement confiance pour que je fasse les choses à ma façon. _____
17. J'ai senti que je n'avais pas d'autre choix que de quitter la maison. _____
18. Encerle les items suivants qui étaient problématiques dans ta maison et qui t'ont incité à partir (tu peux encerler plus qu'un item).
1. Bien t'entendre avec ta mère
 2. Bien t'entendre avec ton père
 3. Bien t'entendre avec le chum de ta mère ou la blonde de ton père

4. Bien t'entendre avec tes frères et sœurs
5. L'école
6. Les parents ne te laissaient pas faire ce que tu voulais
7. Les parents t'ont demandé de quitter la maison ou t'ont mis à la porte
8. A été abusé
9. Autre(svp explique) _____
10. Pas de problèmes réels

Questions 19 à 22

1	2	3	4	5	6
Jamais	Une fois ou deux	Quelques fois	Une fois par mois	Une fois par semaine	Une fois par jour

19. Depuis la dernière fois que tu as quitté la maison, à quelle fréquence as-tu été en lien avec ta mère\belle-mère par le biais du téléphone\ lettres\ courriels? _____
20. Depuis la dernière fois que tu as quitté la maison, à quelle fréquence as-tu été en lien avec ton père\beau-père par le biais du téléphone\ lettres\ courriels? _____
21. Depuis la dernière fois que tu as quitté la maison, à quelle fréquence as-tu vu ta mère\belle-mère ? _____
22. Depuis la dernière fois que tu as quitté la maison, à quelle fréquence as-tu vu ton père\beau-père? _____
23. Quand tu vivais à la maison, est-ce que tes parents (mère, belle-mère, père, beau-père) ou un autre membre de ta famille t'a suggéré d'avoir du sexe avec toi (incluant les attouchements sexuels ou la tentative de le faire).
 - 1) Une fois ou deux
 - 2) Quelques fois
 - 3) Souvent
 - 4) Très souvent
 - 5) Jamais (va à la question 25)
24. Quel âge avais-tu quand ça s'est produit la première fois (du mieux que tu peux te rappeler) ? _____
25. Quand tu vivais à la maison est-ce qu'un de tes parents (mère, belle-mère, père, beau-père) ou un autre membre de la famille ont déjà essayé ou ont eu du sexe avec toi?
 - 1) Une fois ou deux
 - 2) Quelques fois
 - 3) Souvent
 - 4) Très souvent
 - 5) Jamais
26. Quel âge avais-tu quand ça s'est produit la première fois (du mieux que tu peux te rappeler) ? _____

Les questions suivantes portent sur l'école quand tu vivais à la maison.

27. Quelle était ta moyenne générale lors de ta dernière année d'école ?
1. 0 à 40
 2. 41 à 50
 3. 51 à 60
 4. 61 à 70
 5. 71 à 80
 6. 81 à 100

Questions 28 à 30

1	2	3	4	5
Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours

28. Combien de fois as-tu pensé que tu ne comprenais pas la matière à l'école? _____
29. Combien de fois as-tu eu des problèmes avec les professeurs? _____
30. Combien de fois as-tu fait des devoirs, travaux, etc. après l'école ? _____
31. En moyenne, lorsque tu étais à l'école, combien de soirs sortais-tu avec tes amis durant la semaine ?
1. Aucun
 2. Un
 3. Deux
 4. Trois fois
 5. Quatre ou plus
32. Quel grade aimerais-tu obtenir à l'école si tu le pouvais?
1. Pas plus que ce j'ai déjà
 2. Plus d'années d'études secondaires
 3. Diplôme d'études secondaires
 4. Stage
 5. Diplôme d'études professionnelles
 6. Cégep ou université
33. Quel grade crois-tu pouvoir obtenir, de façon réaliste?
1. Pas plus que ce j'ai déjà
 2. Plus d'années d'études secondaires
 3. Diplôme d'études secondaires
 4. Stage
 5. Diplôme d'études professionnelles
 6. Cégep ou université

Jusqu'à quel point es-tu en accord ou en désaccord avec ce qui suit?

Questions 34 à 52

1	2	3	4	5
Fortement en accord	En accord	Incertain	En désaccord	Fortement en désaccord

34. L'école a fait de moi une meilleure personne. _____
35. Je me sens satisfait par rapport à l'école parce que _____

- j'y apprenais des choses que je voulais savoir. _____
36. Les enfants à l'école étaient habituellement _____
intéressés par ce que je disais ou faisais. _____
37. Les choses que j'ai faites à l'école m'ont fait plus perdre _____
mon temps que les choses que je faisais à l'extérieur de l'école. _____
38. La plupart des enfants à l'école n'étaient pas mes amis. _____
39. Les choses que j'aime le plus sont dangereuses. _____
40. J'aime prendre des chances. _____
41. Je ne veux pas travailler de 9 à 5. _____
42. Je ne veux pas faire beaucoup d'argent. _____
43. Je ne veux pas un emploi légitime stable _____
44. Je ne veux pas un emploi sûr pour le reste de ma vie. _____
45. Je ne veux pas être comme tout le monde. _____
46. Je ne veux pas être le propriétaire d'une maison. _____
47. À moins d'auto-défense, c'est toujours mal de frapper autrui. _____
48. Ça devrait être légal de prendre des drogues _____
si on désire en consommer. _____
49. C'est toujours mal de prendre la propriété d'autrui. _____
50. La prostitution devrait être légale. _____
51. C'est toujours mieux d'être honnête. _____
52. C'est correct de violer la loi. _____

Questions 53 à 56

1	2	3	4	5
Toujours	La plupart du temps	Environ la moitié du temps	Parfois	Jamais ou parfois

53. À quelle fréquence dirais-tu que tu es heureux? _____
54. À quelle fréquence te sens-tu seul? _____
55. As-tu de l'espoir pour l'avenir? _____
56. Est-ce que tes amis t'ont déjà parlé de faire _____
des choses que tu ne veux pas vraiment faire? _____

Les prochaines questions portent sur ta vie depuis que tu as quitté la maison.

57. Où restes-tu présentement?
1. Vit dans la rue, parcs, etc.
 2. Dans mon propre appartement
 3. Chez un ami
 4. Un foyer de groupe
 5. Un organisme communautaire
 6. Un hôtel/auberge
 7. Autre (svp explique)

Depuis que tu as quitté la maison, combien de fois as-tu passé une nuit...

Questions 58 à 62

1	2	3	4	5
Jamais	1 fois ou 2	Quelques fois	Souvent	La plupart du temps

58. Dans un resto 24 heures? _____
59. Dans un arrêt d'autobus ou de métro? _____
60. À marcher pour passer le temps? _____
61. Dans des édifices ou des automobiles abandonnés ? _____
62. Dans des parcs ? _____

63. Svp, inscris les autres places où tu es resté

64. Depuis que tu as quitté la maison, où as-tu obtenu la plupart de ta nourriture ? (tu peux encercler plus qu'une réponse)

1. Dans les comptoirs pour apporter (burgers, pointes de pizza, etc)
2. Dans les dépanneurs
3. Chez un ami que tu connaissais avant de quitter la maison
4. Acheté dans épiceries
5. Par les organismes communautaires où tu peux dormir
6. Par les organismes communautaires où tu peux seulement manger
7. Restes trouvés dans des poubelles
8. Autre (svp explique) _____

65. Depuis que tu as quitté la maison, as-tu passé un jour entier sans manger ?

1. Jamais
2. 1 fois ou 2
3. Quelques fois
4. Souvent
5. La plupart du temps

66. As-tu déjà volé de la bouffe depuis que tu as quitté la maison?

1. Jamais
2. 1 fois ou 2
3. Quelques fois
4. Souvent
5. La plupart du temps

67. Où la prenais-tu? (tu peux encercler plus qu'une réponse)

1. Restaurants
2. Comptoirs pour apporter
3. Dépanneurs
4. Supermarchés
5. Autre (svp explique) _____

68. Est-ce que tu fréquentes l'école depuis que tu es dans la rue ?

1. Toujours
2. Souvent
3. Quelques fois
4. Rarement
5. Jamais

Les questions suivantes s'appliquent aux expériences de la rue seulement.

Voler, vendre de la drogues et travailler dans la prostitution sont des moyens pour faire de l'argent sur la rue. Même si tu n'as fait aucun de ces éléments, réponds aux questions suivantes (si tu connais quelque chose à propos d'elles).

Questions 69 à 73

1	2	3	4	5
Jamais	1 fois ou 2	Quelques fois	Souvent	La plupart du temps

69. Combien de fois les gens rencontrés sur la rue t'ont parlé de voler pour faire de l'argent ? _____
70. Combien des fois des gens t'ont offert de te fournir de la protection si tu volais des choses ? _____
71. Combien des fois des gens t'ont offert d'acheter des biens volés ou t'ont présenté quelqu'un intéressé à acheter le matériel? _____
72. Combien des fois des gens t'ont offert de t'aider à voler ? _____
73. Combien de fois des gens t'ont offert de t'aider en te montrant comment s'introduire pour voler, obtenir les outils nécessaires, etc. ? _____
74. Depuis que tu as quitté la maison, comment as-tu aidé quelqu'un à voler ? (tu peux encercler plus qu'une réponse).
1. Ai offert de travailler avec eux
 2. Ai offert d'acheter leur matériel
 3. Ai introduit ceux-ci à quelqu'un qui désire acheter du matériel
 4. Ai fournis de la protection
 5. Autre (svp explique) _____
 6. N'ai pas aidé qui que ce soit

Questions 75 à 78

1	2	3	4	5
Jamais	1 fois ou 2	Quelques fois	Souvent	La plupart du temps

75. Combien de fois des gens rencontrés sur la rue t'ont parlé à propos de la vente de drogues ? _____
76. Combien de fois des gens t'ont offert de te fournir une protection si tu voulais vendre de la drogues ? _____
77. Combien de fois des gens t'ont offert de te montrer des trucs pour vendre de la drogues ? (comment couper, peser, vendre, etc). _____
78. Combien de fois des gens t'ont offert de t'aider à vendre de la drogues ? _____
79. Depuis que tu as quitté la maison, comment as-tu aidé quelqu'un à vendre de la drogues ? (tu peux encercler plus qu'une réponse)
1. Ai offert de leur vendre de la drogues
 2. Ai offert d'acheter/partager de la drogues avec eux
 3. Ai introduit ceux-ci à quelqu'un qui voulait leur vendre de la drogues
 4. Ai fourni de la protection

5. Autre (svp explique) _____
 6. N'ai pas aidé qui que ce soit

Questions 80 à 83

1	2	3	4	5
Jamais	1 fois ou 2	Quelques fois	Souvent	La plupart du temps

80. Combien de fois des gens rencontrés sur la rue t'ont parlé à propos de la prostitution? _____
81. Combien de fois des gens t'ont offert de t'aider à commencer la pratique de la prostitution si tu le désirais ? _____
82. Combien de fois des gens t'ont offert de te fournir de la protection pour la prostitution ? _____
83. Combien de fois des gens t'ont offert de te mettre au courant – où travailler, quoi porter, combien charger, etc ? _____
84. Depuis le départ de la maison, comment as-tu aidé quelqu'un à faire de l'argent à partir de la prostitution ? (tu peux encercler plus qu'une réponse)
1. Leur ai montré où travailler
 2. Leur ai dit combien charger
 3. Leur ai dit quoi porter
 4. Leur ai dit quoi dire aux clients
 5. Leur ai montré comment se défendre contre les clients
 6. Leur ai offert de les introduire à une personne qui pourrait les aider à débiter
 7. N'ai pas aidé qui que ce soit
85. Depuis le départ de la maison, environ combien de fois as-tu eu du sexe en échange d'argent ? _____
86. Quel âge avais-tu la première fois que tu l'as fait ? _____
87. Quel âge avais-tu la dernière fois que tu l'as fait ? _____
88. Quel âge avais-tu lorsque tu le faisais le plus souvent ? _____
89. Pendant le temps que tu pratiquais la prostitution le plus souvent, étais-tu ?
1. Travailleur
 2. À l'école
 3. Sans emploi
 4. Logé dans un organisme communautaire
 5. Dans la rue
 6. Logé dans un foyer de groupe
 7. _____

Amis de la rue

90. Depuis le départ de la maison, environ combien de gens as-tu rencontré sur la rue et que tu considères comme tes amis ? J'ai besoin d'un nombre et non d'un mot comme beaucoup.
- _____

91. De ces amis, combien étaient des amis proches ? _____

Combien ont fait ce qui suit ?

92. Fugué ou être mis à la porte de la maison _____

93. Volé quelque chose de plus de 5\$
et de moins de 50\$ dans un magasin _____

94. Travaillé à temps plein _____

95. Fumé de la marijuana _____

96. Vendu de la drogues _____

97. A été arrêté _____

98. A travaillé comme prostitué _____

99. A fait du temps en prison\pénitencier\centre d'accueil _____

100. Volé quelque chose de plus de 50\$ dans un magasin _____

101. Avec les amis qu'ils se font sur la rue, certains jeunes forment des « familles » qui fournissent du support, permet aux membres de se protéger dans la rue. Quand tu as vécu dans la rue, as-tu déjà fait partie d'une famille de la rue de ce genre?

1. Oui
2. Non
3. Ne peut le dire

102. Il y a plusieurs raisons pour choisir des amis. Quel degré d'importance accordes-tu aux items suivants dans ton choix d'amis de la rue ?

Questions a à d

1	2	3	4
Très important	Assez important	Pas très important	Pas important

- a) Désir d'être en lien avec d'autres _____
- b) Pour la sécurité pendant que tu es dans la rue _____
- c) Pression d'autres individus sur la rue _____
- d) Comme un moyen d'obtenir de la nourriture, un toit, de l'argent. _____

Combien de fois as-tu participé à chacune des activités suivantes avec d'autres amis rencontrés sur la rue ? (Souviens-toi que toutes tes réponses sont strictement anonymes et confidentielles)

Questions 103 à 111

1	2	3	4	5
Jamais	1 fois ou 2	Quelques fois	Souvent	La plupart du temps

103. Quêter pour de l'argent _____
104. Trouver une place où rester pour la nuit _____
105. Prendre de la drogues _____
106. Chercher de la nourriture _____
107. Faire des vols à l'étalage dans des magasins _____
108. Voler de la bouffe _____
109. Flâner _____

110. Voler à d'autres _____

111. Faire de la prostitution _____

112. À quelles autres activités participes-tu avec tes amis de la rue ?

Combien de fois tes amis de la rue t'ont fourni ce qui suit :

113. Protection physique

1. Jamais
2. Une fois ou deux
3. Quelques fois
4. Souvent
5. La plupart du temps

114. Argent

1. Jamais
2. Une fois ou deux
3. Quelques fois
4. Souvent
5. La plupart du temps

115. Où rencontres-tu tes amis que tu as connus dans la rue ?

1. Dans des organismes communautaires
2. Dans des bars\clubs
3. Dans le métro ou les autobus
4. Dans les parcs
5. Dans la rue
6. Dans les squats
7. Je les connaissais avant d'être dans la rue

116. Où rencontres tu ces amis avec qui tu as commencé à faire (tu peux marquer plus qu'une réponse):

1	2	3	4	5	6	7
Dans organisme communautaire	Dans bars\ clubs	Dans métros ou autobus	Dans des parcs	Dans la rue	Dans les squats	Je les connaissais avant d'être dans la rue

1. Des vols _____

2. De la vente de drogues _____

3. De la prostitution _____

117. Parmi les gens qui t'ont influencé durant ta vie, est-ce qu'une personne t'a introduit dans le milieu criminel et que tu considères comme ton mentor ?

1. oui
2. non
3. ne sait pas

Jusqu'à quel point es-tu en accord ou en désaccord avec ce qui suit ?

Questions 118 à 123

1	2	3	4	5
Fortement en accord	En accord	Incertain	En désaccord	Fortement en désaccord

118. La plupart de mes problèmes sont dus à des malchances. _____
119. Je suis responsable de mes échecs. _____
120. Mes infortunes sont le résultat d'erreurs que j'ai commises. _____
121. Je suis responsable de mes propres succès. _____
122. Ça n'a pas de sens de planifier : si quelque chose de bon est pour arriver, ça arrivera. _____
123. Je peux faire ce que je veux si je m'applique. _____

